

L'actualité économique



Lutte féroce pour le marché de la bière

La situation n'est pas très gaie dans l'industrie de la bière, où les mauvais présages s'accroissent. Comme le «gâteau» ne semble pas vouloir grossir, les brasseries devront se livrer une lutte de plus en plus féroce pour le partager. Mais il y aura des obstacles, et de taille. Notamment les restrictions sur la publicité des boissons alcoolisées, qui risquent de s'intensifier avec le temps, sous la pression des groupements de consommateurs.

— page 15



Un institut qui se veut plus productif

Après plusieurs mois d'hésitations, l'Institut national de la productivité a fait connaître hier ses grandes orientations générales. Ce nouvel organisme présidé par M. Alfred Rouleau (notre photo) entend se pencher sur tous les aspects de la productivité. Les objectifs à court terme demeurent toutefois difficiles à déterminer en raison de la diversité des membres de son conseil d'administration.

— page 17

AU SOMMAIRE

■ Les hôpitaux et centres d'accueil ne savent à quoi s'attendre — page 3

■ Avant le débrayage général: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Les échos de l'Assemblée nationale

■ Le régime d'allocations familiales ne sera pas modifié en 1980 — page 7

■ La loi 101: un cheval de Troie — page 12

■ L'Ontario, un parent pauvre de la fédération — page 23

Triple victoire libérale

par François Barbeau

Le Parti libéral du Québec a remporté haut la main hier les trois sièges qui étaient en jeu aux élections partielles de Prévost, Maisonneuve et Beauce-Sud, trois victoires qui sont pour le chef du PLQ, M. Claude Ryan, « un rejet catégorique de l'option constitutionnelle du PQ ».

Pour sa part, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, explique ces trois défaites par le climat social qui prévaut au Québec ces temps derniers. « Il serait profondément malhonnête, dit M. Lévesque, d'y voir une relation avec le référendum ».

Les trois victoires libérales ont été retentissantes, chacun des candidats élu l'ayant été par une forte majorité, surtout Mme Solange Chaput Rolland, qui l'a emporté par plus de 10,000 voix sur son adversaire, M. Pierre Harvey, alors que le prédécesseur de ce dernier, M. Jean-Guy Cardinal, avait été élu il y a trois ans aujourd'hui avec plus de 7,000 voix de majorité.

MAISONNEUVE	
Lalande G. (L)	11,114
Desmarais J. (PQ)	7,520

Ces fortes majorités ne risquent pas d'être modifiées aujourd'hui lorsque les résultats seront complets. Au moment d'aller sous presse, avec quelques boîtes encore à dépouiller, M. Georges Lalonde battait M. Jacques Desmarais par plus de 3,500 voix dans Maisonneuve.

A la même heure, dans Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu devenait le premier député libéral du comté depuis 17 ans

PRÉVOST	
Chaput Rolland S. (L)	23,598
Harvey P. (PQ)	13,096

avec plus de quatre mille voix de majorité.

Les Beaucerons ne pourront d'aucune façon être accusés de n'avoir pas rempli leur devoir de citoyens: 82% des électeurs inscrits sur les listes se sont présentés hier dans un bureau de scrutin.

Prié d'expliquer les raisons de la débandade du PQ dans Maisonneuve, quartier populaire de Montréal représenté de-

puis 1970 par le parti de M. Lévesque et où les électeurs ont été appelés aux urnes pour nommer un successeur à M. Robert Burns, qui a démissionné pour des raisons de santé, le candidat péquiste, M. Jacques Desmarais, a laissé entendre que ses électeurs étaient de ceux qui ressentent plus durement que les autres les effets de l'inflation et du chômage.

Une chose est certaine, a-t-il affirmé, c'est que ni le Parti libéral du Québec ni M. Claude Ryan ne pourront régler le problème du chômage au Québec, encore moins dans Maisonneuve.

Tandis que son successeur faisait connaissance avec la défaite, M. Robert

Voir page 6: Victoire

Ryan: le rejet de l'option péquiste

par Rodolphe Morissette

Les trois victoires du Parti libéral aux élections partielles d'hier révèlent, suivant son chef, M. Claude Ryan, que les Québécois ne rejettent pas seulement l'option constitutionnelle du Parti québécois, mais encore la manière dont le gouvernement Lévesque dirige le Québec.

Après avoir salué la victoire de Mme Solange Chaput-Rolland dans le comté de Prévost, M. Ryan s'est amené, tard en soirée, dans la circonscription de Maisonneuve, où l'attendaient le nouveau député libéral, M. Georges Lalonde, et une foule de partisans.

Le chef libéral interprète la triple victoire d'hier comme « une acceptation enthousiaste du renouveau institué dans le Parti libéral du Québec » depuis qu'il en a pris la direction. Voilà qui prouve, selon lui, que « les Québécois s'y retrouvent ». Il a salué en outre cette pratique des libéraux de Maisonneuve, qui enton-

nent fréquemment l'hymne national du Canada depuis quelque temps, heureux qu'il est d'accueillir cette libre expression de vos convictions véritables ».

Pour M. Ryan, le triomphe d'hier signe le « rejet catégorique » de l'option de la souveraineté-association défendue par le gouvernement du Parti québécois et, plus immédiatement, de son expression contenue dans le livre blanc sur le sujet rendu public par le gouvernement le 1er novembre.

Les électeurs de Prévost, de Beauce-Sud et de Maisonneuve ont indiqué, a dit M. Ryan, qu'ils « ne veulent plus de ce genre de direction. Au contraire, les Québécois recherchent une direction plus ouverte, plus ferme et plus claire en face des tensions sociales du moment. Ils viennent de dire, a ajouté le chef libéral, qu'ils n'approuvent pas la manière dont le gouvernement dirige les affaires économiques et sociales au Québec ».

Voir page 6: Ryan

Lévesque: une bonne leçon pour le PQ

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — La défaite du Parti québécois aux trois élections complémentaires de Maisonneuve, Beauce-Sud et Prévost est clairement liée au climat social et constitue à plusieurs égards « une sacrée bonne leçon pour le gouvernement ».

C'est en ces termes que le premier ministre René Lévesque a commenté tard hier soir le résultat des trois élections partielles où son parti a subi la défaite aux mains du Parti libéral.

« Il faudra analyser beaucoup de choses au lendemain de ces trois élections, mais il est certain que le facteur prédominant qui a affecté beaucoup les attitudes des électeurs, c'est le climat social », a déclaré le premier ministre à l'issue d'un banquet d'un groupe professionnel où il était l'invité d'honneur hier soir au Château Frontenac.

La série d'affrontements des derniers mois, la grève générale illimitée, qui était prévue pour lundi dernier, ont pu donner aux citoyens une impression d'inconstance de la situation, a-t-il dit, tout en sou-

ignant que avant ce « terrible problème » le gouvernement aurait pu être tenté d'acheter la paix à n'importe quel prix avec les syndicats en passant des choses sous la table. Mais cela n'aurait pas été responsable, a-t-il souligné.

Dans les circonstances il n'est pas injuste, a soutenu le premier ministre, que « les citoyens aient exprimé leur mécontentement sur la seule cible qu'ils pouvaient atteindre par le biais de ces trois élections, soit le gouvernement ».

« C'est une sacrée bonne leçon », a répété à plusieurs reprises M. Lévesque dans ses commentaires. Une leçon tout d'abord pour le gouvernement qui a commis ses erreurs de parcours dans la conduite de ces négociations dans les secteurs public et parapublic, a reconnu le premier ministre qui admet volontiers « que peut-être certaines de nos attitudes passées ont pu créer l'illusion qu'il existait en ce domaine des recettes magi-

Voir page 6: Lévesque

■ Autres informations

— page 2



Saluant la victoire de son candidat dans le comté de Maisonneuve M. Claude Ryan, chef du Parti libéral et député d'Argenteuil, a déclaré que les Québécois faisaient plus confiance au PLQ qu'au Parti québécois pour régler leurs problèmes. (Photo Jacques Grenier)

Le Front commun incite à la désobéissance civile

par Paule des Rivières

QUÉBEC — Au moment où la menace d'une grève générale illégale à compter de lundi matin se précise d'heure en heure, le gouvernement se fait prudent et mise avant tout sur un déblocage majeur aux tables de négociations.

Les responsables syndicaux des 190,000 employés d'hôpitaux et d'écoles du Front commun ont d'ailleurs, eux aussi, réitéré hier leur désir de négocier intensivement et, en fin de

journée hier, la grande majorité des groupes avaient mis fin à la suspension des pourparlers que la loi spéciale avait engendrée. C'est en petits comités restreints que les discussions se déroulent désormais.

Hier midi, les trois coordonnateurs du Front commun, MM. Marcel Gilbert (CSN), André Therrien (CEQ) et André Daoust (FTQ) ont confirmé qu'ils recommandaient le défilé à la loi spéciale — interdisant le droit de grève pour une période de 15 jours, soit jusqu'au 29 — et des assemblées

ont eu lieu toute la journée hier, qui tendaient à confirmer les mandats de débrayage général.

« Les perspectives de rejet de la grève sont faibles », a commenté hier un des porte-parole du Front commun.

Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, l'opposition s'est demandée si le gouvernement serait capable de faire respecter la loi.

Le responsable de la négociation pour la CSN, M. Marcel Gilbert a tout de même invité à la patience les quel-

ques syndicats d'employés d'hôpitaux qui s'apprétaient à déclencher la grève des minuit hier soir.

Du côté des 23,000 techniciens et infirmières des organismes professionnels de la santé (COPS), les négociations progressent et le porte-parole, Mme Patricia Gauthier, a indiqué hier que rien ne justifiait pour l'instant le recours à la grève.

La loi spéciale adoptée lundi soir comporte l'obligation, pour le gouvernement, de déposer ses offres finales

Voir page 6: Front commun

L'escalade des mesures de rétorsion

Gel des avoirs iraniens aux USA

TÉHÉRAN (AFP) — Entre Washington et Téhéran, l'escalade des mesures de rétorsion se poursuit. Mercredi après-midi, le président Carter a décidé de « geler » tous les avoirs iraniens aux États-Unis, y compris tous les dépôts bancaires, quelques heures à peine après que le responsable iranien, des Affaires étrangères, M. Abolhassan Baniadr, eut annoncé qu'il avait ordonné le transfert des dépôts iraniens aux États-Unis (environ 12 milliards de dollars) « dans des banques de pays qui entretenaient de bonnes relations » avec le sien.

D'autre part, pour répondre à la décision américaine de suspendre ses importations de pétrole iranien, le gouvernement de Téhéran a demandé à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), de « réviser sa politique pétro-

lière vis-à-vis des États-Unis ». Selon l'ayatollah Mohamed Behchti, secrétaire général du Conseil de la révolution, le pétrole précédemment livré aux Américains pourrait être fourni à des acheteurs français et japonais.

Toujours dans le cadre des mesures de rétorsion, dont l'enjeu reste la libération de la soixantaine d'Américains détenus à Téhéran par des étudiants islamiques, on relève que l'Iran a décidé mercredi d'interdire son espace aérien et ses eaux territoriales aux avions et navires américains.

Aux États-Unis, la Chambre des représentants a voté à l'unanimité la suspension de toute aide économique (à l'exclusion des ventes de céréales) et militaire à l'Iran.

Ce durcissement de la situation inter-

vient au moment où un tournant semblait se négocier dans la crise irano-américaine. M. Baniadr venait de saisir le Conseil de sécurité d'une demande tendant à dissiper le « climat de guerre » entre les deux pays. Il avait annoncé qu'il se rendrait à l'ONU pour y expliquer « les justes revendications du peuple iranien ».

Au cours d'une conférence de presse mercredi matin, le responsable de la diplomatie iranienne a d'autre part reconnu que « les États-Unis ont le droit d'exiger la fin de l'occupation de l'ambassade et la libération des otages américains », mais, ajoutait-il, « nous avons pour notre part le droit de demander l'extradition du Chah. Si nous pouvions parler sur les droits respectifs de nos deux pays, nous pourrions aboutir à une solution ».

« La crise, a-t-il dit, a été provoquée par la décision des États-Unis d'accueillir le Chah. Il faut que cet aspect soit aussi examiné par le conseil de sécurité pour résoudre la crise ».

Dans sa conférence de presse, M. Baniadr avait indiqué que son gouvernement tentait de faire libérer par les étudiants islamiques les otages déclarés « innocents ». Les étudiants ont fait savoir un peu plus tard qu'il n'en était « pas question ».

À New York et à Washington, certaines rumeurs laissaient prévoir mercredi après-midi un départ précipité de l'ex-souverain iranien, des États-Unis. Le « New York Times », qui cite des sources proches de médecins du chah, croit savoir que ce dernier sera retabli de son

Voir page 6: Gel

CTCUM: un autre sursis?

par Alain Duhamel

En principe, les autobus et le métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) circulent normalement ce matin.

Hier, bien que la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro ait donné l'ordre de poursuivre le travail, les chauffeurs de la division Namur ont dressé des lignes de piquetage et interrompu le service d'autobus sur une douzaine de lignes dans les secteurs de la Côte-des-Neiges, de Snowdon, de ville Mont-Royal et de ville Saint-Laurent.

Bien que la Fraternité ait annoncé au cours de la journée une reprise du service sur ces lignes à brève échéance, le service d'autobus provenant de la division Namur est demeuré interrompu toute la journée. Il devrait reprendre ce matin.

Le président de la Fraternité, M. Nor-

Voir page 6: CTCUM

ST LEGER

LEGER LIGHT

Le scotch léger, clair et sec, au goût du Québec.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garantis.

12 1/2 %

Intérêt annuel
Période de 3 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

PRÉVOST					
	1966	1970	1973	1976	1979
Parti libéral	38.9%	46.1%	47.8%	30.3%	63.3%
RIN/Parti québécois	7.6	24.8	35.9	48.7	35.1
Union nationale	52.3	18.8	3.1	13.8	—
Autres	1.2	8.7	11.8	5.3	1.5

BEAUCE-SUD					
	1966	1970	1973	1976	1979
Parti libéral	38.3%	24.8%	41.5%	22.0%	57.3%
RIN/Parti québécois	0.2	5.0	8.2	9.2	42.4
Union nationale	53.9	27.0	2.9	—	—
Autres (crédit.)	5.1	41.9	45.4	67.0	0.3

MAISONNEUVE					
	1966	1970	1973	1976	1979
Parti libéral	40.3%	31.5%	40.4%	24.8%	59.3%
RIN/Parti québécois	12.0	44.2	49.6	60.4	39.2
Union nationale	43.9	16.6	1.6	8.0	—
Autres	2.0	5.5	5.7	4.0	1.5

■ Évolution du vote dans les trois comtés ou leurs équivalents depuis 1966, en pourcentage (par rapport aux suffrages exprimés)

Dans Maisonneuve, Lalonde renverse la majorité de Burns

par Rodolphe Morissette

Le comté de Maisonneuve, sis dans la moitié est de l'île de Montréal, s'est choisi hier un député libéral à l'Assemblée nationale du Québec. M. Georges Lalonde, élu avec une majorité de près de 4,000 voix, a renversé la majorité de plus de 9,000 votes obtenue par le député du Parti québécois, M. Robert Burns, au scrutin de 1976.

Les derniers chiffres qu'on pouvait obtenir hier soir, représentant 124 boîtes de scrutin sur 126, accordaient 11,592 voix à l'élu libéral et 7,670 au candidat du Parti québécois, M. Jacques Desmarais. Les quatre autres candidats ont récolté ensemble quelque 290 voix. Ils représentent respectivement le Parti communiste du Québec, le Parti communiste du Canada, le Parti communiste ouvrier (marxiste-léniniste) et le Parti des travailleurs du Québec.

Les électeurs de Maisonneuve ont participé à environ 67.4% au scrutin d'hier, qui fut sans incident. Même les militants de l'organisation en lutte, qui avaient annoncé qu'ils tenteraient d'amener les électeurs à annuler leur vote, avaient pratiquement disparu du paysage.

Sur les 124 bureaux de scrutin dont les résultats étaient disponibles, le Parti québécois n'a eu le dessus que dans huit. La formation obtenait ainsi 39.2% des suffrages exprimés, tandis que les libéraux en récoltaient 59.3%, soit un pour cent de moins que ce que révélait l'éclatante victoire péquiste de 1976 dans ce comté.

Au comté du Parti québécois, rue Adam, la consternation était grande. D'abord, on n'a pu y obtenir de résultats électoraux avant 20 h 15. Mme Lise Payette, ministre d'État à la Condition féminine, M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement et organisateur en chef du PQ pour les élections partielles, de

même que le député péquiste de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon, étaient les seuls ministériels présents.

Mme Payette a réconforté les militants présents en disant que « le Parti québécois en a mangé des claques dans le passé » et que ces revers « avaient toujours contribué à nous tricotier plus serré ». C'est ce qui va se produire maintenant, a-t-elle conclu.

Quand, vers 21 h 15, le candidat défait, M. Desmarais, fit son entrée, la tension tomba et ce furent les effusions, une explosion de joie.

Dans le camp libéral, on ne s'attendait pas à une telle victoire. On estimait plus généralement l'emporter par quelque 1,500 voix. Quatre fois au cours de la soirée, les quelque 200 libéraux présents à leur comté de la rue Sainte-Catherine ont entonné l'hymne national du Canada, une pratique qui semble retrouver quelque popularité dans les rangs du Parti libéral.

Dès 17 h, les organisateurs libéraux avaient préparé des balais sur lesquels on avait inscrit le nom des trois comtés en élection hier. Vers 20 h, on sortit donc les balais, pour saluer les trois victoires du parti.

Les députés libéraux de Montréal, de même que les deux députés libéraux fédéraux de la région, MM. Jean-Claude Malépart et Serge Joyal, ont interprété la victoire retentissante dans Maisonneuve en invoquant la rencontre d'une pluralité de facteurs. Et les organisateurs libéraux qui ont travaillé sur le terrain le confirment.

On mentionne d'abord le fait que les électeurs de ce comté, comme l'atteste du reste sa tradition électorale depuis 1960, ne sont guère portés à la fidélité à un parti. Depuis 1970, ils élisent M. Robert Burns plus qu'ils n'accordaient leur préférence, dit-on, au Parti québécois.

Les personnes interrogées soulignent également les tensions sociales, — la grève des transports en commun, puis les menaces de débrayage dans la fonction publique et parapublique. Voilà, disent-ils, qui joue contre le parti au pouvoir.

Chacun mentionne également le travail d'organisation qu'a réussi le Parti libéral et son permanent local, M. Georges Boudreau. M. Georges Lalonde a, quant à lui, rencontré personnellement près de 80% des foyers du comté. Pendant que les libéraux s'organisaient, depuis le mois de juillet, le Parti québécois tardait à se mettre en branle et quand la campagne commença vraiment, fin septembre, ses militants se brouillaient pour quelques semaines, à la suite de l'assemblée d'investiture qui choisit M. Desmarais aux dépens de son rival, M. Michel Bourdon.

Pour M. Serge Joyal, député fédéral de Hochelaga-Maisonneuve, le balayage libé-

ral réussi hier dans trois comtés aussi divers indique l'humeur de l'électorat québécois à l'heure actuelle. Certes, précise-t-il, une bonne portion des Québécois estime le gouvernement Lévesque comme « un bon gouvernement », mais ce dernier laisse entrevoir les « risques » que paraissent ne point vouloir prendre les citoyens: non seulement ceux qui sont liés à la question nationale, précise-t-il, mais aussi ceux qui touchent les conditions actuelles de l'économie. Réaction conservatrice, en période difficile.

« Le comté a beaucoup vieilli », note le député, qui fait allusion aux groupes d'âges. « Il n'est plus en état d'ébullition sociale, comme c'était le fait en 1970. »

Le président des élections dans le comté de Maisonneuve avait identifié, pour 118 bureaux de scrutin sur 126, un total de 572 bulletins rejetés. Un nombre relativement important d'annulations.

Une majorité de plus de 10,000 voix

Solange Chaput Rolland triomphe dans Prévost

par Pierre O'Neill

C'est par plus de 10,000 voix de majorité que la candidate libérale Solange Chaput Rolland, a vaincu son adversaire péquiste, Pierre Harvey pour remporter hier l'élection partielle dans le comté de Prévost.

Plusieurs centaines de partisans, défilants de joie, s'étaient entassés très tôt en soirée au sous-sol de l'église Sainte-Paule de St-Jérôme pour entendre l'annonce des résultats et acclamer leur nouveau député et le chef du parti, Claude Ryan.

Pendant que les libéraux fêtaient leur victoire, les partisans péquistes, moroses, s'efforçaient de consoler leur candidat de cette cuisante défaite.

Le dépouillement de 240 des 259 bureaux de scrutin donnait en fin de soirée les résultats suivants: Solange Chaput Rolland (libérale): 23,598 voix; Pierre Harvey (péquiste): 13,096; Richard Lépine (Parti des travailleurs du Québec): 255; Jean-Paul Poulin, (Crédit social uni): 224; Marc Blouin, (marxiste-léniniste): 88 voix. Pour sa part l'Union nationale avait crû plus sage de s'abstenir de présenter des candidats à ces élections partielles dans Prévost, Beauce-Sud et Maisonneuve.

Emue aux larmes, Mme Chaput Rolland a rendu hommage à son adversaire, Pierre Harvey et à son épouse pour la « dignité » qui a marqué leur comportement au cours de cette campagne. « Je pense à eux avec amitié et respect. » Au



Solange Chaput Rolland, députée de Prévost

Invitée à dégager la signification du vote des électeurs de Prévost, Mme Chaput Rolland a émis l'opinion que le climat socio-économique perturbé, ainsi que la publicité qui a entouré la publication du livre blanc doivent être considérés parmi les facteurs déterminants de cette victoire libérale.

Selon le nouveau député de Prévost, il faut voir également dans ces résultats une réaction inspirée des sentiments d'insatisfaction, d'insécurité et d'incertitude suscités par les politiques, le style et le comportement du gouvernement Lévesque. Enfin, Mme Chaput Rolland croit que les électeurs de Prévost ont voulu protester contre cette tendance du PQ à simplifier le comportement des Québécois en classant les bons citoyens de son côté et les mauvais dans le clan des libéraux. « Ils ont voté contre la hargne. »

Pour le chef du PLQ, Claude Ryan, la

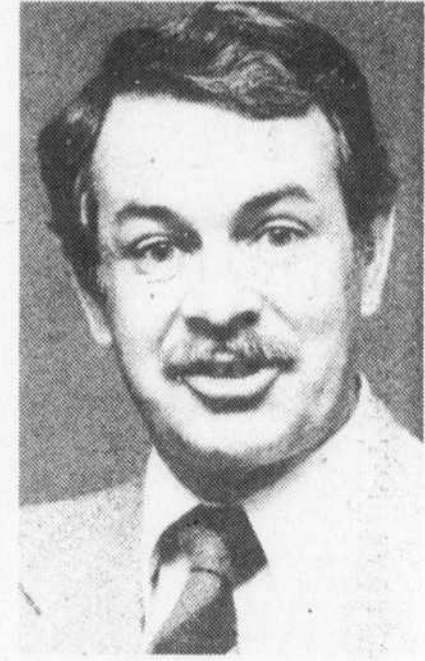
victoire de Mme Chaput Rolland et de ses candidats dans Beauce-Sud et Maisonneuve indique un rejet massif de l'option péquiste, le vif intérêt des Québécois pour le renouveau au sein de son parti et un vote de blâme contre la façon du gouvernement Lévesque de gérer les affaires économiques et sociales de la société québécoise.

Au moment de se lancer en politique active, Mme Chaput Rolland était connue comme journaliste, écrivain et animatrice d'émissions d'affaires publiques à la radio et à la télévision. C'est le 24 août 1977 qu'elle devenait membre de la commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne.

Mme Chaput Rolland est la cinquième femme à être élue à l'actuelle Assemblée nationale du Québec. Mme Thérèse Lavoix-Roux (L'Acadie) représente également le PLQ au Parlement tandis que

trois femmes siègent du côté du gouvernement: Mme Jocelyne Ouellette (Hull), Mme Louise Cuerrier (Vaudreuil-Soulanges) et Mme Denise LeBlanc (Les-De-la-Madeleine).

Aux élections générales de 1970 et 1973, les électeurs de Prévost avaient fait confiance aux libéraux pour les représenter à l'Assemblée nationale. À la faveur de la vague d'insatisfaction anti-gouvernementale de 1976, l'ex-ministre unioniste Jean-Guy Cardinal était élu pour le Parti québécois. C'est un comté où le mouvement de contestation contre la loi 22 avait, à l'époque, joué un rôle déterminant dans la désaffection de l'électorat envers le Parti libéral. C'est par une majorité de 7,569 voix que Jean-Guy Cardinal avait remporté le comté tandis que la cote du Parti libéral chutait de 48.5% à 31% des voix.



Georges Lalonde, député de Maisonneuve

Voir page 6: Prévost

Dans Beauce-Sud, les deux partis se réjouissent du résultat

par Jean-Claude Picard

SAINTE-GEORGES — Libéraux et péquistes avaient tous deux des raisons de se réjouir des résultats électoraux enregistrés hier soir à l'occasion du scrutin complémentaire de Beauce-Sud.

À la faveur du vacuum politique créé par le départ de l'indépendant, M. Fabien Roy, les deux principaux partis du Québec ont en effet effectué des gains majeurs auprès de l'électorat beauceron.

Selon les résultats communiqués en fin de soirée par le président des élections, le libéral Normann Mathieu remportait le comté avec 15,452 voix, soit 57.3% du vote exprimé, tandis que son rival péquiste, M. Raymond Boisvert, obtenait 11,431 voix, soit 42.4% des suffrages. Quant au pourcentage de participation, il se situe aux environs de 80% de l'ensemble de l'électorat.

Pareil résultat représente une percée importante pour chacun des deux candidats, le PLQ et le PQ ayant respectivement obtenu 23% et 9% des voix lors des élections générales de 1976.

Le gain est évidemment plus significatif du côté libéral puisque non seulement M. Mathieu a remporté le comté mais encore que Beauce-Sud retourne dans le giron des rouges après une infidélité qui aura duré 17 ans. En fait, depuis le début de la Confédération, les Beaucerons n'avaient voté libéral qu'à une seule occasion, soit lors de l'élection générale de 1960.

Cette guigne libérale se reflétait d'ailleurs dans le climat qui prévalait en début de soirée hier au comté central de M. Mathieu. Les quelque 200 militants qui y étaient réunis n'osaient croire les résultats qui leur parvenaient même si leur candidat détenait, au bout d'une heure, une solide majorité de plus de 1,000 voix.

Inquiet, grillant cigarettes sur cigarettes, le président de l'association libérale du comté, M. Roch Jolicoeur, répétait autour de lui que rien n'était assuré. « J'en ai tellement perdu d'élections que j'y

applaudissements nourris des militants qui se félicitaient tout autant des résultats réalisés dans les comtés de Prévost et Maisonneuve que de ceux enregistrés dans Beauce-Sud.

M. Lévesque, qui est un orateur très apprécié en Beauce, a ajouté que le verdict enregistré au cours de ses trois partielles, présageait du résultat du référendum, de même que de celui de la prochaine élection générale.

Du côté péquiste, l'heure n'était pas à la déception en dépit de la défaite que venait de subir l'industriel Raymond Boisvert.

En fait, les quelques dizaines de militants réunis au comté du parti soulignaient que le PQ avait considérablement progressé dans l'opinion beauceronne et que le comté venait de franchir une étape qui permettait d'envisager un sort meilleur aux prochaines élections générales.

Pour sa part, M. Boisvert, qui a fait une brève apparition publique en fin de soirée, a pris sur lui tout le blâme de la défaite.

« Il s'agit, a-t-il dit, d'une défaite personnelle qui n'a rien à voir avec la souveraineté-association ou avec la performance du gouvernement. Les Beaucerons ont tout simplement rejeté ses projets et ont préféré un candidat qui était meilleur que moi. »

Cette opinion n'était toutefois pas partagée par l'ensemble de ses militants qui affirmaient que le projet souveraineté-association constitue toujours le talon d'Achille du gouvernement péquiste.

Seul ministre présent sur les lieux, M. Jean Garon a accueilli avec un certain stoïcisme les résultats de l'élection. M. Garon s'est dit encouragé par la performance de M. Boisvert mais semblait nettement plus inquiet des piètres résultats enregistrés par le PQ dans les comtés de Prévost et Maisonneuve.

Le ministre de l'Agriculture ne croit pas que la défaite de son parti dans ces trois comtés va donner lieu à de profondes révisions gouvernementales mais convient « qu'il faudra réfléchir sérieusement au cours des prochains mois ».



Hermann Mathieu, député de Beauce-Sud

croisai seulement lorsque tout sera terminé », disait-il.

Pourtant, cette majorité a continuellement augmenté tout au long de la soirée, si bien qu'à la toute fin, M. Mathieu remportait le scrutin avec un peu plus de 4,000 voix d'avance sur son rival péquiste.

En fait, cette victoire libérale correspond à quelques points près au résultat qu'avaient prédit les maisons CROP et IQOP lors de deux sondages publiés au cours des derniers jours.

Rejoignant ses militants une fois sa victoire assurée, M. Mathieu, qui est notaire à Saint-Ephrem, a accueilli avec une certaine modestie le verdict des électeurs beaucerons.

« Je suis maintenant le député de tout le monde. Cette victoire est celle du peuple, du renouveau qu'a connu le Parti libéral — sous la direction de Claude Ryan », a-t-il dit.

Pour sa part, le leader parlementaire des libéraux, M. Gérard-D. Lévesque, qu'accompagnaient à Saint-Georges une dizaine de députés de son équipe, s'est fait plus volubile.

« Ce succès libéral constitue un rejet de la politique constitutionnelle du gouvernement. C'est un non très clair au livre blanc sur la souveraineté-association », a-t-il dit sous les

Comptant ou hypothèque?

Rien ne vous empêche d'acheter votre nouvelle maison au comptant. Mais c'est là, avouons-le, une option assez exceptionnelle.

Si vous êtes de ceux qui veulent acheter une maison de façon pondérée, vous aurez recours aux Services immobiliers du Trust Royal. Ils établiront un programme de financement à votre mesure, selon vos besoins, vos projets et votre mode de vie.

L'on pourra aussi vous être utiles en d'autres domaines; que vous soyez acheteur ou vendeur.

Vous n'aurez qu'à juger de l'ampleur de nos listes de propriétés et de notre façon efficace de les offrir sur le marché. Quant à nos bureaux, ils sont incontestablement à votre portée puisqu'il s'en trouve 30 dans le Grand Montréal.

Faites-nous le plaisir de passer nous voir à l'un de ces bureaux. Nous y sommes toujours à votre service.

Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

... à votre service

Shawinigan: l'usine Alcan vidée par la police

SHAWINIGAN (PC) — Une dizaine de policiers de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec a mis fin abruptement, à six heures hier matin, à l'occupation de l'usine d'électrolyse et de chimie de la société Alcan, entreprise la veille en soirée par les 620 travailleurs de la compagnie.

Les syndiqués, membres de la CSN, protestaient contre des mesures disciplinaires infligées à deux d'entre eux. Ils accusent la société d'usage de tactiques de harcèlement depuis quelques jours.

Après s'être réunis mardi matin, les employés ont décidé de quitter le travail et d'occuper le poste de garde. Ils sont entrés dans l'usine en début de soirée et l'ont quittée dans l'ordre, tôt hier matin, lors de l'arrivée des policiers.

Le menace de fermer l'usine Bohn est sérieuse

par Louis-Gilles Francoeur

Les 65 employés syndiqués de la compagnie Bohn, de Longueuil, ont accusé hier leur employeur de recourir au «chantage» d'une fermeture en janvier pour tenter, d'une part, d'adoucir leurs demandes en vue de la signature d'une première convention collective et, d'autre part, d'empêcher par la perspective de cette fermeture la constitution d'un nouveau syndicat chez les employés de bureau.

La compagnie a récemment avisé le ministère du Travail de son intention de fermer boutique en janvier mais le ministère lui a répondu que l'avis requis en vertu de l'article 45 de la loi 51 n'était pas nécessaire en période de conflit. C'est ce qu'a précisé de son côté hier un représentant autorisé de la compagnie.

Les syndiqués CSN de l'usine Bohn, qui fabrique des appareils de réfrigération industriels, ont été accrédités en juin. Au milieu d'octobre, l'employeur décrétait le lock-out à la suite d'une journée d'étude et d'une baisse importante de la productivité au retour des employés.

L'annonce soudaine de cette fermeture a toutefois modifié le climat de négociation déjà fort orageux. Les parties doivent toujours se rencontrer à la fin du mois, en présence d'un conciliateur.

Le syndicat croit fermement que ce projet de fermeture est une tactique «dure» de négociation.

Il a rendu public une lettre de la compagnie à ses employés, datée du 2 mars dernier, dans laquelle l'employeur prévoit un accroissement record du volume d'affaires cette année. On y précise en outre que la compagnie songe à accroître sensiblement le nombre des produits offerts à sa clientèle.

La compagnie aurait en outre voulu imposer du temps supplémentaire à ses employés dans les jours qui ont précédé le lock-out et elle aurait embauché deux nouveaux employés et doublé la surface de son magasin. Des cadres supérieurs ont aussi parlé, durant la même période, de la possibilité de doubler le personnel au cours des deux prochaines années.

Un porte-parole de la compagnie a précisé hier que la fermeture «était sérieuse» et qu'un employeur renvoie rarement tout son personnel cadre à des fins de négociation.

L'ancienneté, la sécurité-santé et les congés comptent parmi les principales pierres d'achoppement de ce conflit. Selon un porte-parole syndical, la compagnie voudrait avoir le droit de mettre à pied qui elle veut pour des périodes de temps inférieures à trois jours, ce qui constitue, dans l'esprit du syndicat, un moyen de procéder à des sanctions disciplinaires déguisées.

Les deux parties n'ont pas entamé les négociations des salaires. Dans ce domaine, le syndicat veut rattraper le retard accumulé. Il souligne que les soudeurs sont payés \$4,80 à leur entrée, ce qui est fort loin des conditions du marché. Le salaire maximum serait porté de \$6,25 l'heure à \$9,50 en vertu des demandes syndicales formulées au début de la négociation.

Si la compagnie veut fermer une usine aussi rentable, on ajoutait les porte-parole syndicaux, que le gouvernement la nationalise purement et simplement.

Les hôpitaux et centres d'accueil de Montréal ne savent plus trop bien sur quel pied danser

par Marie Laurier

Devançant leurs collègues de l'hôpital Sainte-Justine qui s'apprétaient tôt ce matin à se mettre en grève, les 250 employés CSN du Centre d'accueil Pierre-Joseph Triest ont débrayé dans la nuit de mercredi, soit à 2 h 15.

Cet établissement situé dans l'est de Montréal reçoit 250 hommes âgés répartis dans cinq unités de soins psychiatriques, de gérontologie et de soins prolongés. Dans la journée d'hier, les services essentiels ont été «partiellement» respectés selon l'évaluation faite par la partie patronale, ce qui est contesté par la partie syndicale. Les 25 cadres du centre d'accueil ont dû prêter main forte au personnel restant.

Selon M. Serge Bilodeau, conseiller en gestion du personnel, c'est à la buanderie, à l'entretien ménager et à la cuisine que les principaux problèmes d'intendance étaient les plus aigus. Un certain nombre de «bénéficiaires» souffrent d'incontinence, d'autres sont entière-

ment dépendants pour les moindres soins corporels.

Les employés de Joseph Triest ont formé un syndicat unique et ils ont débrayé à plusieurs reprises depuis le 13 octobre. Mais hier, c'était un arrêt de travail illégal en vertu de la Loi 62 qui suspend le droit de grève jusqu'au 28 novembre.

Pendant ce temps, la direction de l'hôpital Sainte-Justine s'appréhant hier à faire face à une grève de ses 1.200 employés généraux qui pouvait être déclenchée à minuit ce matin. À moins d'un contre-ordre reçu à la toute dernière minute à la suite du conseil fédéral de la CSN qui s'est déroulé hier à Québec et qui recommandait d'attendre la grève générale de lundi prochain, les employés généraux de Sainte-Justine étaient bien décidés, hier soir, à défer la loi dès aujourd'hui, en vertu d'un mandat reçu mardi.

Les médecins et le personnel cadre de Sainte-Justine étaient prêts à venir prêter main forte pour dispenser les soins et les

services aux patients, au cas où la liste des salariés prévus pour les services essentiels serait insuffisante. En fin d'après-midi hier, l'hôpital logeait 344 enfants et 30 bébés, soit à peu près la moitié de sa capacité d'accueil en temps régulier.

«Nous avons agi exactement comme nous avions envisagé de le faire lundi dernier, au moment où nous envisagions le débrayage général de nos employés», a précisé M. Michel Vézina adjoint au directeur général de l'hôpital Sainte-Justine.

Ce scénario prévoit une diminution des occupants du centre hospitalier, l'interruption des admissions électives, la liste

de disponibilité des médecins et du personnel-cadre. M. Vézina a précisé que «jusqu'à nouvel ordre», l'urgence et les cliniques externes restent ouvertes.

«Il est bien entendu que nous suivons l'évolution de la situation minute par minute, d'heure en heure, a dit M. Vézina. Nous sommes en mesure d'assurer la population que toutes les dispositions seront prises pour dispenser les soins et services requis aux enfants».

D'autres établissements de santé ont décidé par un vote majoritaire de défer la loi 62, certains affirmant que le débrayage aurait lieu tôt ce matin, pour se raviser par la suite préférant attendre le mouvement général de lundi prochain.

Parmi ces établissements, mentionnons les hôpitaux Queen Elizabeth, Saint-Michel, Hôtel-Dieu de Montréal, Louis-H. Lafontaine, Rivière-des-Prairies, Saint-Luc, Villa Médica et le CLSC Saint-Henri. Un avis de grève a été envoyé à la direction des pavillons Sainte-Croix et Val-Joli pour le 19 novembre.

Enfin, le Conseil sur le maintien des services essentiels a dépeché un expert à la Résidence de Ville Saint-Pierre, en banlieue ouest de Montréal, afin d'examiner la situation qui prévaut dans ce centre d'accueil où les employés membres de la FAS-CSN ont repris le travail mardi matin après une grève qui durait depuis le 23 octobre.

Le train de Mississauga: une nouvelle explosion fait fuir les secouristes

MISSISSAUGA (PC) — Plus de 75 ouvriers et techniciens spécialisés ont dû prendre leurs jambes à leur cou, hier, quand une bouffée de chlore et de vapeur d'eau s'est mise à jaillir d'un wagon-citerne déraillé, formant un nuage d'acide chlorhydrique mortel.

Mais les sollicités généraux de la province M. Roy McMurtry, a par la suite affirmé, en conférence de presse, que malgré cette bouffée les concentrations de chlore n'avaient pas augmenté dans le secteur de l'accident de samedi soir, qui a entraîné l'évaluation de 223.000 personnes, dont 75.000 attendent toujours de rentrer à la maison.

Une autre bouffée s'est produite mardi soir, a-t-on également appris. Elle a fait fuir les équipes de secours et a jeté au sol un spécialiste des fuites chimiques.

Personne n'a été blessé à cause de ces deux bouffées de chlore mais tous les spécialistes ont alors mis leur masque à gaz.

M. McMurtry a affirmé que les 75.000 personnes devaient passer une quatrième nuit loin de leur demeure, située dans les 40 km carrés entourant le site de l'accident.

Les ouvriers et techniciens ne sont pas encore parvenus à colmater la fissure de 90 cm dans la coque du wagon de chlore. «La réparation du wagon s'est avérée plus compliquée que ce qu'on prévoyait», a admis M. McMurtry. Il n'y a toutefois pas de danger pour les 150.000 personnes qui ont pu rentrer chez elles mardi, a-t-il ajouté.

Le maire de Mississauga, M. Hazel McCallion, a annoncé que CP Rail allait payer la note pour les 800 personnes, maintenant logées dans des centres de secours, qui devront aller rester à l'hôtel.

La plupart des personnes encore évacuées demeurent chez des parents ou des amis.

De son côté, le ministre ontarien de l'Environnement, M. Harry Parrott, a précisé sans plus de détails que le secteur est soumis à de mauvaises odeurs.

Aux personnes rentrées chez elles mardi, on avait conseillé d'ouvrir les fe-

nêtres en arrivant afin de chasser les gaz toxiques qui auraient pu s'accumuler dans leur demeure.

La concentration maximum de chlore a été de six fois celle qui provoque des pleurichements et des irritations de la gorge et du nez, ont révélé des fonctionnaires à la suite de la conférence de presse.

Des poches de gaz se sont formées dans des creux de terrain, près de l'autoroute Queensway et de la vallée de la rivière Credit.

Selon le leader du gouvernement aux Communes, M. Walter Baker, personne ne devrait signer de renonciation à d'éventuelles poursuites, à la suite du déraillement de wagons-citerne de la fin de semaine, près de Toronto, sans avoir reçu l'avis d'un avocat.

Il répondait hier au député libéral Peter Stollery, de Toronto-Spadina, à propos de l'offre du Canadien Pacifique de rembourser «Les dépenses raisonnables» de gîte et de couvert des personnes évacuées de Mississauga et d'Oakville, à la condition qu'elles signent des renoncements de poursuites.

Il a toutefois rejeté la suggestion de M. Stollery, s'appuyant sur l'argument que les chemins de fer sont de juridiction fédérale, voulant que le gouvernement fédéral fasse les premiers pas dans le dédommagement des évacués. L'usage veut que les provinces demandent d'abord l'aide d'Ottawa en cas de catastrophe, a ajouté M. Baker.

Le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, a de son côté démenti l'affirmation du député libéral Jesse Flis, de Toronto Parkdale-High Park, voulant que la Commission canadienne des transports (CCT) ait l'intention de congédier 100 personnes. La CCT, responsable des chemins de fer, s'est déjà plainte d'une insuffisance de personnel.

Mardi soir, devant le comité des Transports des Communes, le commissaire J.A.D. Magee, de la CCT, a révélé que le gouvernement avait ordonné cette réduction.

Le RCM tiendra un colloque sur les services de la ville

L'occasion d'un colloque sur les services municipaux marquera, pour le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), une manifestation de vitalité.

En dépit de résultats électoraux décevants à l'automne 1978, le RCM a voulu maintenir une action post-électorale soutenue au Conseil municipal aussi bien que dans les quartiers.

«Par son dynamisme soutenu, par son accessibilité à la population et par la façon dans laquelle son programme reflète les aspirations des sans-pouvoir dans la société, le RCM a clairement démontré qu'il est le seul parti capable de canaliser les forces de l'opposition à Montréal, et ce malgré un contexte politique urbain très difficile, auquel s'ajoutent les préoccupations de beaucoup de personnes pour la question nationale et les négociations dans le secteur public», affirme le RCM dans un communiqué.

Ses interventions sur diverses questions, la présentation de mémoires au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée nationale, la reprise de l'activité militante dans certains quartiers, la participation à la campagne de protestation contre la hausse des tarifs des autobus, ont fait du RCM, selon ses dirigeants, l'une des rares forces actives sur un plan municipal.

«Au cours de cette année, qui a été marquée par une paralysie et une aliénation sans précédent de la population, seul

le RCM a résisté efficacement à cette tendance et a tout fait pour inclure la population dans le débat municipal».

Le colloque du RCM, prévu pour le samedi 17 novembre, à l'église Saint-Jean, 110 rue Sainte-Catherine est, a pour but de faire le point sur la qualité de vie des Montréalais et leurs services municipaux.

«Comme nous le constatons déjà depuis plusieurs années, la ville de Montréal connaît des difficultés financières qui se traduisent par une diminution des services offerts à la population. Du côté de l'administration, on parle de rationalisation des services, tandis que pour les quartiers la situation se traduit par des fermetures de centres récréatifs ou des diminutions du nombre d'heures d'ouvertures des piscines, patinoires et bibliothèques, quand ce n'est pas la fermeture pure et simple de centres d'activités socio-culturelles.»

Le thème du colloque survient précisément au moment où la ville de Montréal décide de fermer quelques dizaines de patinoires extérieures comme en témoignait un page publicitaire diffusée dans un quotidien de Montréal et payée par le Syndicat des employés manuels de la ville de Montréal.

A cette annonce, l'administration municipale réplique en affirmant qu'elle ferme les patinoires peu fréquentées qui ne justifient plus leurs frais d'entretien et de surveillance.

AUJOURD'HUI

L'ex-ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, parlera du livre blanc à 13 h devant les étudiants de l'Université Concordia, à l'auditorium de la bibliothèque Vanier, campus Loyola.

À 14 h, assemblée publique du conseil des commissaires de la CECM, au 3737 rue Sherbrooke est.

À 17 h 30 débute à l'Université Laval le colloque «Pompéi 79» organisé par les Sociétés d'études grecques et latines du Québec.

À 19 h, discussion et présentation du film Double journée sur la condition de la femme en Amérique latine. Soirée organisée par le Comité anti-impérialiste des peuples du tiers-monde au 3555 rue Saint-Urbain.

À 20 h, soirée d'information de l'Association canadienne pour les Nations unies, au 2201 rue Édouard-Montpetit.

À l'hôtel Le Quatre Saisons, déjeuner annuel de l'Institut canadien des compagnies immobilières publiques. Le ministre fédéral des Finances, M. John Crosbie, est le conférencier invité.

À l'hôtel Beauséjour de Moncton se poursuit la Conférence nationale sur la santé et la sécurité au travail.

Les centres permanents de la Croix-Rouge sont ouverts aux heures habituelles, rue Sherbrooke est et boulevard Dorchester ouest. Il y a aussi clinique de sang au service des loisirs de Longueuil, 1863 rue Brébeuf, de 14 h 30 à 20 h 30.



Un imposant nuage de chlore et de vapeur d'eau s'est formé hier au-dessus du train déraillé de Mississauga. Ce nuage d'acide était mortel. (Photolaser CP)

Les homosexuels estiment que la CECM est simple locateur

par Bernard Morrier

Le juge Marc Beauregard, de la Cour supérieure, a commencé à entendre hier les représentations de l'Association pour les droits de la communauté «gaie» du Québec (ADCGQ), dans la poursuite qui oppose cet organisme à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), celle-ci refusant de lui louer ses locaux, sous prétexte que l'homosexualité est condamnée par l'Église catholique.

Les procureurs de l'ADCGQ ont d'abord soutenu que, lorsque la CECM loue des locaux en dehors des heures de classe, elle n'est plus considérée à ce moment comme une institution d'enseignement mais bien comme un simple locateur d'espace et, à ce titre, elle doit donc se conformer à la Charte des droits et libertés de la personne.

L'ADCGQ a notamment fait entendre comme témoin M. Guy Bourgeault, un théologien et professeur à l'Université de Montréal, qui a expliqué comment l'Église a depuis toujours condamné les actes d'homosexualité sans pour autant condamner les homosexuels.

A cet effet, il a parlé de quatre grands

courants au sein de la secte religieuse, le plus orthodoxe étant celui du pape Jean-Paul II, qui rappelle que l'homosexualité est immorale. Il a cependant souligné que la pratique pastorale avait fait l'unanimité quand il s'était agi de la compréhension et de la sympathie que tout chrétien doit avoir sur cette question. D'autres courants plus libéraux acceptent ce phénomène ou sont indécis à son sujet, sans cependant parler d'immoralité, et font appel à la compréhension et à l'accueil des homosexuels.

Pour sa part, la vice-présidente de la CECM, Mme Colette Biche, a soutenu que le fait de louer des locaux de son organisme à des homosexuels pourrait avoir un effet néfaste sur les élèves car ce phénomène n'est pas reconnu comme officiellement acceptable.

Selon elle, louer des locaux à des «gaï» pourrait signifier que la CECM, aux yeux des enfants, accepte l'idéologie du groupe.

Parlant ensuite de son entrevue entre des représentants de la CECM et de l'ADCGQ, elle dit s'être inquiétée quand ces derniers ont fait part de leur intention

de s'occuper éventuellement de la clientèle scolaire de la CECM. Mais finalement, l'ADCGQ a précisé que, pour le moment, on ne comptait pas s'intéresser aux élèves. Mais cette seule pensée, selon Mme Biche, était suffisante pour inquiéter grandement les parents et justifier la CECM de ne pas louer ses locaux au groupe.

De son côté, une travailleuse sociale, citée à la barre par l'ADCGQ, a affirmé que la présence d'homosexuels dans les écoles n'aurait pas et n'a pas d'effets néfastes sur les enfants, ceux-ci étant déjà sensibilisés à ce phénomène par la publicité et les cours d'éducation sexuelle.

En entamant leur plaidoirie, hier, les procureurs des demandeurs, tout en invoquant l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne, ont affirmé que la CECM avait posé un geste discriminatoire en refusant de louer ses locaux à leurs clients, parce qu'elle s'est plus fiée à la nature même du groupe qu'aux critères d'admissibilité à la location.

Cette plaidoirie devrait se terminer aujourd'hui, pour être suivie de celle des procureurs de la CECM.

**Fiducie
du Québec**

dépôts garantis

13
12¹/₄
12¹/₂

1 an
2 ans
3, 4 et 5 ans

- dépôt initial minimum \$1,000;
- intérêts versés annuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur les Dépôts Garantis. Pour obtenir ce dépliant, venez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne

Montréal:
1, Complexe Desjardins
(514) 281-8840
De l'extérieur, composez sans frais
1-800-361-6840 (demandez le poste 8840).

Nouvelle succursale de Laval:
Place Val des Arbres, Tour A
1600 est, boulevard Saint-Martin
(514) 668-5223
De l'extérieur, composez sans frais
1-800-361-3905.

COLLOQUE RCM

Samedi, le 17 novembre 1979
9.00 - 17.00 hrs

LA QUALITÉ DE LA
VIE À MONTRÉAL ET
LES SERVICES MUNICIPAUX

9.00-12.00
Panel: Pierre Bélec, Directeur général de l'Association québécoise du Plein Air
Jean-Pierre Bonhomme, journaliste à La Presse
Michael Faïnstat, conseiller municipal du RCM
Louis Jolin, rédacteur à la Revue DES-SPORTS
Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste

14.00-16.00
Atelier: 1. Qualité de la vie
2. Services municipaux
3. Projets d'action

16.00-17.00
Musique

Sous-sol de l'Église St-Jean
110 est, rue Ste-Catherine
(coin de Bullion)

Avant la grève générale

AU moins dans l'immédiat, donc, la grève générale illimitée qui devait paralyser, mardi, l'ensemble du secteur public et parapublic n'a pas eu lieu, au grand soulagement de la population, les syndicats obtempérant à la loi 62 ou au contre-ordre lancé par la direction du Front commun. Ainsi, à défaut peut-être de changer le sort de ses candidats aux partielles d'hier, le gouvernement Lévesque aura-t-il, à tout le moins, donné temporairement satisfaction à la majorité, de plus en plus inquiète à mesure qu'approchait l'imminence du débrayage. S'il veut encore sauver sa crédibilité, notre « bon gouvernement » devra cependant faire davantage que de confesser son échec et de jouer de ses muscles législatifs.

Dans les toutes prochaines journées, Québec doit réussir à régler avec le Front commun l'ensemble du dossier des négociations, sous peine de sombrer, à son tour, dans les affres qui ont finalement emporté le régime Bourassa.

En effet, bien téméraire est le pari qu'a fait le gouvernement de voir les bases syndicales renverser les positions prises, au sommet, par le Front commun. Il est vrai que le sort d'une grande partie des serveurs de l'Etat n'est pas dramatique au point d'exiger une mise en échec de tout l'appareil public. Il est vrai également qu'on ne décède pas à l'endroit de l'actuel gouvernement le rejet politique de plus en plus global qui en était venu à caractériser le mouvement syndical, et notamment le Front commun, à l'égard du précédent régime. Mais les négociations présentes n'en sont pas moins très politiques.

Plusieurs dirigeants syndicaux n'en reviennent pas de la facilité relative avec laquelle ils ont décroché des majorités substantielles en faveur de moyens de pressions mêmes ultimes contre la partie patronale et son président, M. Jacques Parizeau, le ministre des Finances. Ces résultats ne tiennent pas seulement à l'habileté des radicaux, mais à l'alliance fortuite que font avec eux maints salariés libéraux à qui il ne déplait pas, à leur tour, de mettre le gouvernement péquiste en difficulté. Cela tient aussi, évidemment, aux conditions mauvaises de certaines catégories de salariés que Québec ne se presse pas de relever. Ayant en plus bafoué ses propres militants qui sont

aussi, dans bien des cas, des militants syndicaux, le gouvernement du Parti québécois risque encore de faire majorité contre lui, même si cette fois le mandat réclamé par le Front commun porte sur une grève devenue « illégale ».

Après avoir passé l'éponge sur les frasques de l'ancien Front commun, le ministre de la Justice, toujours au nom de la même paix sociale, mais aussi au nom des négociations qui ont repris, serait bien mal avisé de suivre les conseils de l'opposition et de lancer les huisseries aux troupes des syndicats qui rejettent cette loi « qui n'est pas respectable et qui ne sera pas respectée ». Il sera toujours temps, en effet, de sévir et de tenter de sauver ce qu'il reste de légitimité à ce genre de législation d'exception. Le gouvernement, son chef en tête, ont d'autres chats à fouetter dans les jours qui nous séparent du prochain rendez-vous avec le chaos, appréhendé pour lundi. L'objectif officiel de la loi 62 est d'amener un règlement. Si un règlement survient prochainement, Québec pourra s'en féliciter, même si techniquement la loi a commencé d'être défilée.

Pour en venir en aussi peu de jours à un règlement global qui évite aux deux parties et à tout le Québec de se payer le luxe d'une coûteuse aventure collective, il faudra évidemment que le Front commun révisé ses demandes et les ajuste à un compromis qui soit acceptable tant à ses membres qu'à ses vis-à-vis patronaux. Mais il importe surtout que le chef du Trésor mette fin à sa stratégie de la constipation et mette sur la table les dernières cartes qu'il garde dans sa manche et qu'il n'a pas déviolées dans sa publicité du « gros bon sens ». Le gouvernement devra sûrement aussi retirer certaines de ses demandes, notamment au chapitre des clauses normatives accordées par le gouvernement Bourassa et qu'il faudrait d'abord mettre en application avant de les retirer au profit d'une plus grande centralisation à Québec!

Le gouvernement peut d'autant mieux en venir à un compromis avec le Front commun que l'opposition libérale, malgré le plaisir qu'elle prend au spectacle actuel, n'est pas irresponsable au point de soushaïter un enlèvement des négociations, la paralysie des services publics et parapublics, et les nombreux et coûteux imbroglios judiciaires qui s'ensuivraient.

Au contraire, M. Claude Ryan n'a pas caché que le sort de certaines catégories d'employés de l'Etat devrait être mieux compris et amélioré à l'occasion des présentes négociations. Les libéraux, devant la poussée de l'opinion publique, n'avaient pas d'autres choix que d'appuyer le moyen législatif retenu par le gouvernement. Mais ils sont loin d'être sûrs que cette voie n'aboutira point à un impasse.

Nous n'en sommes heureusement pas encore rendus là. Toutes les tables de négociations ne sont pas bloquées. En plus du Front commun qui doit reprendre intensivement les discussions avec les patrons de l'enseignement et des affaires sociales, d'autres groupes travaillent fébrilement à un règlement, notamment le Cartel des organismes professionnels de la santé, où l'on affichait hier un certain optimisme. Si la menace d'un débrayage général lundi prochain était de nature à accélérer ce processus et à provoquer un accord également général, le flirt avec l'illégalité n'aurait pas eu que de mauvais effets!

Néanmoins, même si le gouvernement compte sur l'acceptation de ses offres par la base et sur le refus d'au moins une partie du Front commun de plonger dans une grève illégale, celle-ci ne saurait être complètement écartée. Mais en toute hypothèse, la conjonction n'est pas périlleuse pour le seul gouvernement. Elle l'est tout autant pour le Front commun. Les trois centrales n'auront évité une crise que pour tomber dans une autre, si, après avoir échappé à la division de leurs troupes à la base, elles en viennent à heurter encore une fois tout le public des écoles, des hôpitaux et des autres services de l'Etat.

Avant d'en venir à la loi 62, Québec avait le moyen d'exempter certains établissements d'une grève appréhendée ou en cours si la santé ou la sécurité publique était en jeu. Les syndicats du Front commun devraient prendre les devants et décréter eux-mêmes, si jamais ils débroyaient lundi prochain, non pas seulement quels services essentiels seraient maintenus, mais, carrement, quelles institutions seront complètement exemptes de tout débrayage. Ils peuvent en effet se passer au besoin de la légalité. Mais ils courent au désastre s'ils tombent dans l'inhumanité.

Jean-Claude LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

Une occasion ratée

Il n'est pas tant la volte-face du gouvernement conservateur qui gêne que le fait de vouloir occulter les raisons ambiguës qui l'ont motivée, ainsi que l'occasion manquée par la diplomatie canadienne de s'affirmer dans cette affaire.

En effet, les recommandations du sage Stanfield viennent à point pour justifier ce revirement de la position de M. Clark qui reprend aussitôt à son compte les arguments en faveur d'un Canada traditionnellement pacificateur et modérateur au Moyen-Orient. Cependant, les raisons de cette reculade ne relèvent pas moins de la Realpolitik que de celles qui ont poussé notre premier ministre à promettre ce déménagement: la préservation des intérêts électoraux et mercantiles. Si M. Clark avait tenu sa promesse de démentir l'ambassade, le grand capital pour lequel le gouvernement conservateur travaille sans vergogne (l'affaire de Pétró-Canada, par exemple, l'a amplement démontré) ne lui aurait pas pardonné lors de prochaines élections, la perte de ces millions de Petro-dollars issus de contrats conclus avec certains pays arabes; il ne lui aurait sûrement pas pardonné consécutivement de résister aux pressions de ces pays dont les mesures de retorsion ont été exprimées ouvertement. Il faut constater d'ailleurs en passant que la presse est étou-

namment plus sereine à l'égard des groupes de pression (voir l'éditorial de M. Roy dans LE DEVOIR du 31 octobre 1979) lorsqu'elle constate une victoire du lobby arabe et pro-palestinien sur le lobby israélien plutôt que l'inverse (éditorial de Jean-Claude Leclerc, LE DEVOIR du 22 juillet 1975).

Les retombées réellement embarrassantes et inattendues de cette volte-face sans nuances (la promesse du déménagement n'en comportait pas plus d'ailleurs) font que la diplomatie canadienne au Moyen-Orient n'est plus dans la situation où elle se trouvait antérieurement; en fait, paradoxalement, elle a été conduite à mener des actions étrangères à ses objectifs habituels dans cette partie du monde:

- 1) l'ambassadeur « extraordinaire » du Canada a établi le contact avec un représentant officiel de l'OLP, ce qui implique une reconnaissance « de facto » de celui-ci, contraire à la politique canadienne menée jusque-là;
- 2) la reculade du gouvernement Clark exprime un désaveu implicite et public de la politique israélienne, ce qui n'est pas la coutume au Ministère des Affaires extérieures;
- 3) la diplomatie canadienne s'abandonne à ses contradictions contenues dans cette affaire et sa pusillanimité.

Enfin, la diplomatie canadienne au Moyen-Orient a perdu à l'occasion privilégiée de « négocier » cette concession faite aux Arabes en ne liant pas sa décision à certaines clarifications et mises au point. Elle aurait pu par exemple:

■ redire bien haut que le processus de paix au Moyen-Orient repose aussi sur l'abandon du projet de l'OLP de détruire Israël, projet toujours contenu dans la Charte palestinienne;

■ fustiger les tentatives de certains pays arabes de boycotter les compagnies canadiennes qui traitent avec Israël;

■ montrer que le Canada, contrairement à l'Europe de l'Ouest, n'est pas à genoux devant les menaces de pays qui ont le pétrole en pouce, car il est également en bonne position de force économique et politique dans l'échiquier mondial.

Ces mesures accompagnant la décision finale de M. Clark auraient donné à celle-ci non seulement l'avantage d'une actualisation de sa politique au Moyen-Orient, mais aussi celui d'une autorité morale dont les effets sont souvent plus efficaces à long terme qu'une « neutralité bienveillante ».

Charles BENABOU, Ottawa, 1er novembre

Il fallait remettre le train sur ses rails

Le gouvernement a modifié les règles du jeu de la négociation? Quel sacrilège! N'ayons pas modifié les règles du jeu, nous-mêmes, en votant la grève générale au moment où les négociations allaient bon train. On ne peut tout de même pas affirmer qu'on ne négocierait pas, que les négociations étaient rompues! Ce n'était pas l'impasse!

La loi du gouvernement vient assurer — pour lui-même et pour nous, syndiqués — que les négociations doivent suivre leur cours « normal ». La grève est un acte grave et sérieux qu'on pose comme dernier recours quand rien ne va plus. Ce n'est pas le cas présentement! Qui plus est, cette loi ne vient pas mettre fin à la négociation en fixant unilatéralement les conditions de travail et les salaires comme ce fut le cas de certains décrets connus dans le passé.

Nos représentants syndicaux sont pleinement conscients — ils l'étaient quand ils nous ont recommandé de voter la grève — que celle-ci ne s'inscrivait pas dans la logique « normale » et « régulière »

de la négociation actuelle, puisque le principal argument qui a incité les syndicats à dire OUI majoritairement à leur recommandation de grève, n'a pas été « purement » syndical, mais bien « politique » et « stratégique » il fallait porter un « grand coup » de semence à ce gouvernement du P.Q. au moment où il avait à affronter l'électorat dans les élections complémentaires du 14 novembre et il fallait le faire avant que le ministère de l'Éducation par exemple (pour le monde de l'enseignement) ne puisse valider la présente session.

Mais l'homme à « ébranler » était nul autre que le ministre des Finances, M. Parizeau. Il imposait un rythme inattendu à la présente négociation et fixait un terme raisonnable, accepté de tous, à l'échéance dans les temps. (Une entente satisfaisante avant les Fêtes). Il rappelait à tous les intéressés que le débat se déroulait sur terre et non dans le ciel des idées.

Je crois bien que les syndicats — sauf peut-être dans le

cas des fonctionnaires de l'État — acceptaient au fond, quoiqu'en maugréant comme il se doit, ce nouveau leadership pragmatique de M. Parizeau pour les raisons suivantes:

1) le gouvernement doit prendre l'initiative de changer le « système » de négociation actuel qui crée des bourbiers ridicules.

2) Nous ne pouvons plus nous payer un tel rituel fastueux et luxueux dont les seules « parties patronales » et « parties syndicales » maîtrisent la « technique » et les « mystères ».

3) La population (qui paie la note: motel, hôtel, repas, etc.) ne veut plus assister de loin, passive et impuissante — à ce grand jeu des « grands prêtres » de la négociation — de la convention collective. Bref, il faut démythifier la négociation. Remettre en place les moyens et les fins.

Changer les règles du jeu, c'est la responsabilité du gouvernement et des syndicats, et c'est dans l'action qu'il faut le faire maintenant.

Marcel SOUCY, professeur Longueuil, 13 novembre

Le jour est arrivé

Le jour est arrivé. Il faut l'appeler le Grand Jour. C'est celui d'un peuple, pris depuis deux siècles dans une camisole de force, retrouve sa liberté.

Julien Graçq en donne la description idéale:

« Un grand privilège partagé détendait les ressorts de la jalousie et de l'envie, égalisait les rangs et brassait le remous d'une masse devenue fusible: celui d'un peuple entier, collé au sol et maintenant averti par son oreille profonde, que les temps voutus poussaient sur la scène, et qui pêle-mêle, abandonnant ses venelles et ses caves, se bousculait d'instinct, dans le désordre, vers le seul jour qui ravallait qu'on s'y brûle: le

Grand Jour. »

(Rivage des Syrtes)

D'autre part, le bien temporel, politique dans l'espèce, n'est pas suprême. Il doit se ranger sous le bien éternel. Ce qui fait dire à Léopold Sédar Senghor, restaurateur et président d'un aspect — le plus grand — de la culture. Il n'y a pas de nation digne de ce nom, il ne saurait y avoir de « commun vouloir d'une vie commune » sans tension spirituelle originale... Le Coran dit: Dieu n'a amélioré pas la situation d'un peuple avant que ce peuple n'améliore son âme. » Au Québec, l'Église n'existe plus depuis le calme plat de la révolution tranquille. Il faudra

la rappeler. Il ne sera pas nécessaire de lui confier nos destins politiques, comme ce fut le cas sous le régime du « carcan » (Groulx). Mais la cloisonner en sacristie nous priverait de l'aspect le plus grand de la culture », et même d'une lumière souvent fort utile à la politique. La collaboration du corps et de l'âme sera réglée dans un Concordat.

Les ennemis du Grand Jour sont, sans vouloir fixer un ordre d'importance: Claude Ryan, Joe Clark, Pierre Trudeau et son Marc Lalonde, Davis d'Ontario, et autres.

Gustave LAMARCHE, c.s.v. de l'Académie Canadienne Française

Joliette, 1er novembre

De Clignancourt à Kanawake

L'interprétation que faisait récemment M. de la Grange de l'exécution publique » de Jacques Mesrine par la police française est certes très intéressante sur sa toile de fond des « scandales de la France », mais je m'étonne que parmi les éditorialistes du Devoir il n'y ait eu personne pour réfléchir sur le rapprochement à faire entre l'assassinat légal d'un Mesrine et certaines pratiques policières bien chez nous.

Comme criminologue, je ne peux être dupe des explications fournies par la police, que ce soit en face d'un Mesrine armé jusqu'aux dents ou d'un jeune Mohawk susceptible de brandir une carabine. En effet, à quel citoyen peut-on encore faire croire au jour d'hui qu'il est « des fauves qu'on ne peut parvenir à capturer vivant »?

Mais le « meurtre » de Caughnawaga (Kanawake) comme celui de la Porte de Clignancourt sont paradoxalement rassurants. Il n'y a rien comme leurs propres bavures pour révéler les délinquants. N'en déplaise au commissaire François Bouvier son action est restée, à commencer par les blessures portées à Mlle Jeanjacquot. Manifestement il avait « oublié » les « bonnes » recettes pour effectuer plus « proprement » ce boulot de tueur paté qu'il s'attribue au soulagement hypocrite des plus hauts responsables de la justice française.

Ce qui m'inquiète profondément à vrai dire, c'est bien plutôt l'absence ou la faiblesse des réactions civiques en face de tels actes tant en France qu'au Québec. Ces actions policières, ordonnées légalement ou non, suppriment en quelques secondes ce que l'on croyait acquis par notre civilisation. En instaurant l'ordre policier, elles font disparaître la justice. Mais tout le monde ou presque ferme pudequie les yeux... Certes au Québec, dans l'affaire de Caughnawaga, une enquête a été ordonnée par le procureur général; il faut pour l'instant s'en féliciter. Cependant, contrairement à ce que peut croire le président de la Fraternelle des policiers de la CUM, la formation policière n'a jamais été une garantie de civisme, et la police française (dont les commissaires sont tous en principe licenciés en droit) nous en donne le triste exemple. En effet les manuels de science policière comme ceux des services secrets sont pleins de recettes pour effectuer des « opérations sans bavure ». Aussi souhaitable qu'elle soit, la formation des policiers est tout au plus la garantie d'un meilleur savoir-faire dont il convient de terriblement se méfier lorsqu'on croit encore à la justice et au droit. Il y a peu de temps on a vu, en effet, dans les agissements de la GRC ce que peut donner un « meilleur » savoir-faire: actes criminels,

manipulation de personnes, violation de la vie privée, etc... Point n'est donc besoin d'agiter les épouvantails des escadrons de la mort du Brésil ou de la Gestapo franco-allemande.

Les événements récents rappellent une fois de plus l'urgence de repenser la fonction policière, avant que ceux qui l'assurent présentement, décident unilatéralement de la définir selon des conceptions qui deviendraient rapidement non seulement mortelles pour certains d'entre nous mais aussi pour notre civilisation ou du moins notre démocratie.

Pierre Marie LAGIER, professeur à l'Université de Montréal.

Montréal, 8 novembre

LIBRE OPINION

Le cas très spécial des malades

par Albert Plante, s.j.

Les divers ralentissements de travail dans les hôpitaux au cours des derniers mois et la menace d'une grève illimitée ont mis en évidence le problème crucial qui se pose dans ce secteur particulier. L'expression « secteur particulier » est très justifiée. Des ralentissements de travail ou des grèves dans le milieu scolaire, la fonction publique et le transport en commun causent des problèmes majeurs, mais il demeure exact d'affirmer en toute certitude que les malades constituent vraiment une catégorie spéciale.

J'ai expérimenté à quelques reprises, au temps heureux où les hôpitaux ne connaissaient ni ralentissements de travail ni grèves, la compétence et le dévouement des médecins, des infirmières et des infirmiers. Un sourire aimable et pacifiant, des soins donnés avec délicatesse sont, pour le malade, des facteurs importants d'amélioration et de guérison. Un médecin, parmi les meilleurs de sa spécialité, me disait, en faisant allusion à un de ses patients qui se laissait aller au découragement, qu'un bon moral représen-

tait cinquante pour cent de la guérison. Et que dire des malades qui n'ont vraiment aucune chance de guérir! Or, on sait qu'un bon moral est fait de mille et une choses qui viennent à la fois du plus profond de soi-même et du milieu ambiant.

La compétence et le dévouement existent encore dans le secteur hospitalier, mais les ralentissements de travail et les grèves violent nécessairement le climat et nuisent à la sérénité et à la paix dont les malades ont tellement besoin pour lutter contre la maladie.

Le 9 novembre, M. Claude Brunet, président du Comité provincial des malades, analysait, en conférence de presse, la situation du moment et annonçait la formation d'une coalition pour les droits des malades. L'événement amena à l'Assemblée nationale une déclaration officielle sympathique aux malades, déclaration qui contenait une partie plutôt rassurante sur les services essentiels. En écoutant cette déclaration, on ne pouvait s'empêcher de penser qu'elle collait beaucoup moins à la réalité que les avancées de malades qui vivent au jour le jour les effets d'une conception, plus légaliste que

profondément humaine, des services essentiels. D'ailleurs, la question des services essentiels n'est pas la seule à entrer en ligne de compte quand on analyse lucidement toutes les conséquences des ralentissements de travail et des grèves dans le milieu hospitalier; il se produit une réaction en chaîne qui atteint les nombreux malades en attente d'hospitalisation, avec tout ce que ce retard comporte de frustrations, de stress, d'anxiété. C'est ce qu'a fait clairement ressortir, dans un télégramme envoyé au ministre des Affaires sociales, le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain. Ce qui est vrai, à des degrés divers, dans l'ensemble du Québec.

Les souffrances des malades, hospitalisés et non hospitalisés, doivent demeurer au centre des préoccupations de la société tout entière. À l'émision « Présent à l'écoute » de CBF, qui sollicitait les réactions de ses auditeurs devant l'éventualité d'une grève générale illimitée, une dame soulignait avec émotion qu'on était loin de faire, à différents paliers, tous les efforts requis pour attirer l'attention de l'opinion publique sur le cas des malades. Ce qui nous

ramène à l'assertion du début, à savoir que les malades doivent être placés, au moment des négociations, dans une catégorie spéciale qui mérite des attentions spéciales. C'est surtout à leur égard qu'il faut savoir « revêtir des entrailles de miséricorde », selon la forte expression de saint Paul dans sa lettre aux Colossiens. Expression et attitude que peuvent comprendre et vivre non seulement les croyants et les croyantes, mais aussi tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté.

Les malades constituant donc une catégorie spéciale, ne faudrait-il pas s'ingénier à mettre au point un mécanisme spécial de négociations? Est-ce exprimer là un désir chimérique? Est-il vraiment vain d'espérer que toutes les parties impliquées dans les négociations — gouvernement, partie patronale, partie syndicale — sauront bien, à force d'initiatives créatrices, trouver ce mécanisme spécial? Mécanisme qui, tout en respectant les droits légitimes de chacun, ramènerait en permanence dans le milieu hospitalier un climat serein et reposant, le seul qui soit adapté aux attentes légitimes des malades.

DOCUMENTS

Le NON de la Chambre de commerce

La Chambre de commerce de la province de Québec, où la presse avait cru déceler un fort courant d'attentisme et d'hésitation à l'égard du référendum, tient à dissiper toute ambiguïté et précise sa position envers le livre blanc dans cette déclaration dont nous avons amputé un passage portant sur un projet de réforme du fédéralisme, publié déjà l'an dernier.

Pour la Chambre de commerce de la province de Québec et pour ses membres, le livre blanc intitulé « La nouvelle entente Québec-Canada » avance des précisions sur le contenu économique de la proposition, précisions que nous attendions depuis plus d'une décennie. Car voilà plus d'un quart de siècle que la Chambre porte un intérêt actif à la question constitutionnelle et à deux reprises au cours des dix dernières années elle a formulé des propositions précises pour améliorer le cadre fédératif canadien et y accroître la satisfaction des Québécois.

Nos propositions sont, pour l'essentiel, du domaine de l'économie. Cela résulte à la fois de notre déformation professionnelle et de notre conviction que les aspirations pro-

fondes de la population du Québec visent fondamentalement à mieux maîtriser les leviers de son univers économique et ainsi réaliser sa spécificité culturelle.

La Chambre de commerce de la province de Québec partage ces aspirations et elle est partie prenante à cette volonté de changement. L'an dernier, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle, les Chambres de commerce adoptaient des propositions visant à la réorganisation de l'association fédérale canadienne. (...)

Ses recommandations, la Chambre en est très consciente, ne couvrent pas l'ensemble de la réforme constitutionnelle ni même la question fondamentale du partage des pouvoirs. Elles visent plutôt à définir un cadre s'appuyant sur les postulats et sur les données économiques afin de structurer une nouvelle association fédérale au Canada qui puisse satisfaire nos aspirations culturelles et économiques, celles de nos associés, corriger les failles du système actuel, réaliser une nouvelle union et le faire sans hypothéquer irrémédiablement notre avenir.

Voilà donc la perspective où s'est placée la Chambre pour analyser le livre blanc et il sera facile pour qui

conque s'arrête à faire la comparaison de constater pourquoi la Chambre ne peut souscrire aux propositions du gouvernement du Québec: nos prémisses partent d'un cadre canadien alors que celles des tenants de la souveraineté-association partent d'un cadre juridique distinct pour le Québec. Nos propositions ont l'avantage d'avoir reçu un accueil intéressé d'autres provinces — accueil tout à fait compréhensible puisqu'elles correspondent aussi à leurs aspirations.

Le non de la Chambre s'inscrit donc comme réponse à un choix réel et s'appuie sur sa conviction de la supériorité de ses propositions pour un renouveau constitutionnel.

Il ne saurait donc être question d'invoquer la peur et encore moins le terrorisme économique. La Chambre sait ce qu'elle veut et les propositions du gouvernement ne la satisfont pas.

À ce choix qu'a fait la Chambre s'ajoute une autre dimension, celle-là intrinsèquement liée au livre blanc. Elle ne doute pas de la capacité ni de la compétence des Québécois et des Québécoises à se réaliser quel que soit le cadre constitutionnel qu'ils choisissent.

La n'est donc pas la question, puisqu'il ne s'agit ni de capacité, ni de compétence, la véritable question porte donc sur les avantages à en tirer par rapport à la réalisation d'autres propositions.

Même dans l'éventualité de la négociation de l'association économique, la position stratégique du Québec serait moins forte qu'elle ne l'est actuellement et le Québec, de par sa situation de plus grande vulnérabilité, devrait céder plus à ses partenaires éventuels qu'il ne pourrait obtenir d'eux.

Pour illustrer le concept de la position stratégique on peut prendre exemple d'une grève de la Société des alcools au mois de juin par opposition au mois de décembre. C'est la même grève mais les rapports de force sont considérablement différents.

Dans le contexte de la

BIBLIOTHÈQUE

Compagnes

Comme si elles s'étaient donné un signal par je ne sais quel contrat tacite, elles sont sorties toutes les trois, discrètement, pour aller partager au-delà de la vie l'intimité qu'elles leur avaient donnée dans les sobrescrautes de ce siècle de guerres. Dix jours d'automne ont suffi. Yvonne de Gaulle, Mamie Eisenhower et Rachel Mussolini avaient le même rendez-vous. Elles sont parties, vieilles, seules, à l'âge où un siècle change. Elles vécurent

aux côtés de ceux qui en ont bousculé un. Leurs rôles commençaient souvent lorsque le public était absent; on ne saura jamais jusqu'où elles les ont joués. On se souviendra seulement qu'elles étaient là. Yvonne qui venait de ranger son tablier, Mamie qui faisait rire les dineurs, Rachel sombre comme on sait l'être en Italie. Ce siècle prend un dernier virage, et tout sera bientôt différent.

Robert LEVESQUE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Édition quotidienne \$65, par année, six mois \$36, trois mois \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois \$38, trois mois \$27. Édition du samedi: \$19 par semaine. Édition hebdomadaire: livrée à domicile par porteur \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par le poste aérien sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré. Numéro 0852. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (liques groupées).

L'avenir politique du Québec

2) Faire avancer les choses



par Jean-Paul L'Allier

Dans cet article, dont la première tranche était publiée hier, M. Jean-Paul L'Allier, ancien ministre, toujours inscrit au PLQ, s'interroge sur la problématique constitutionnelle au lendemain du livre blanc.

LES choses ont sans doute changé depuis l'arrivée de M. Ryan à la direction du Parti libéral et je ne conteste pas qu'il puisse prétendre réussir là où Lesage, Johnson et Bertrand n'ont pas réussi et là où, il l'a lui-même amplement souligné avec d'autres, nous avons échoué comme gouvernement de 1970 à 1976. Il faudra cependant que la démonstration soit faite de ce qui pourrait bien amener MM. Lalonde, Trudeau et Chrétien, ou même M. Clark, à lui consentir plus que ce qu'ils étaient déjà prêts à céder à Robert Bourassa.

À titre d'exemple, la multiplication des processus consultatifs, le droit de donner son avis ou même d'apposer son veto à la nomination de quelques juges à la Cour suprême (ce n'est pas un compliment que l'on fait à l'impartialité des juges lorsque l'on prétend accorder une valeur réelle à l'origine de leur nomination, présumant que le fait qu'ils soient nommés par un gouvernement plutôt qu'un autre peut avoir quelque influence sur l'issue des litiges et du même coup quelque valeur politique), la reconnaissance de certaines limites au pouvoir de dépenser en échange de la confirmation irrévocable du droit pour Ottawa d'intervenir à chaque fois qu'il pourra justifier que cela contribue à diminuer les disparités régionales (c'est comme fermer une fenêtre pour ouvrir une porte de grange), le privilège de se voir déléguer l'exercice de droits par ailleurs définitivement concentrés à Ottawa, en matière de communication et de cul-

ture par exemple, etc., peuvent constituer pour les administrations des changements majeurs, peuvent également faciliter et même améliorer la gestion quotidienne des politiques fédérales, mais tout cela ne change rien quant au fond du problème: le partage des pouvoirs et de l'autorité politique pour l'avenir. Or, ce sont là quelques-unes des positions connues à ce jour des politiciens fédéraux, de quelque parti qu'ils soient, des illustrations du fédéralisme «renouvelé» qui nous étaient suggérées comme «changements fondamentaux» quand j'étais au gouvernement.

Il ne faudra pas non plus oublier que, depuis deux générations au moins, à chaque fois que la crise canadienne est devenue quelque peu aiguë, on a créé à Québec et à Ottawa des commissions d'enquête toutes plus prestigieuses les unes que les autres: il y eut le rapport Rowell-Sirois, le rapport Tremblay à Québec en 1956, le rapport Laurendeau-Dumont et tout récemment le rapport Pépin-Robarts. Malgré la qualité de ceux qui ont fait ces travaux, la crédibilité que la population leur a accordée et la pertinence, chacun à leur époque, de leur perception de la situation autant que de plusieurs des solutions proposées, ils ont tous laissé étrangement indifférents les pouvoirs fédéraux qui n'y ont pris que ce qui favorisait leurs thèses. Cela est tristement illustré par le sort fait aux deux derniers en particulier. C'est un peu comme si les hommes politiques devenaient sourds ou

refusaient de reconnaître des évidences qu'un homme comme Lester B. Pearson ne craignait pas finalement d'accepter. Et pourtant...

Il ne sera pas facile de prouver et de convaincre qu'il pourra en être autrement dans un avenir immédiat et que les cris du cœur en vue de «changements en profondeur» ne sont tout simplement plus hauts aujourd'hui parce qu'ils sont proportionnés à la crainte qu'inspire le Parti québécois et le choix référendaire. Batta le Parti québécois semble pour plusieurs défenseurs de la thèse fédéraliste de loin plus important que régler le fond du problème. Si le Parti québécois en était la cause, cette attitude serait la bonne. Si on accepte cependant qu'il n'en est que le plus important symptôme, c'est différent. Cacher une gangrène ne la fait pas disparaître.

De part et d'autre, on nous dit que le choix sera historique et décisif et que, conséquemment, la réponse devra être claire et non équivoque. En y regardant de plus près, on constate que les péquistes ne considèrent que le «oui» comme décisif et irréversible alors que les libéraux ne considèrent que le «non» comme ayant la même valeur. Claude Ryan déclarait même à l'émission «Présent» du matin du 5 novembre qu'il ne se sentirait pas lié par un oui au référendum s'il était par la suite élu à l'élection générale. René Lévesque ferait sans doute, à l'inverse, la même déclaration. Ce qu'il y a d'historique, c'est le fait

que le Québec votera pour la première fois dans un référendum sur la question constitutionnelle et ce qu'il y a de décisif, c'est que ce vote enclenchera ou non un processus global et irréversible de négociation, confirmant un Canada à 10 ou reconnaissant un Canada à 2 ou même 2 pays souverains et indépendants. Tout le reste n'est que stratégie et parade de négociation.

Car il devra y avoir négociation, c'est la prochaine étape, quels que soient les partis au pouvoir. Or, dans une négociation, il y a traditionnellement une ou des parties patronales «en défense» et une ou des parties syndicales «en demande». Bien que toute analogie soit boiteuse, on me permettra de comparer ici le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes à la partie patronale alors que le Québec serait comparable à la partie syndicale. C'est en effet lui qui est à l'origine des revendications, qui s'est formé en syndicat et, face à une partie patronale qui se trainait les pieds, s'est donné un exécutif «dur», entendez par là le Parti québécois.

Pour poursuivre cette image, l'indépendance serait le droit de grève. Le nouveau contrat ou la convention collective recherchée par l'actuel exécutif syndical s'appelle le projet de convention collective différent (le fédéralisme renouvelé) plus proche des positions patronales (fédérales et canadiennes) traditionnelles mais encore largement inacceptables ou de toute façon refusées dans le passé. Si s'engage de plus, tant auprès de ses membres (les Québécois) qu'auprès des représentants patronaux à ne jamais recommander ou favoriser la grève.

D'un côté, le Parti québécois a une déplorable et désagréable vieille habitude à ne considérer comme bons Québécois

que ceux qui partagent non seulement ses choix, ses orientations et ses politiques mais autant que possible ses habitudes, ses névroses et ses complexes ou même ses tics. De l'autre côté, les fédéralistes développent progressivement la même attitude d'intransigeance à l'égard des Québécois qui n'acceptent pas de s'afficher «Canadiens d'abord»; ce sont sans doute les sous-produits d'une polarisation qui connaît des sommets d'intolérance et d'intransigeance au cours des prochains mois. Plus nombreux seront ceux qui y résisteront, moins difficiles seront les lendemains du «oui» ou du «non».

Le Parti québécois s'identifie jalousement et avec une emphase exagérée à la cause québécoise dont il se reconnaît l'essentiel et même l'exclusif défenseur; c'est du moins l'impression qu'il donne. Il en verra peut-être quelques conséquences dans les résultats des prochaines élections partielles.

Si par ailleurs il advenait que le Parti libéral du Québec soit davantage le porte-parole au Québec des intérêts fédéraux ou canadiens plutôt que de se présenter, auprès de la population québécoise, comme une alternative valable au Parti québécois, il se créerait alors des problèmes tout aussi insolubles. Il aurait choisi de vieillir dans l'obstination plutôt que d'assumer, dans sa tradition profonde, la légitimité québécoise. Il pourrait sans doute réunir des groupes aussi disparates qu'importants aux fins de battre le référendum et même le Parti québécois et de prendre le pouvoir mais il contribuerait à diviser profondément la société francophone québécoise.

Quoi qu'il en soit, il faut connaître les positions, leur contexte et la crédibilité des parties avant de répondre à la question référendaire. Il faut analyser les positions de négociation en gardant à l'esprit, quels que soient les discours, que s'il doit y avoir négociation qui conduit à un règlement, le règlement n'est jamais la traduction intégrale de la demande syndicale, que les partis font des compromis et que finalement le syndicat reçoit moins qu'il a demandé, le patron accordant plus qu'il n'aurait voulu ou souhaité.

Conséquemment, il sera intéressant de poursuivre cette analyse des positions péquiste et fédéraliste et de voir laquelle des deux, si elle était réduite par le processus de la négociation, serait encore la plus susceptible au bout du compte de constituer un «règlement acceptable» pour l'assemblée générale des travailleurs à laquelle je compare ici la population québécoise dans ses aspirations moyennes, pour compléter ma comparaison.

Dans le débat, ceux qui présenteront l'indépendance comme la solution à tous nos maux et le grand pas du Québec vers une problématique réalisation collective d'un grand rêve et d'un grand sort pourront séduire par le discours mais nous tromperont: nous ne sommes pas à la veille de faire du Québec une société désincarnée et radicalement différente de son environnement nord-américain.

Par ailleurs ceux qui, faisant miroiter des réformes de surface et des rêves de fédéralisme renouvelé trop souvent déçu, voudraient, par une fiction de l'esprit, effacer les vingt dernières années de contestation et d'évolution québécoises pour proposer à la population d'aujourd'hui de tout recommencer sur les vieilles bases mais avec des hommes nouveaux, après la «crise péquiste», nous trompent également.

Il se peut cependant qu'un nombre important de citoyens, mus par la crainte ou tout simplement mal préparés à faire le choix qui s'impose, acceptent cette dernière argumentation. S'il s'agissait d'une majorité, seule l'échec de changements radicaux et sans doute alors encore plus profonds serait reportée. Le problème n'aurait qu'éteint.

Le Parti libéral pourra-t-il faire plus que reconforter ceux qui ont déjà opté pour la «canadian unity» avant toute chose et jusqu'à n'importe quel prix? Pourra-t-il être présent dans la polarisation et l'amalgame fragile des troupes fédéralistes, comme s'identifiant aux aspi-

rations profondes des Québécois ou au contraire, et malgré les explications complexes, sera-t-il avec ses leaders dans les faits ni plus ni moins que le porte-parole de l'orthodoxie fédérale auprès des francophones québécois en même temps que le défenseur, en français, des droits de la majorité canadienne par le biais du respect le plus intégral possible des droits individuels au détriment de certains droits collectifs essentiels pour les Québécois?

Les déclarations de M. Ryan ne suffiront pas. Il faudra noter attentivement celles qui sont faites par ses lieutenants et, en particulier, ceux qu'il a choisis pour les prochaines élections complémentaires.

Un pays est à la fois une création politique, un cadre géographique et une patrie librement acceptée par les citoyens. Que la réalité canadienne d'aujourd'hui ne corresponde pas à son cadre politique ne surprendra aucun observateur. C'est la vérité.

Mais que les intérêts politiques cherchent, par tous les moyens dont ils peuvent disposer, de la propagande à l'armée, à transformer et à modifier la réalité socio-culturelle pour la rendre conforme à leurs propres définitions: voilà à quoi résisteront les Québécois et même beaucoup de Canadiens, pour des raisons diverses mais convergentes.

M. Trudeau disait récemment, au cours d'une émission du réseau CTV, comme le rapportait «La Presse», que M. Ryan aurait tellement évolué qu'il se retrouvait d'accord sur l'avenir du Québec:

«M. Ryan ne parle plus des deux nations, a dit M. Trudeau, il ne parle plus de statut particulier comme il le faisait il y a quelques années, il n'est plus le grand décentralisateur qu'il semblait être avant d'entrer en politique pour vrai». De plus, d'ajouter M. Trudeau, «M. Ryan dit ce que je répète depuis des années sur la question de l'énergie, soit que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer».

«Il y a peut-être des gens qui le suivent et qui s'inquiètent de le voir évoluer vers une forme de fédéralisme que je défends depuis des années», a conclu M. Trudeau.

Si on peut s'en inquiéter, je ne cois pas cependant que le temps soit aux pointilleuses analyses de textes et à l'élaboration de définitions complexes. Pour ma part, je respecte le passé et je ne le renie point mais je suis cependant profondément convaincu que les choix doivent essentiellement se définir en fonction de l'avenir, d'un avenir généreux pour le Québec et confiant dans sa qualité de partenaire adulte au sein du Canada qui en résultera, quelle que soit la forme constitutionnelle qu'il prenne.

Bien que ce soit difficile, ce débat ne devrait pas être partisan. Voter au référendum est une chose, voter à l'élection en est une autre. Essayer de le faire comprendre est peut-être une mission difficile mais il ne faut pas y renoncer. Ceux qui, trop confiants de gagner le référendum, veulent lier l'un et l'autre, pourraient bien être victimes de leur propre stratégie si leur souhait ne se réalisait pas.

Se résigner à dire non parce qu'on serait convaincu que le Canada ne survivrait pas comme pays à un changement fondamental de structures est aussi déplorable que de se obliger à dire oui par émotion nationaliste incontrôlable. Le seul choix pour chacun devrait être celui que l'on croit en toute conscience le plus susceptible de faire avancer les choses car il est urgent que cesse la dispersion de nos forces et que reprenne la réflexion et la création qui manquent actuellement pour définir les éléments de nos projets de société.

Ce n'est pas d'abord une affaire de parti, même si les partis voudront en tirer pour eux-mêmes toutes sortes d'avantages. Les partis, les hommes et leurs politiques seront jugés à la prochaine élection, pas au référendum. C'est en tout cas ce qu'il faudrait rechercher, si on ne veut pas que tout devienne une immense perte de temps, d'énergie et d'espoir.

FIN

Une solution véritable pour les réfugiés du Vietnam

DEPUIS quelques mois, les médias et les gouvernements occidentaux ont sensibilisé l'opinion publique au problème des réfugiés vietnamiens. Rarement on a vu une si grande solidarité humaine. Au Canada, la Fondation canadienne pour les réfugiés, le Comité québécois d'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique, les Comités paroissiaux de parrainage ont montré que la conscience des Canadiens est très sensible devant la tragédie de leurs semblables. Nous ne pouvons qu'admirer et appuyer ces initiatives extrêmement louables.

Pourtant face à cette campagne magnifiquement orchestrée, nous ne pouvons pas ne pas poser quelques questions fondamentales: pourquoi s'intéresse-t-on tout d'un coup au sort des réfugiés vietnamiens alors qu'on se désintéresse presque totalement de celui non moins tragique de plus de 12 millions de réfugiés en Afrique, en Asie, en Amérique latine et surtout au Moyen-Orient où des millions de Palestiniens vivent depuis des décennies dans des camps misérables? Pourquoi en pleine année internationale de l'enfant garde-t-on le silence quand un rapport de l'ONU (fin août 1979) révèle que dans plusieurs pays du tiers-monde plus de 100 millions d'enfants âgés de moins de 13 ans doivent travailler comme des esclaves, parfois jusqu'à 16 heures par jour, au gré de leur patrons véreux? Ce silence serait-il un geste de complaisance envers des «amis» qu'on ne voudrait pas déranger? Pourquoi aussi le silence inquiétant devant la vraie tragédie de 800 millions de gens qui disposent de moins de 20 sous par jour pour végéter

La Carrefour tiers-monde a préparé cette déclaration en obtenant l'appui de plusieurs organismes: Fraternité-Vietnam, Développement et paix (Québec), Entraide missionnaire, Encuentro, Service universitaire canadien outre-mer (SUCO-Québec), Centrale de l'enseignement du Québec, et Carrefour des mouvements de la Jeunesse ouvrière chrétienne, de la Jeunesse étudiante chrétienne, du Regroupement action-milieu, et du Mouvement des travailleurs chrétiens.

sur notre planète en plein XXe siècle de progrès? Sensibiliser le public au sort vraiment tragique de cette masse humaine, serait-ce empêcher la politique injuste des pays riches envers les pays pauvres, politiques dénoncées clairement par ceux-ci à la récente assemblée de CNUCED à Manille?

À propos du Vietnam, n'est-il pas très inquiétant de constater que les principaux promoteurs du Comité québécois d'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique sont surtout des personnages influents de la haute finance et du monde des affaires? (cf. DEVOIR, 1er août 1979). Pourquoi dans cette campagne humanitaire en faveur des réfugiés vietnamiens, les gouvernements font-ils encore de la «sélection» en accordant un visa surtout aux commerçants, aux intellectuels, aux professionnels et en délaissant les pauvres, les infirmes, les plus démunis? Pourquoi ces mêmes gouvernements, dont le Ca-

nada, cessent-ils toute aide au Vietnam, aggravant encore les difficultés économiques auxquelles 53 millions de Vietnamiens doivent faire face pour reconstruire leur pays dévasté par des dizaines de millions de tonnes de bombes et de défoliants déversés par les Américains qui pratiquent depuis quatre ans le blocus économique? Ces hommes, ces femmes, ces enfants ne méritent-ils pas d'être assistés dans leurs efforts pour améliorer leurs conditions de vie, d'être aidés pour sortir de la misère actuelle et du sous-développement?

Poser les premières questions, c'est peut-être mettre en lumière l'aspect biaisé de la campagne menée par certains gouvernements pour les réfugiés au nom des principes humanitaires.

Répondre aux questions qui suivent, c'est révéler notamment que l'action en faveur des réfugiés par la tournure qu'elle prend constitue une arme utilisée pour déconsidérer et isoler le Vietnam. De même, l'attitude de nos gouvernements, soi-disant éclairés, va toujours dans le même sens que par le passé. Ils ont appuyé en toute bonne conscience la destruction du Vietnam à l'époque du massacre par les Américains. Aujourd'hui, au lieu d'aider le Vietnam à se reconstruire, on le boycotte en coupant toute aide financière.

De fait, une grande partie des Vietnamiens qui veulent quitter leur pays y resteraient si les conditions matérielles de vie s'amélioraient. Or, malgré d'énormes difficultés, des efforts immenses sont faits au Vietnam dans les domaines de la

santé (mise en place d'une admirable médecine préventive reconnue comme exemplaire par l'Organisation mondiale de la santé), de l'éducation (cette année, 12,850,000 enfants à l'école), de l'assistance sociale (réhabilitation des drogués, des ex-prostituées, soin aux orphelins)...

Du Vietnam on a tout dit, des choses même les plus contradictoires en ce qui concerne les réfugiés. En 1978, lors des premières sorties de réfugiés, on accusa le Vietnam d'empêcher de sortir ceux qui le désiraient au nom du principe de la liberté d'immigrer dans le pays de son choix. Puis quand il y en eut trop, on l'accusa de chasser les «indésirables». À la conférence de Genève du 21 au 23 juillet 1979, les puissances occidentales lui ont demandé de «fermer la porte» aux sorties de réfugiés. La position du Vietnam est celle-ci: pour éviter toute sortie de Vietnamiens par voie de mer et dans des conditions périlleuses, il propose qu'on organise une immigration légale vers les pays riches mais sans option de choix de la part des pays hôtes.

Dans ces circonstances, la vraie solidarité humaine nous oblige à aider les projets de développement au Vietnam pour permettre à ceux qui veulent vivre normalement dans leur patrie de le faire. Cette aide apportera en même temps une solution véritable au problème des réfugiés du Vietnam. Il ne faut pas que les réfugiés servent d'instruments de propagande en faveur d'une politique pseudo-humanitaire contre les efforts de développement authentiques du tiers-monde et du Vietnam.

En cas d'urgence, le "zéro" peut vous dépanner.

Cette mère dont l'enfant a avalé par mégarde des comprimés n'est que l'une des nombreuses personnes que Bell Canada dépanne quotidiennement. Des situations d'urgence semblables, où l'on doit pouvoir obtenir très rapidement de l'aide, peuvent se présenter dans votre foyer. Si cela devait vous arriver et que vous ne puissiez trouver ou composer le numéro de téléphone d'un service d'urgence donné, faites simplement le "0". Précisez au téléphoniste de Bell de quel type d'urgence il s'agit et il tentera de vous mettre en communication le plus rapidement possible

avec le service le mieux approprié à vos besoins.

Dans les cas d'urgence, vous pouvez compter sur Bell.



À l'oeuvre pour vous servir

Bell

Les échos de l'Assemblée nationale

La calculatrice de Bérubé

Le ministre de l'Énergie et des Ressources M. Yves Bérubé, est devenu depuis la reprise de la session la cible favorite de l'opposition libérale.

Le dossier de l'énergie et des prix du pétrole se prête évidemment bien à de nombreuses questions puisqu'il s'agit d'un des dossiers les plus importants de l'heure. Mais il y a aussi le fait que les libéraux aimeraient bien le prendre en défaut, notamment pour venger l'humiliation que M. Bérubé avait fait subir à l'un des leurs en démontrant grâce à une petite calculatrice qu'il a toujours sur lui que l'essence n'augmenterait, lorsque le pétrole canadien atteindrait le prix international, que de \$0.27 le gallon exception faite des taxes, au lieu de \$3 ou \$4 dont parlait alors le député de Mont-Royal.

Cette vengeance, le député d'Outremont, M. André Raynaud, a failli l'obtenir hier en faisant remarquer au ministre qu'il aurait dû se servir de sa tête au lieu de sa calculatrice lorsqu'il avait fait sa démonstration au député de Mont-Royal et savoir que le baril de pétrole contient non pas 45 gallons impériaux mais 35 et donc que son \$0.27 manquait de rigueur.

Mais le fait que le député d'Outremont ait mis plus d'un mois à découvrir cette erreur, enleva un peu d'impact à son intervention, malgré les explications un peu alambiquées du ministre.

Le ministre aura toutefois l'occasion de se servir à nouveau de sa petite calculatrice, ayant promis de comptabiliser, à la demande de M. Raynaud, quelles sont les économies dont les Québécois pourront profiter grâce aux subventions fédérales d'ici à ce que le prix du pétrole au Canada ait rejoint les prix internationaux. Il a cependant refusé de faire ce calcul sur-le-champ désirant attendre qu'Ottawa fasse connaître ses décisions sur l'échéancier pour rejoindre le prix international du pétrole.

Port-Cartier: encore rien en vue

M. Bérubé, toujours à son titre de ministre de l'Énergie et des Ressources, a aussi fait hier un rapide bilan sur un dossier où, pour l'instant, personne à l'Assemblée nationale n'a tenté de faire de chicanes politiques. Il s'agit de la fermeture de l'usine ITT-Rayonier à Port-Cartier sur la Côte-Nord où il n'y a pas encore de solution en vue, a indiqué le ministre.

Le ministre a tout au plus précisé que des industriels du secteur privé avaient l'intention d'examiner le problème de cette usine. Et selon lui, c'est à l'entreprise privée qu'il appartient de relancer une telle usine et non au gouvernement, d'autant plus que dans le secteur des forêts, l'entreprise privée est très dynamique, soutient-il.

Quant à l'action gouvernementale, pour venir en aide aux citoyens de Port-Cartier et à la municipalité, le ministre attendait hier un rapport conjoint de son ministère et des ministères des Affaires municipales et des Affaires sociales.

De nouveaux crédits pour la protection de la jeunesse

La Loi sur la protection de la jeunesse, connu aussi comme la loi 24, a rencontré dans les premiers mois d'application un certain nombre de problèmes de rodage, mais aussi problèmes dus à une demande beaucoup plus grande que prévue, ont indiqué hier le ministre au Développement social et son collègue des Affaires sociales, en réponse aux questions de député indépendant de Pointe-Claire, M. William Shaw.

Deux mesures ont toutefois été prises, ont-ils dit, pour assurer la solution des problèmes rencontrés jusqu'ici. Le comité de protection de la jeunesse a organisé une série de rencontres d'évaluation avec tous les groupes intéressés pour tirer les leçons qui s'imposent de la période de démarrage et apporter les correctifs. D'autre part des crédits additionnels de \$1.5 million viennent d'être débloqués pour augmenter le personnel dans les régions où on manque davantage de ressources.

Travaux de la chambre

Le travail législatif se poursuit cette semaine normalement. Deux projets de loi furent déposés mardi, un premier par le ministre de l'Agriculture sur la vente de terres agricoles à des non-résidents, un deuxième par le ministre de l'Énergie et des Ressources sur les droits miniers, qui fait suite au budget Parizeau de mars dernier, qui prévoyait certains allègements fiscaux pour l'industrie minière. Ces deux projets attendent leur tour d'être étudiés à l'appel du leader parlementaire du gouvernement dont les priorités sont pour l'instant ailleurs.

Ces priorités consistent en fait à avancer le plus possible le projet de loi 9 réformant l'actuelle loi électorale et le projet 10 sur la représentation électorale. De ce côté, les travaux progressent bien et il y a eu même une entente entre les leaders parlementaires de chaque parti pour que leur étude, article par article en commission parlementaire soit terminée le 23 novembre, et que l'on puisse alors passer à la troisième lecture.

D'autre part, l'Assemblée nationale a adopté mardi deux projets en deuxième lecture, soit le projet 56 modifiant la loi sur le régime des rentes, et le projet 55 sur les permis d'alcool. L'Assemblée a également adopté en troisième lecture le projet 4 sur la programmation éducative qui est maintenant prêt pour la sanction.

Un précédent pour les adjoints parlementaires

Le rôle des adjoint parlementaire a souvent suscité des interrogations et le premier ministre Lévesque s'est même déjà demandé s'il ne fallait pas faire disparaître la fonction. Le débat ne fut jamais tranché, mais force est de constater que certains adjoint parlementaire, sous le gouvernement Lévesque, prennent de plus en plus de place auprès de leurs ministres, soit pour préparer certaines législations, soit pour défendre des dossiers particuliers. Cette semaine un autre geste allant en ce sens, qui peut être qualifié de précédent a été posé par la commission parlementaire de la Justice. Celle-ci a accepté en effet que l'adjoint parlementaire au ministre de la Justice, en l'occurrence M. Gerald Godin, remplace son ministre pour l'étude article par article du projet de loi 55, loi sur les permis d'alcool, puisque M. Marc-André Bédard est occupé cette semaine à défendre en commission parlementaire le projet de loi 9.

Il est déjà arrivé à deux reprises sous le gouvernement Bourassa que des ministres laissent leur adjoint parlementaire défendre en commission des projets de loi très secondaires. C'est la première fois cependant qu'un adjoint ait à piloter un projet de loi aussi important et complet que le projet de loi 55.

— Bernard Descôteaux

Les allocations familiales

Crombie promet de ne pas modifier le régime en 1980

par Claude Turcotte

OTTAWA — M. David Crombie, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a promis formellement hier qu'aucune modification ne sera apportée en 1980 au régime des allocations familiales, tout en confirmant néanmoins que la révision de l'ensemble des programmes sociaux se poursuit.

C'était tout de même la première fois hier que M. Crombie établissait très nettement que les changements envisagés aux allocations familiales n'auront pas lieu en 1980. Jusqu'à cet instant, M. Crombie laissait entendre qu'il ne fallait rien attendre avant quelques mois.

Il est évident que les allocations familiales, maintenant comme dans le passé, ont une portée politique extrêmement importante. On a pu à nouveau s'en rendre compte aux Communes depuis quelques jours et hier encore alors que les libéraux et les néo-démocrates ont cherché à obtenir l'assurance de la part du gouvernement que le principe de l'universalité serait sauvegardé.

C'est alors que M. Crombie a promis qu'aucun change-

ment ne viendrait en 1980. « Pour nous, a rétorqué M. Ed Broadbent, l'injustice qui arrive en 1981 n'est pas mieux que celle qui arriverait en 1980. »

En fait, M. Crombie a voulu rappeler hier que la révision ne vise pas seulement les allocations familiales, mais aussi tous les autres programmes sociaux, comme les pensions et l'aide aux handicapés.

Le ministre a réitéré clairement que le gouvernement à la conviction d'avoir reçu le mandat de la population de procéder à cette révision, dont l'objectif est de trouver une formule permettant de donner plus d'argent aux pauvres et moins ou pas du tout aux riches, c'est-à-dire ceux gagnant plus de \$35,000.

Mais si d'un point de vue de gestion et d'efficacité, les intentions du gouvernement paraissent honnêtes, on reconnaît volontiers à Ottawa — même chez les conservateurs — que le principe de l'universalité est solidement enraciné dans les moeurs politiques canadiennes.

Pour les conservateurs et M. Crombie il s'agit donc d'une opération du genre « saut de la mort », non seulement en ce qui concerne les allocations familiales, mais aussi le ré-

gime de pensions et peut-être éventuellement l'assurance-santé si l'on pousse cette logique jusqu'à son extrême limite.

Dans l'entourage du ministre toutefois, on fait une distinction entre des services requis par des citoyens et une allocation distribuée à tous sans qu'une demande soit faite.

A partir de cette distinction, on laisse entendre chez les proches de M. Crombie qu'il n'est pas question de toucher au principe de l'universalité tel qu'appliqué à l'assurance-santé. Il en va autrement pour les pensions de vieillesse et les allocations familiales.

Mais à cause de la sensibilité politique de l'un et l'autre régime d'aide aux jeunes et aux moins jeunes, on semble avoir écarté chez les conservateurs toute velléité de toucher à l'universalité de ces deux programmes en même temps.

Il paraît d'ores et déjà assuré que le caucus conservateur s'y objecterait farouchement et probablement les citoyens également. Tout indique que M. Crombie a jugé préférable de commencer par les allocations familiales.

Mais même de cette manière, les conservateurs savent déjà que l'opération ne sera

pas facile. Ils prévoient déjà les réactions négatives de groupements féminins qui s'objecteront à ce changement, notamment parce que le chèque des allocations familiales est généralement fait à l'ordre de la mère.

M. Crombie, qui voit venir cette vague, a déjà pris l'initiative de contre-attaquer par anticipation, si l'on peut dire. Il insiste beaucoup sur le fait que la réforme du régime des allocations familiales vise principalement à venir en aide aux femmes seules, veuves, familles monoparentales, qui représentent le groupe le plus pauvre au Canada.

D'autre part, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de se lancer dans cette opération sans avoir l'appui des provinces. M. Crombie a déjà eu l'occasion de discuter de cette question à quelques reprises avec ses homologues provinciaux.

Il a bien reçu un télégramme de M. Denis Lazure, ministre de la Santé du Québec, mais M. Crombie a déclaré aux Communes que les inquiétudes de M. Lazure sont injustifiées, puisqu'appuyées sur des dépêches erronées.

Les Saguenéens lancent l'Opération 1,000 emplois

JONQUIÈRE (PC) — Les gens de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, reconnus pour leur dynamisme et leur originalité lorsqu'il s'agit d'exercer des moyens de pression, viennent de lancer l'opération « 1,000 emplois », qui se déroule sous le thème, plutôt humoristique, de « lève ta pelle ».

Ce mouvement de protestation s'adresse cette fois au gouvernement fédéral et veut forcer le Conseil du Trésor à débloquer les fonds nécessaires à la réalisation d'un Centre de données fiscales à Jonquière, dont les travaux sont suspendus depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur. Ce projet nécessite un investissement global de \$15 millions et devrait entraîner la création de 1,000 emplois.

Il s'agit d'un édifice du même genre que celui inauguré, au cours de l'été dernier, à Shawinigan. La décision de procéder à cet investissement dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean découle de la politique de décentralisation mise de l'avant par l'ancien gouvernement libéral.

Toutefois, en juillet dernier, le gouvernement conservateur, par la voix du président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, annonçait la suspension de plusieurs projets au Canada, notamment celui de Jonquière, dont les travaux avaient débuté en février 1979.

Cette décision a soulevé plusieurs protestations des gens du milieu et, certains ont avancé qu'il s'agissait là d'une petite vengeance du nouveau gouvernement conservateur qui avait fait piètre figure dans les quatre comtés du Saguenay - Lac - Saint-Jean, comme d'ailleurs dans l'ensemble du Québec, aux dernières élections générales.

C'est tout d'abord la ville de Jonquière, à la suite du député libéral du comté, Me Gilles Marceau, qui a lancé le premier mouvement de protestations.

Depuis le début de la construction de cet édifice, la ville de Jonquière, selon les

chiffres avancés par le maire, M. Francis Dufour, a dû effectuer des déboursés de l'ordre de \$2.2 millions en infrastructures pour assurer les services normaux que sont l'aqueduc, les égouts ainsi que l'ouverture d'une nouvelle route.

Puis, ce fut au tour d'un groupe de dames dirigées par un conseiller municipal, Mme Angéline Girard, qui a recueilli en un seul week-end, 22,000 signatures demandant au gouvernement Clark de réviser sa position.

Enfin, la semaine dernière, les hommes d'affaires et tous les mouvements de la ville de Jonquière, que ce soit aux niveaux économiques, sociaux et même sportifs, unissaient leurs efforts pour lancer cette fois l'opération « 1,000 emplois » dans le cadre d'une campagne un peu spéciale qui consiste à effectuer, à chaque semaine, la levée d'une pelle-tée de terre.

La pelle qui sert à cette opération, est alors envoyée à chaque reprise au premier ministre Clark avec, bien sûr, la signature de toutes les personnes présentes à la cérémonie.

Jeudi dernier, ce sont les présidents de la Caisse d'épargne économique, M. Constant Bergeron, et de la Société de développement économique de Jonquière, M.

Gratien Deschênes qui effectuaient la deuxième pelletée de terre.

Cette semaine, c'est au tour du président de la Fédération des syndicats de l'aluminium, M. Jean Halley, qui effectuera la levée de la troisième pelletée de terre en présence d'une foule de travailleurs de l'Alcan au Saguenay. Et, d'ici à la fin du mois, on verra la pelletée de terre levée par le président de la Bourse de Montréal, conférencier invité devant la Caisse d'épargne économique. Il en sera de même pour le président de la Chambre de commerce du Québec qui se rendra dans la région prochainement.

Garon espère récupérer les terres de Mirabel

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a entamé hier l'étude du projet de loi 43, qui constitue une banque de terres arables au Québec. Le parrain du projet de loi, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a expliqué que le gouvernement pourrait ainsi récupérer des terres propices au développement agricole ou d'anciennes terres agricoles abandonnées.


Il a fait valoir que la superficie de terres cultivées est très petite au Québec: 6 millions d'acres, dont seulement 1.5 million à très bon potentiel agricole.

La banque de terres que le gouvernement veut créer pourra, par exemple, récupérer plus de 75,000 acres expropriés par Ottawa pour l'aménagement de l'aéroport de Mirabel, et qui n'ont pas été utilisées. M. Garon a rappelé que l'aéroport n'occupe que 16,000 des 93,000 acres expropriés à Sainte-Scholastique.

Le ministre a également affirmé que la banque qui sera créée n'aura pas pour but d'accumuler les terres pour les garder ou les théosurer, mais pour en faciliter l'acquisition par des agriculteurs.

« La banque devra acheter une terre que si elle a raison de croire qu'elle pourra en disposer dans un délai raisonnable en faveur d'un acheteur ou d'un locataire », a-t-il dit.

Le porte-parole de l'opposition officielle, le député libéral de Maskinongé, M. Yvon Picotte, a indiqué que sa formation politique allait voter en faveur du principe de la loi, puisqu'une banque de terres agricoles est une institution réclamée depuis plusieurs années par le Parti libéral.



Ouvrez les yeux !!!


Rapport "qualité" et "prix" c'est ici
Coup sûr vous êtes gagnants vous les premiers les clients
Achetez moins mais bon
vous serez dans le ton

Cherchant à vous satisfaire toujours
Anjou Québec
vous invite à venir faire votre tour

une seule adresse:
807 est, rue Laurier
(métro station Laurier) 272-4065/86

Livraison à domicile

26 années de soins gastronomiques
à votre attention - Merci



Cette semaine...
LA POULE AU RIZ
Sachez l'apprêter!
Obtenez une recette appropriée...

«SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE»

77% des gens interviewés ont répondu

OUI

aux Terrasses

125 Boutiques & Restaurants
Centre ville adjacent à EATON

Évitez les embouteillages du dimanche: téléphonez le samedi.



Chaque dimanche, nos circuits sont très occupés. En effet, tout le monde sait que les tarifs des appels internationaux sont réduits. Il est donc bien normal que l'on veuille téléphoner aux parents et aux amis cette journée-là. Mais savez-vous que la même réduction est offerte le samedi? (25% du tarif régulier de semaine, de 17h le vendredi à 5h le lundi pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande; et de 18h le vendredi à 6h le lundi pour Israël.)

Téléphonez aux êtres qui vous sont chers le samedi. Les circuits vers l'étranger sont moins encombrés, la réduction est la même que le dimanche (25% du tarif régulier de semaine) et vous ferez certainement des heureux.

Ces tarifs réduits vous sont offerts par Téléglobe Canada et Bell Canada.

Les tarifs outre-mer pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, Israël et l'Irlande sont maintenant réduits de 25% le samedi.

Pour comprendre les grands mouvements syndicaux de l'heure

LE SYNDICALISME QUÉBÉCOIS

Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. (1940-1970)
Par Louis-Marie Tremblay

Toute l'évolution des idées et des politiques des deux grandes centrales syndicales du Québec en ce qui concerne le chômage, l'inflation, le coût de la vie, le développement économique, la planification économique, l'éducation, la santé, la famille, diverses mesures de sécurité sociale, le droit d'association, le droit de négociation, la grève, etc., est retracée à l'aide des rapports de congrès, des résolutions, des mémoires et des journaux syndicaux, des communiqués de presse et des discours des chefs syndicaux, depuis 1940.

À travers cette analyse, on pourra découvrir l'histoire et la philosophie du syndicalisme québécois.

Un volume de 286 pages. \$12

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier... exemplaire(s) de
LE SYNDICALISME QUÉBÉCOIS à \$12

Paiement ci-joint À percevoir sur mon crédit Charge-Visa

N° _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-8321/8325



Des soldats israéliens patrouillent les rues de Naplouse dans le but de prévenir tout incident violent consécutif à l'expulsion du maire de la ville M. Bassam Shakaa. (Téléphoto AP)

Des organisations terroristes se disputent l'attentat de Lisbonne

LISBONNE (AFP) — L'attentat dirigé mardi contre l'ambassadeur d'Israël au Portugal, M. Ephraïm Eldar, a été revendiqué hier par deux nouvelles organisations. Dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Rome, un inconnu s'exprimant en français avec un fort accent arabe, a revendiqué l'attentat au nom de l'organisation terroriste « Les Aigles de la révolution », mais s'est refusé à donner la moindre précision permettant d'accorder foi à ses dires. Jusqu'à présent « Les Aigles de la révolution » ne s'étaient jamais manifestés en Italie. Par ailleurs, la presse portugaise a indiqué, hier soir, qu'un inconnu aurait téléphoné au bureau de Beyrouth de l'agence Reuter pour revendiquer l'attentat au nom d'une « organisation nassérienne pour la libération des

prisonniers en Égypte ». Le correspondant, qui parlait arabe avec un accent libanais, a ajouté que l'opération visait à enlever M. Eldar pour l'échanger contre des prisonniers politiques égyptiens. Il a précisé que son organisation était liée à la section de Lisbonne des « militants ouvriers internationalistes », organisation qui avait été la première à revendiquer l'attentat mardi soir dans un appel téléphonique à la radio nationale portugaise. A Beyrouth, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a de nouveau nié, hier soir, toute participation à l'attentat. Dans un communiqué publié par l'agence palestinienne d'informations Wafa, un porte-parole, soulignant qu'Israël a de nombreux ennemis dans le monde », a mis en garde ceux qui « tentent de sa-

per les résultats positifs de la conférence internationale de solidarité avec le peuple palestinien qui s'est tenue récemment à Lisbonne en impliquant l'OLP dans l'attentat de mardi ». Mais à Jérusalem, de source proche du ministère israélien des Affaires étrangères, on a indiqué que le gouvernement israélien était convaincu de l'entière responsabilité de l'OLP dans cette affaire. « Les hypothèses que des milieux palestiniens se sont empressés de lancer, selon lesquelles des organisations gauchistes locales pourraient avoir perpétré cet attentat ne sont que de la poudre aux yeux », a-t-on ajouté de même source. L'état de santé des quatre personnes blessées dans l'attentat de mardi est satisfaisant déclarait-on hier matin à

l'hôpital Santa Maria de Lisbonne. L'ambassadeur, M. Ephraïm Eldar, 55 ans, a subi mardi soir une opération destinée à extraire de sa cuisse et de son bras droits plusieurs balles de mitraillette. Les chirurgiens ont pris d'importantes précautions en raison de l'état cardiaque du diplomate, de forte corpulence et victime d'un infarctus il y a 8 ans. La blessée la plus gravement atteinte reste la passante qui a reçu plusieurs éclats de grenade à la face. Les ophtalmologues espèrent sauver son oeil menaçé. Le chauffeur de l'ambassadeur et le policier en faction devant l'ambassade au moment de l'attaque ont pu quitter l'hôpital dès mardi soir après avoir reçus des soins. Le policier a déjà repris son service. Enfin, la date des obsèques du garde du corps de l'ambassadeur, seule victime de l'attentat doit être fixée mercredi. Il sera enterré dans un petit village de la province de Tras-os-Montes (nord-est du Portugal) dont il est originaire.

Un appel de l'OLP aux ravisseurs de Ruperez

MADRID (AFP) — M. Munzer Dajani, directeur du bureau de l'organisation de libération de la Palestine (OLP) à Madrid, a demandé hier « pour des raisons humanitaires » la libération du député Javier Ruperez, enlevé dimanche par l'ETA politico-militaire. Au cours d'une conférence de presse, M. Dajani a indiqué que l'OLP avait pour principe de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays. « Cependant, dans ce cas concret nous faisons un appel aux ravisseurs pour qu'ils libèrent M. Ruperez pour des raisons humanitaires », a-t-il affirmé. « L'Espagne a franchi de grands pas dans le sens de la démocratie, nous espérons que tous les problèmes qui l'agitent seront réglés par des procédés démocratiques », a ajouté M. Dajani. Les conditions posées par les indépendantistes basques de l'ETA politico-militaire à la libération du député centriste espagnol Javier Ruperez constituent « une opération de guerre psychologique », estiment d'autre part à Madrid des sources proches du ministère de l'Intérieur. Formulées mardi soir, les

deux conditions des ravisseurs — libération de cinq détenus basques gravement malades et création d'une commission d'enquête sur les tortures policières au pays basque — ont frappé l'opinion par leur apparence mesurée. M. Ignacio Ruperez, frère du député séquestré depuis dimanche, à lui-même, mercredi, parlé « d'exigences dans les limites du raisonnable » et exprimé « un certain optimisme ». Cette « intelligence du possible », qui a souvent caractérisé les actions de l'ETA P.M., met, estiment les observateurs, le gouvernement de M. Adolfo Suarez dans une position délicate. Celui-ci avait refusé par principe les conditions des « Poli-mili » avant qu'elles ne soient connues. Mercredi, des sources proches du secrétariat d'Etat à l'information réaffirmaient qu'il n'y aurait « aucune négociation officielle » avec l'ETA P.M. Les séparatistes affirmaient toutefois, en juillet dernier, avoir négocié avec Madrid la suspension de leur offensive à la bombe sur les plages espagnoles. La vaste battue policière ouverte depuis dimanche a abouti, mardi soir et mercredi

matin, à des arrestations massives dans les milieux de la gauche « Abertzale » (patriote) basque. Une cinquantaine de personnes ont été détenues et de nombreux domiciles fouillés sans mandat dans les provinces de Biscaye et du Guipuzcoa. Dans un appartement, précisent des témoins, la police voulait appréhender un militant nationaliste tué par les forces de l'ordre à Guernica en 1978. Les enquêteurs admettent cependant que le député séquestré pourrait se trouver à Madrid, où l'ETA P.M. aurait aménagé une ou plusieurs « prisons du peuple ». A Madrid, le quotidien d'extrême-droite *El Imparcial* voit dans le regain d'activité de l'ETA la main de la Libye, qui offrirait argent et camps d'entraînement aux indépendantistes. Des accusations semblables, lancées à diverses reprises dans le passé, n'ont jamais été confirmées par le gouvernement espagnol. A Saragosse, un militant socialiste de 66 ans, Angel Ojeda Rodriguez, père de deux enfants, a offert à l'ETA de se substituer, comme otage, au député Javier Ruperez.

Les maires de Cisjordanie font bloc derrière Chakaa

JERUSALEM (AFP) — La démission des 29 municipalités de Cisjordanie et de la bande de Gaza, est devenue effective hier soir, a-t-on annoncé de source israélienne officielle. Leur démarche, qui est une conséquence directe de « l'affaire Chakaa », a été imitée par les cent un « conseils locaux » qui gèrent des agglomérations plus petites et devrait être suivie par la majorité des employés municipaux. Une grande réunion des maires démissionnaires est prévue pour jeudi matin, à Naplouse. Israël, a-t-on appris de source israélienne officielle, a l'intention de leur substituer, non pas des administrateurs militaires mais des civils israéliens. Une longue absence des employés municipaux auraient cependant pour conséquence une disparition totale des services habituellement rendus par les maires et les conseils locaux.

Le manque de ressources financières pourrait également causer de graves problèmes à moyen terme, puisque dans ces territoires occupés par Israël depuis 1967, une grande partie des ressources proviennent des pays arabes, de la Jordanie et de l'OLP par l'intermédiaire de banques siégeant à Amman et à Londres. Or, seuls les maires étaient habilités au transfert des fonds. Le budget consacré par Israël à l'administration des territoires occupés, principalement au domaine de l'éducation, s'élevait officiellement en 1967 à 3,5 millions de livres israéliennes contre 271 millions aujourd'hui (environ neuf millions de dollars). Des élections auraient dû avoir lieu en avril 1980, mais l'administration israélienne avait déjà l'intention depuis plusieurs mois de les reporter à une date ultérieure pour éviter qu'elles ne se transforment en référendum contre le projet d'autonomie, tel qu'il est envisagé par les accords de Camp David. On ignore pour l'instant si de nouvelles élections auront lieu, et quand. En décidant de maintenir l'arrêt d'expulsion du maire de Naplouse M. Bassam Shakaa, le cabinet restreint de sécurité israélien a donc choisi hier la confrontation avec les

maires de Cisjordanie. En effet les maires et conseillers municipaux qui n'avaient pas encore remis leur démission, ou qui l'avaient momentanément suspendue, font maintenant bloc avec les plus radicaux qui, dès mardi matin, avaient rendu leur mandat. Quant à M. Chakaa, qui affirme toujours que ses propos sur le terrorisme ont été déformés, il a entrepris une grève de la faim dans sa prison de Ramleh. Il faut toutefois noter qu'en fait, l'ordre d'expulsion n'est pas encore exécutoire. Sa mise en oeuvre dépendra de la Cour suprême de Jérusalem, qui doit statuer sur le bien-fondé des motifs invoqués pour cette mesure. Un rejet de la haute cour rendrait la décision gouvernementale nulle et non avenue, et permettrait peut-être aux maires, sans perdre la face, de reprendre leurs fonctions. Mais les juges n'ont pas encore commencé à délibérer. L'espoir exprimé dans la matinée par l'ambassadeur égyptien, M. Izzat Abdul Latif, de « voir mettre rapidement fin au chaos qui s'est créé », a été déçu. Le ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, dont la presse avait révélé le mécontentement devant la façon dont toute l'affaire Chakaa avait été conduite, des fuites dans la presse aux mesures prises, s'est lui-même rangé à la décision d'expulsion, ce qui

a profondément irrité les maires de Cisjordanie et Gaza, persuadés de son soutien. Les négociations sur l'autonomie, qui ont repris mercredi matin à Tel-Aviv et où M. Latif dirige la délégation égyptienne, risquent d'en souffrir. Au moment où l'on discute des modalités d'élection de l'autorité administrative, toutes les options se sont fermées devant des candidats déjà récalcitrants. Dans l'avenir immédiat, le gouvernement militaire en Cisjordanie et à Gaza va devoir trouver le moyen de faire fonctionner tous les services municipaux, sans que le public ait à pâtir de la situation qui s'est créée.

Arafat quitte Moscou

MOSCOU (AFP) — L'URSS et l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) ont vivement condamné la politique menée par Israël, les États-Unis et l'Égypte au Proche-Orient, dans un communiqué commun consacré aux problèmes de cette région du monde et publié hier soir à Moscou à l'issue de la visite de M. Yasser Arafat, leader de l'OLP, en URSS. « Les deux parties ont con-

damnément résolu les accords de Camp David et le traité séparé entre l'Égypte et Israël « pour poursuivre une politique d'expansion et d'agression contre le peuple palestinien et les pays arabes », indique le document. Le communiqué qualifie les négociations actuelles entre les États-Unis, l'Égypte et Israël sur l'autonomie des Palestiniens de « tentative déli-

berée pour empêcher l'avènement des droits légitimes du peuple palestinien ». La politique menée actuellement par l'Égypte « crée de sérieuses difficultés pour l'achèvement d'une paix solide au Proche-Orient », ont estimé les deux parties qui condamnent « toutes les tentatives tendant à attirer l'ONU d'une manière ou d'une autre dans la réalisation d'accords séparés ».

Envolez-vous avec Swissair.

Swissair offre plus de forfaits de ski que toute autre ligne aérienne avec quatre vols par semaine au départ de Montréal et Toronto et des vols quotidiens en partance de New York, Boston et Chicago. Appelez votre agent de voyages ou Swissair. La classe suisse partout dans le monde.

Le goût de la perfection

S.T. Dupont
ORFÈVRES A PARIS

Pour obtenir des renseignements sur les produits S.T. Dupont, veuillez téléphoner au (514) 937-4605.

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC.

LE GOUVERNEMENT PRÉTEND QUE LES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC SONT TROP BIEN RÉMUNÉRÉS

Pourtant, savez-vous que près de 8,000 employés engagés comme agents de bureau **ne gagnent actuellement que \$11,842. par année.**

Avec la proposition du Gouvernement, le salaire de cet agent de bureau sera porté à \$13,159. le 1er juillet 1978 et à \$14,042. le 1er juillet 1979, pour demeurer ainsi jusqu'au 30 juin 1980. En 1979 s'ajoute un paiement forfaitaire de \$350.

Même si le gouvernement prétend assurer le maintien du pouvoir d'achat pour la présente année, ce ne sera pas le cas des années futures, puisque le montant forfaitaire ne sera plus payé.

Mais savez-vous que pour obtenir un tel salaire, **cet employé doit avoir dix (10) ans d'expérience et posséder une 11e année de scolarité;** ceci suppose donc que cet employé a au moins 28 ans et possiblement des charges familiales?

Croyez-vous qu'avec un tel salaire un employé puisse faire vivre adéquatement une famille avec les augmentations constantes du coût de la vie? Sûrement pas!

C'est pourquoi, d'ailleurs, nous voulons garder notre clause d'indexation afin de maintenir notre pouvoir d'achat.

NON À LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT

Les forces vietnamiennes poursuivent leur poussée vers le sud du Cambodge

BANGKOK (AFP) — Les forces vietnamiennes sont parvenues, depuis un mois, à s'emparer, partiellement ou totalement, des principaux bastions khmers rouges situés près de la frontière thaïlandaise, dans la région au sud de Sisophon, et poursuivent, depuis quelques jours, leur poussée vers le sud, en direction de

Pailin, selon les observations faites le long de la frontière. Au lieu de faire front aux attaques vietnamiennes, les Khmers rouges, et les dizaines de milliers de civils qui les accompagnent, ont reçu l'ordre de faire retraite vers le sud, en direction de leur principal sanctuaire, le massif montagneux des Cardamomes.

Le déplacement des combats dans l'ouest du Cambodge est immédiatement perceptible en Thaïlande où des réfugiés affluent des zones bombardées comment, puis repartent dans les zones khmères rouges, lorsque la situation se calme. Dix mille Cambodgiens, parmi lesquels bon nombre de

maquisards, avaient ainsi traversé, lundi dernier, la frontière près de Ban Laem (à 70 km au sud de la ville frontalière thaïlandaise de Aranyaprathet) à la suite d'un pilonnage vietnamien au mortier.

Une accalmie était intervenue mardi, la moitié de ces réfugiés, en dépit de leur mauvais état de santé, ont rejoint les Khmers rouges au Cambodge, tandis que 5.000 autres ont été dirigés vers le camp de Kamput, situé dans la forêt, près de Ban Laem.

Une phase décisive à Lancaster House?

LONDRES (AFP) — La conférence de Lancaster House sur l'avenir du Zimbabwe-Rhodésie est entrée hier dans une phase décisive, marquée par la publication d'une série de propositions élaborées par le président Zambien Kenneth Kaunda et destinées à débloquer les travaux.

Les représentants du gouvernement britannique et du mouvement de guérilla du Front patriotique (FP) ont publiquement reconnu pour la première fois depuis le début des négociations, il y a plus de neuf semaines, que la conférence avait atteint une phase critique.

Cette situation est due au refus par les chefs du FP, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, d'accepter le plan britannique pour la période pré-électorale, en dépit d'un ultimatum à peine voilé lancé lundi dernier par l'organisateur de la conférence, Lord Carrington.

C'est afin de sortir les discussions de cette impasse que le chef de l'Etat zambien, qui a eu la semaine dernière à Londres une série d'entretiens avec le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a élaboré des propositions présentées mercredi soir par MM. Nkomo et Mugabe.

Lord Carrington, qui a de nouveau demandé aux chefs du FP d'accepter le plan britannique, s'est engagé à examiner le document zambien.

Les propositions élaborées par le président Kaunda qui dirige l'un des cinq « pays de première ligne » (Tanzanie, Zambie, Botswana, Mozambique et Angola) les plus affectés par le conflit rhodésien, sont destinées à combler l'écart entre le FP et la Grande-Bretagne.

Ce plan comporte certains des arguments britanniques tout en y incorporant plusieurs aspects des contre-propositions du Front patriotique. C'est ainsi qu'il se prononce pour l'intégration de maquisards du FP dans la police rhodésienne pendant la période pré-électorale, suggestion à laquelle Londres demeure opposée. En revanche, M. Kaunda indique que les structures gouvernementales actuellement en place à Salisbury devraient être maintenues après la prise en charge du pays par un gouverneur britannique. Le FP estime toutefois que cela favoriserait le camp de l'évêque Muzorewa, chef du régime rhodésien, lors de la prochaine campagne électorale.

Malgré l'atmosphère de crise qui prévaut à Lancaster House, les observateurs s'accordent à prévoir que les deux parties opposées pourraient accepter une formule de compromis au cours des prochaines 24 heures. Celle-ci permettrait aux participants d'entamer rapidement la phase finale des discussions, portant sur un cessez-le-feu entre les forces rhodésiennes et les guérilleros nationalistes.

L'ONU exige le retrait des forces étrangères

NATIONS UNIES (AFP) — L'Assemblée générale de l'ONU, par 91 voix contre 21, avec 29 abstentions, a demandé hier soir « le retrait immédiat de toutes les forces étrangères du Kampuchéa ».

La résolution approuvée par l'Assemblée était présentée par trente pays, dont les membres de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est). Elle engage aussi tous les Etats « à s'abstenir de tout acte ou menace d'agression et de toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats de l'Asie du Sud-Est ».

Le texte adopté « insiste auprès de toutes les parties au conflit pour qu'elles règlent leurs différends par des moyens pacifiques », et « fait appel à tous les Etats pour qu'ils s'abstiennent de toute ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchéa de façon à permettre à la population de décider son propre avenir ». Il demande aussi à toutes les parties au conflit « de mettre immédiatement fin à toutes les hostilités », et prie le secrétaire général d'examiner la possibilité de convoquer une conférence internationale sur le Cambodge « comme moyen,

entre autres, d'appliquer la présente résolution ».

Le texte comporte enfin un appel pressant en faveur d'une aide humanitaire à la population civile du Cambodge, et pour la réinstallation des personnes déplacées.

Les pays de l'ASEAN ont obtenu la priorité dans le scrutin par un vote de 85 voix contre 32, avec 23 abstentions.

L'Inde, qui avait présenté son propre projet en faveur d'une conférence entre les membres de l'ASEAN et les Etats d'Indochine (sans nommer les gouvernements concernés) pour examiner les problèmes à l'origine des tensions dans la région, n'a pas insisté pour que ce texte soit mis aux voix.

Le représentant indien, M. B.C. Mishra, a désavoué, par contre, « l'emprunt » de son idée de conférence par les auteurs du projet de l'ASEAN, en déclarant que l'usage qui en était fait par eux n'était pas conforme à l'esprit « non partisan et destructif » dans lequel il l'avait présentée. Le ministre indien, rappelle-t-on, avait proposé en septembre dernier que le siège du Kampuchéa à l'ONU reste vide en attendant le règlement des problèmes actuels.

L'arsenal nucléaire de l'Otan: une décision en décembre?

LA HAYE (AFP) — La décision de moderniser l'arsenal nucléaire de l'OTAN sera prise en décembre à Bruxelles par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'Alliance: c'est du moins le point de vue exprimé par le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, à l'issue de la réunion mercredi à La Haye du « Groupe des plans nucléaires » de l'OTAN.

« J'escompte, a-t-il déclaré, que la décision sera prise à la fin de l'année. Nous avons eu un débat constructif », a-t-il ajouté résumant la réunion des neuf ministres de la Défense.

Les ministres, selon le communiqué final, sont tombés d'accord pour retenir un plan de modernisation portant sur 572 fusées (108 fusées Pershing-2 de 1.1800 km de portée et 464 missiles de croisière), et un rapport d'experts sur le contrôle des armements nucléaires en Europe en prévision d'éventuelles négociations SALT-3 avec Moscou.

L'unanimité enregistrée à La Haye n'a été troublée que par le ministre néerlandais de la Défense, M. Willem Scholten. Celui-ci s'est prononcé pour une décision sur la production des armements, mais a demandé aux alliés un moratoire de deux ans sur le déploiement des fusées « dans l'attente du résultat éventuel de négociations avec Moscou ».

Le ministre britannique, M. Francis Pym, a vigoureusement critiqué son collègue néerlandais, indique-t-on de source diplomatique, soutenu en cela par M. Apel. De son côté, M. Harold Brown a souligné ironiquement qu'il n'était pas raisonnable de penser que le Congrès américain « puisse approuver un programme de modernisation de plusieurs milliards de dollars si les armes produites par les Etats-Unis n'étaient pas déployées ».

Laissez-vous aller



Que vous soyez en voyages d'affaires ou d'agrément, on vole à votre service vers Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Ottawa.

Nous cherchons toujours davantage à adapter notre horaire de vols à vos besoins. Et que ne ferions-nous pas pour vous!

Des plats de fins gourmets

Notre copieuse et savoureuse cuisine de bord saura satisfaire votre appétit. C'est encore l'un des traits bien distinctifs de notre excellent service.

Personnel très courtois

Pour ce qui est du service, notre personnel ne vous laisse pas non plus sur votre appétit. En fait, dès votre arrivée à l'aéroport, vous conviendrez que nous vous portons une attention de tous les instants. N'est-ce pas ce que vous attendez d'une ligne aérienne?

VOLS DE MONTRÉAL

VANCOUVER
10h30
et 17h45

Le seul vol quotidien Montréal-Vancouver sans escale le matin. Savoureux déjeuner. Pour le retour, le seul vol sans escale l'après-midi à 14h30.

Vol quotidien, sauf le samedi et le dimanche. Dernier départ l'après-midi. Dîner servi pendant le vol. Pour le retour, vol à 8h15, sauf le samedi et le dimanche.

EDMONTON 18h

Nouveau vol quotidien. Le seul vol en soirée. Excellent dîner.

CALGARY 7h30

Vol quotidien à bord du même avion. Petit déjeuner. Pour le retour, nouveau vol à 9h40, le matin.

Appelez votre agent de voyages ou communiquez avec CPAir au 931-2233 (région de Montréal). Dans certaines parties du Québec, composez sans frais 1-800-361-8026.

CP Air

De plus en plus au pays, on vole à votre service.

CP et CA sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Casal Mendes, un joyeux rosé pétillant du Portugal

Léger, fruité, pétillant, le Casal Mendes est idéal pour les réunions sociales, les réceptions de mariage et il accompagne bien tous les mets. Le Casal Mendes Rosé est offert au Québec dans des généreuses et élégantes bouteilles d'un litre et d'un demi-litre. Essayez le rosé pétillant Casal Mendes, un produit des prestigieuses Caves Aliança, les plus grands vendeurs de vins fins du Portugal. Servir froid.

Code 646-F \$4 15

Code 646-G \$2 35



Nicaragua

Les «révolutionnaires raisonnables» ne contrôlent pas encore le terrain

par Bertrand de Lagrange

MANAGUA — Au Nicaragua, la guerre n'est pas terminée. Toutes les nuits, on peut entendre des coups de feu dans la capitale Managua, véritable champ de ruines depuis le tremblement de terre dévastateur de 1972. Les victimes de ces incidents sont presque toujours les jeunes «compas», abréviation affectueuse utilisée pour désigner les «campaneros» qui constituent l'armée populaire sandiniste et sont devenus les cibles favorites des sympathisants clandestins de l'ex-général Somoza. Près de quatre mois après leur entrée victorieuse à Managua, le 19 juillet, les sandinistes ne contrôlent pas encore entièrement le terrain et doivent de plus affronter une extrême-gauche soucieuse de consolider avant tout ses positions révolutionnaires sans tenir compte de la situation économique désastreuse et de la nécessité de rétablir la confiance auprès des investisseurs étrangers. Attaqués sur leur gauche et sur leur droite, les dirigeants sandinistes ont réussi à maintenir jusqu'à aujourd'hui une cohésion dont il faut chercher les raisons dans l'extraordinaire popularité dont ils jouissent dans l'ensemble des secteurs sociaux.



«Écrasons le somocisme, augmentons la production, à bas la contre-révolution.» Ces trois mots d'ordre s'évalent à la une du quotidien *Barricada*, organe officiel du Front sandiniste de libération nationale. Pour faciliter l'écrasement du «somocisme», *Barricada* publie chaque jour, sur une page complète, soixante-douze photos de personnes détenues pour avoir contribué, d'une manière ou d'une autre, au maintien de la dictature de la famille Somoza qui a saigné le pays pendant près d'un demi-siècle. Les lecteurs sont appelés à venir témoigner devant la justice des exactions commises par ces anciens gardes nationaux, délateurs ou autres serviteurs de la tyrannie. Ces témoignages, selon les organisateurs de la campagne, devraient permettre d'éviter la libération d'individus qui ont massacré ou fait massacrer des familles entières et qui espéraient s'en tirer à bon compte en l'absence de preuves contre eux.

Profitant de la confusion des premières semaines de la victoire sandiniste, de nombreux gardes nationaux ont eu le temps d'abandonner leur uniforme et de devenir subitement d'ardents révolutionnaires, reconvertis depuis en tireurs nocturnes anonymes. D'autres ont eu la chance de bénéficier de l'extrême générosité des vainqueurs qui, phénomène exceptionnel à l'issue d'une sanglante guerre de libération nationale, ont voulu donner à leurs adversaires une chance de se réhabiliter. D'autres, enfin, ont réussi à se réfugier dans les ambassades.

Les autorités sandinistes ont décidé de ne pas laisser partir à l'étranger ceux qui bénéficient de l'asile politique tant qu'une enquête n'aura pas prouvé qu'ils n'ont pas commis de crimes graves. Leur présence dans les ambassades constitue cependant un problème dans la mesure où ils utilisent la protection diplomatique pour mener de véritables opérations de guérilla contre le nouveau régime. De l'ambassade du Guatemala, par exemple, ont été réfugiés environ 400 personnes, quelques dizaines d'individus armés sortent la nuit pour faire le coup de feu et

créer une atmosphère d'insécurité. Ils espèrent ainsi provoquer l'anarchie et favoriser le retour des somocistes. Ne disposant pas d'effectifs suffisants et craignant de se faire accuser de ne pas respecter l'immunité diplomatique, l'armée sandiniste a dû se résigner à ne pas boucler militairement les ambassades.

Le deuxième ennemi des sandinistes au pouvoir se situe sur leur gauche. Qualifiés de contre-révolutionnaires, de gauchistes ou d'anarchistes selon les circonstances, certains Nicaraguais souhaiteraient voir la révolution aller plus vite et accusent la junte sandiniste de reconstruction nationale — qui fait office de gouvernement — de trop ménager la bourgeoisie. Le gouvernement s'est débarrassé en partie du problème en expulsant, en août dernier, la «brigade Simon Bolívar», constituée en majorité de Colombiens de tendance latino-américaines, ces Colombiens avaient décidé de participer à la lutte contre la dictature aux côtés du Front sandiniste mais, n'ayant pas prévu une victoire aussi rapide, ils étaient arrivés le lendemain même de la chute de Managua. Forte d'environ 80 hommes, la brigade décida cependant de rester et d'entreprendre un travail politique en profondeur auprès des masses. Recourant aux méthodes classiques du noyautage idéologique autoritaire, les trotskystes réussirent très rapidement à obtenir le soutien de nombreuses organisations populaires et cherchèrent à forcer la junte sandiniste à prendre des mesures plus radicales, notamment pour l'expropriation et la redistribution des terres. Devant le danger, les sandinistes convoquèrent les Colombiens à Managua sous prétexte de discuter avec les firent encercler par l'armée, puis ils les expulsèrent vers le Costa-Rica.

Une vague d'attentats contre les sandinistes

MANAGUA (AFP) — Une vague d'attentats visant des membres du gouvernement sandiniste vient de déferler sur Managua. Personne ne doute dans la capitale nicaraguayenne qu'elle soit le fait d'éléments liés au régime déchu du général Anastasio Somoza. Le dernier en date est la mort d'un officier de la Sécurité nationale, M. Manuel Perundi, disparu depuis plusieurs jours, dont le corps vient d'être retrouvé criblé de balles à la morgue de Managua. Un autre responsable sandiniste, M. Jorge Vogel, avait été assassiné la semaine dernière par des individus non identifiés venus l'abattre à la porte même de son domicile.

Le pape dénonce la violence «par revendication politique»

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le pape Jean-Paul II a de nouveau dénoncé avec force hier la violence, particulièrement lorsqu'elle se manifeste sous la forme d'enlèvement de personnes «par revendication politique». Lors de l'audience hebdomadaire qui avait attiré plus de 15.000 pèlerins, il est revenu à deux reprises sur ce sujet, les pèlerins ayant dû être partagés en deux groupes, l'un dans la basilique Saint-Pierre, l'autre dans la grande salle d'audience, à cause d'une pluie diluvienne à l'extérieur. Dans la basilique, en italien d'abord, puis en espagnol, il a lancé un premier appel «en faveur des personnes qui, en ce moment, victimes d'enlèvements et retenus par la force, sont séparées de leurs familles angossées». Il n'a pas fait allusion directement aux otages de l'ambassade des États-Unis à Téhéran en demandant aux fidèles de prier avec lui pour la libération «des victimes de ces actes criminels», mais il a fait une mention spéciale pour le Jeune Calabrais de 13 ans enlevé il y a trois jours et pour le député espagnol Xavier Rupeze.

A ces deux meurtres il faut joindre celui de M. Jose Guillermo Wheelock, oncle de l'actuel directeur de l'Institut national de la Réforme agraire, tué lundi dans sa villa. Pour ajouter à ce climat tendu, on a appris dans la journée de mardi qu'une patrouille de l'Armée sandiniste avait été attaquée par des éléments contre-révolutionnaires à 40 km au nord-ouest de Managua.

Jean-Paul II a pris enfin dans ses bras le plus jeune des membres de la délégation cambodgienne, un bébé de huit mois, né prématurément alors que son père était assassiné, et amené en France par sa mère.

Néo-nazisme

BONN (AFP) — L'année 1978 a vu en RFA une nette recrudescence des activités néo-nazies et 1979 devrait confirmer cette tendance, mais «elles ne représentent pas encore un élément alarmant», a estimé mercredi à Bonn M. Hans-Jochen Vogel, ministre ouest-allemand de la Justice. Au cours d'une conférence de presse, le ministre a indiqué que 992 cas d'activités nazies incontestables avaient été relevés en 1978 contre 616 en 1977. Pour 1979, a estimé M. Vogel, leur nombre sera certainement encore plus élevé. Il a estimé néanmoins que cet accroissement était dû en partie au fait que les services de police étaient plus «sensibilisés» qu'auparavant et que ces activités ont gagné en poids à leurs yeux, notamment en raison de la diffusion télévisée de films tels que la série américaine *Holocauste* sur la «solution finale» de la question juive.

Le Front sandiniste, qui sont les deux détenteurs du pouvoir central, n'ont cependant pas encore réussi à se doter d'une organisation politique capable de perpétuer l'idéologie sandiniste. Elles ont même été prises de vitesse par des membres de l'ancien Parti conservateur (droite) qui ont créé, le 7 septembre, le Parti social-démocrate sandiniste et ont lancé le slogan: «sandinisme oui, communisme non». Le FSLN a réagi violemment à cette initiative, dénonçant l'utilisation abusive du qualificatif «sandiniste» par des gens qui n'ont même pas participé à la lutte armée contre la dictature. Le Parti social-démocrate, dirigé par M. Wilfredo Montalvan, a été obligé de supprimer toute référence au sandinisme qui, selon les dirigeants du FSLN, ne peut en aucun cas être accolé à l'anti-communisme. Il est frappant de constater que cette prise de position a reçu l'appui unanime des tendances politiques représentées au sein du Front, y compris des personnalités les plus liées à la bourgeoisie. Le Parti social-démocrate a, par ailleurs, essuyé une sérieuse rebuffade avec le refus très net de l'Internationale socialiste d'envisager son adhésion. Cette organisation a même dénoncé le comportement de M. Montal-

van, accusé de servir d'«obscur intérêts réactionnaires étrangers et nationaux». En fait, la création d'un parti politique n'est pas un objectif prioritaire pour le FSLN qui craint de voir surgir des conflits sérieux entre ses différentes composantes. Le ciment qui lie les sociaux-démocrates aux marxistes et aux chrétiens n'a pas craqué après la victoire malgré les dures réalités du pouvoir. Il semble que l'idéologie personnelle de chacun des dirigeants sandinistes se soit fondue dans un projet commun qui permet de réduire l'importance des divergences. On remarque, par ailleurs, que le FSLN a réparti des tâches en fonction de l'idéologie et de l'appartenance sociale de chacun. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner de voir un riche industriel, M. Alfonso Robelo, s'occuper plus particulièrement des relations avec les investisseurs nationaux et étrangers tandis que le «commandante» Wheelock, lié à la tendance marxiste du FSLN, est chargé de la réforme agraire. Le Front sandiniste, qui sont les deux détenteurs du pouvoir central, n'ont cependant pas encore réussi à se doter d'une organisation politique capable de perpétuer l'idéologie sandiniste. Elles ont même été prises de vitesse par des membres de l'ancien Parti conservateur (droite) qui ont créé, le 7 septembre, le Parti social-démocrate sandiniste et ont lancé le slogan: «sandinisme oui, communisme non». Le FSLN a réagi violemment à cette initiative, dénonçant l'utilisation abusive du qualificatif «sandiniste» par des gens qui n'ont même pas participé à la lutte armée contre la dictature. Le Parti social-démocrate, dirigé par M. Wilfredo Montalvan, a été obligé de supprimer toute référence au sandinisme qui, selon les dirigeants du FSLN, ne peut en aucun cas être accolé à l'anti-communisme. Il est frappant de constater que cette prise de position a reçu l'appui unanime des tendances politiques représentées au sein du Front, y compris des personnalités les plus liées à la bourgeoisie. Le Parti social-démocrate a, par ailleurs, essuyé une sérieuse rebuffade avec le refus très net de l'Internationale socialiste d'envisager son adhésion. Cette organisation a même dénoncé le comportement de M. Montal-

van, accusé de servir d'«obscur intérêts réactionnaires étrangers et nationaux». En fait, la création d'un parti politique n'est pas un objectif prioritaire pour le FSLN qui craint de voir surgir des conflits sérieux entre ses différentes composantes. Le ciment qui lie les sociaux-démocrates aux marxistes et aux chrétiens n'a pas craqué après la victoire malgré les dures réalités du pouvoir. Il semble que l'idéologie personnelle de chacun des dirigeants sandinistes se soit fondue dans un projet commun qui permet de réduire l'importance des divergences. On remarque, par ailleurs, que le FSLN a réparti des tâches en fonction de l'idéologie et de l'appartenance sociale de chacun. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner de voir un riche industriel, M. Alfonso Robelo, s'occuper plus particulièrement des relations avec les investisseurs nationaux et étrangers tandis que le «commandante» Wheelock, lié à la tendance marxiste du FSLN, est chargé de la réforme agraire. Le Front sandiniste, qui sont les deux détenteurs du pouvoir central, n'ont cependant pas encore réussi à se doter d'une organisation politique capable de perpétuer l'idéologie sandiniste. Elles ont même été prises de vitesse par des membres de l'ancien Parti conservateur (droite) qui ont créé, le 7 septembre, le Parti social-démocrate sandiniste et ont lancé le slogan: «sandinisme oui, communisme non». Le FSLN a réagi violemment à cette initiative, dénonçant l'utilisation abusive du qualificatif «sandiniste» par des gens qui n'ont même pas participé à la lutte armée contre la dictature. Le Parti social-démocrate, dirigé par M. Wilfredo Montalvan, a été obligé de supprimer toute référence au sandinisme qui, selon les dirigeants du FSLN, ne peut en aucun cas être accolé à l'anti-communisme. Il est frappant de constater que cette prise de position a reçu l'appui unanime des tendances politiques représentées au sein du Front, y compris des personnalités les plus liées à la bourgeoisie. Le Parti social-démocrate a, par ailleurs, essuyé une sérieuse rebuffade avec le refus très net de l'Internationale socialiste d'envisager son adhésion. Cette organisation a même dénoncé le comportement de M. Montal-

pour la valeur d'environ 150 millions de dollars alors qu'il lui en faudrait le double pour passer le cap de l'année et que l'on s'attend à un déficit de la balance des paiements d'un milliard de dollars pour 1979. Une trentaine de dirigeants de sociétés américaines sont allés au Nicaragua en octobre et plusieurs nous ont fait part de leur satisfaction devant la tournure des événements et le sérieux du nouveau régime. Il faudra cependant attendre encore des mois avant qu'ils se décident à investir dans un pays où tout est à faire. Les dirigeants sandinistes sont conscients du fait qu'il serait dangereux de trop dépendre de l'aide internationale. C'est pourquoi ils insistent beaucoup plus sur la nécessité d'une reprise de la production dans les plus brefs délais. La mobilisation, qui vise aussi à empêcher le développement d'une mentalité d'assistés dans une population abattue par l'ampleur de la

tâche à réaliser, se fait surtout dans les zones rurales car il est essentiel de relancer la production agricole pour nourrir le pays et pour obtenir les précieuses devises étrangères procurées par les cultures d'exportation. En confiscant les biens de la famille Somoza et de ses alliés, les sandinistes se sont dotés de moyens extraordinaires pour réaliser de profondes transformations sociales. L'État est maintenant propriétaire de 50.000 kilomètres carrés de terres cultivables, soit près de 30% de la superficie totale du pays. Les gages de modération et de sérieux fournis par la junte sandiniste devraient inciter les pays étrangers, notamment les États-Unis, l'Europe et les démocraties latino-américaines, à favoriser la transformation en douceur de ce petit pays d'Amérique centrale. Dans le cas contraire, le Nicaragua retombera vite dans l'oubli et sa population dans la misère.

RODIER MONSIEUR

Première marque de France

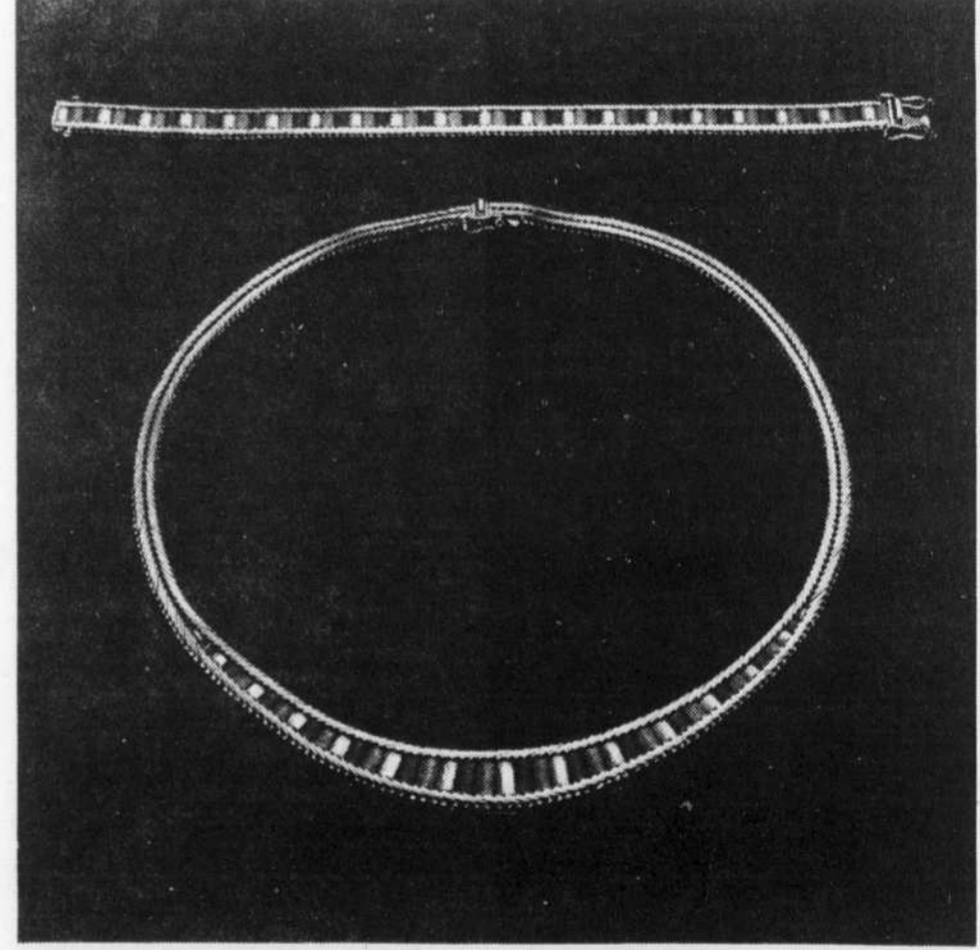
en vente chez **Eddy**

1110 ouest, Sherbrooke 842-2327
Place Bonaventure 878-9556

L'or glorieux

Ces deux superbes bijoux parfaitement harmonisés allient intimement l'or blanc, l'or jaune et l'or rose de 14 carats. Le prix du collier ras de cou, d'exquise réalisation, est de \$1200, tandis que celui du bracelet assorti, tout aussi irréprochablement façonné, n'est que de \$750. Conçues à l'intention des femmes élégantes qui apprécient le chic de l'or rutilant, ces deux parures originales sont proposées en exclusivité chez Mappins.

COLLIER EN OR 14 CARATS \$1200 BRACELET ASSORTI EN OR 14 CARATS \$750



JOAILLIER **Mappins**
Le magasin du bon goût.

1000, rue Ste-Catherine Ouest • 3131 Côte Vertu (Centre d'achats Place Vertu)

Bonnesouche

Il arrive que la nature se surpasse... c'est alors que prend racine un vin de véritable vin de souche.

S.A.Q. 628 D \$4.05
Gravel Liquovins Inc.
731-3919

COLLOQUE

SUR

SYSTÈMES SOLAIRES PASSIFS

MONTRÉAL, LES 29 ET 30 NOVEMBRE 1979
L'HÔTEL SHERATON MT-ROYAL, MONTRÉAL

Un colloque pour les architectes, ingénieurs, entrepreneurs, manufacturiers, usagers, spécialistes de l'énergie, administrateurs sur l'utilisation des systèmes passifs dans chauffage solaire et climatisation solaire des bâtiments.

PROFESSEURS: Ertugrul BILGEN, Arthur BOWEN, Jacques MICHEL, Robert WHITE.

Veuillez faire parvenir la formule d'inscription avec votre paiement de \$300.00 à: Colloque sur l'Énergie Solaire, Exergy Research Corporation, 2050 Mansfield, Suite 1130, Montréal, H3A, 1Y9.

ou

téléphonez à (514) 844-0284 à Mile Jo-An Mary Moufrage (coordonnatrice du colloque).

Nom:

Compagnie:

Adresse:

Téléphone:

La loi 62

«Quand le gouvernement est tanné de son rôle de patron, quand il s'aperçoit que son maquillage de patron commence à fondre et à couler, lorsque cela ne fait plus son affaire, lorsque l'action et la solidarité syndicales ont ébranlé son masque, lorsque son hypocrisie lui dégouline le long du visage, il devient juge et présente une loi au nom de l'intérêt public, parce qu'il a le privilège de se transformer en juge.

Son rôle de juge, le gouvernement l'exerce à partir du moment où il dépose ses offres. C'est un jeu de polichinelle de déposer volontairement des offres inacceptables, négocier pour la frime, négocier sur les détails... parce que le gouvernement sait très bien qu'il y a une loi qu'il va adopter à un moment donné et qui va lui permettre de se déguiser en juge.»

Claude Charron
Assemblée nationale
9 décembre 1975

**Les travailleuses et les travailleurs
du Front commun
n'ont pas changé d'avis, eux.
Ils veulent poursuivre les négociations.**



La loi 101: un cheval de Troie

par
**Sheila McLeod Arnopoulos
et Dominique Clift**

Le Fait anglais au Québec, publié récemment aux Éditions Libre Expression, est une œuvre réalisée en collaboration par Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos. Cette dernière, anglophone de Montréal, est membre du conseil consultatif de l'immigration du Québec et fut, pendant 10 ans, journaliste au *Montreal Star*. Dominique Clift, par ses origines, appartient aux communautés anglophone et francophone de Montréal. Il a été journaliste au *Globe and Mail*, au *Toronto Star*, au *Montreal Star*, à *La Presse*. De cet ouvrage, nous reproduisons l'épilogue qui aborde l'un des problèmes les plus préoccupants des divers groupes ethniques de Montréal: le Québec français sera-t-il culturellement pluraliste ou assimilateur?

LORSQUE la Loi 101 fut adoptée par l'Assemblée nationale en 1977, on pensait généralement que la survie de la langue et de la culture françaises était enfin assurée. Les nouveaux immigrants s'intégreraient à la communauté française au lieu de s'angliciser. Le Québec français vivrait enfin à l'abri des pressions démographiques qui pesaient de plus en plus dangereusement sur lui, ainsi que des contraintes de la langue anglaise qui nuisaient à l'expression de sa culture. On se réjouissait de ce qu'enfin l'âme québécoise puisse s'exprimer librement et dominer son environnement social et économique.

Mais en moins de deux ans il commence à apparaître clairement que cette loi est aussi un cheval de Troie, que la société française est appelée non seulement à faire place à ces milliers d'immigrants qu'elle a forcés à se joindre à elle, mais aussi à se transformer elle-même au contact de ces nouveaux venus. Au moment où l'identité québécoise française semble pouvoir s'affirmer librement, elle doit accepter de devenir autre que ce qu'elle a toujours été. Le nous collectif est appelé à se modifier fondamentalement, car si les Vietnamiens, les Grecs et les Portugais acceptent la langue française, ils apportent avec eux de nouvelles valeurs qu'ils chercheront inévitablement à faire reconnaître par la société française. Le mono-

lithisme qu'imposait le statut minoritaire au Canada devra se muer en un pluralisme conforme au nouvel esprit majoritaire que l'on veut instaurer au Québec.

L'effet de la Loi 101 ne fut pas seulement de limiter la croissance et la force socio-économique de la communauté anglaise. Elle contribua aussi à ouvrir la société française à des influences nouvelles d'une manière qui est sans précédent, sauf peut-être pour ce qui est de l'acceptation de la société industrielle dans la décennie qui a suivi la Rébellion de 1837. Cet effet secondaire de la loi n'a pas encore pénétré dans la conscience de la majorité. En fait, cette question fut complètement ignorée dans les nombreux documents et discours qui précéderent l'inscription de la loi au feuillet de l'Assemblée nationale. La possibilité que des immigrants intégrés de force à la société française puissent exercer une influence considérable sur celle-ci, n'effleura même pas l'esprit des sociologues et des hommes politiques qui présidèrent à la rédaction de cette loi.

Cela s'explique par le fait que depuis deux cents ans, l'un des premiers soucis de la société québécoise fut de s'isoler du monde extérieur, c'est-à-dire des Anglais, des immigrants et des courants d'idées étrangers. La majorité de l'élite francophone ignore complètement l'effet de l'im-

migration sur l'ensemble de l'Amérique du Nord, et ne se rend guère compte jusqu'à quel point la culture anglo-protestante a dû elle-même s'adapter à la présence de ces nouveaux venus. Cette évolution ne s'est pas faite sans affrontement et sans violence. Récemment, des mouvements aussi divers que le Black Power, la Cosa Nostra et la libération de la femme apparurent en réaction contre la marginalisation qu'imposait la culture dominante aux États-Unis. Les pressions qui en résultèrent ont modifié en très peu de temps la culture anglo-protestante au point de la rendre à peine reconnaissable. Il existe maintenant en anglais une vaste documentation sur les relations de groupes, sur les minorités ethniques et sur le pluralisme, et toutes ces idées figurent de façon perceptible dans la conscience nord-américaine.

Contrairement à la plupart des autres régions d'Amérique du Nord, le Québec français n'a pas eu à traverser de dures périodes d'adaptation comme New York, Boston, San Francisco et même le Montréal anglophone. Mais il y a une dizaine d'années, le gouvernement provincial, inspiré par des inquiétudes d'ordre démographique, créa son propre ministère de l'Immigration et formula un plan d'action en fonction des priorités culturelles du Québec. Des bureaux d'immigration furent établis dans différents pays aptes à

fournir des immigrants de langue française, ainsi que des « francophonisables », comme on les appelait alors. Durant toute cette période de nationalisme intense, la société française demeura quelque peu xénophobe et tournée vers ses préoccupations historiques. Quoique les individus se montrèrent généralement accueillants envers les nouveaux venus, les principales institutions françaises, s'attendant à pouvoir les assimiler facilement, ne firent aucun effort pour les accueillir et s'adapter à cette nouvelle situation, les écoles, les hôpitaux, les agences d'aide sociale, les syndicats et la Fonction publique sont de ce nombre.

Il y a vingt ou trente ans, le groupe anglo-protestant insistait encore sur l'assimilation complète et sur le conformisme de la part des immigrants. Aujourd'hui une telle attitude est intenable: les minorités et les marginaux ont acquis une force politique dont ils n'hésitent pas à se servir pour arracher des concessions à la société. Le meilleur exemple est sans doute celui des lois américaines qui protègent les droits minoritaires sur le marché du travail au moyen de contingents.

Le modèle culturel que la société française tente de recréer pour elle-même au Québec est le modèle canadien de l'époque de 1930, selon lequel on s'attendait que les différents groupes ethniques se soumettent à la culture dominante et acceptent une certaine stratification ethnique en milieu de travail. Or, si le Québec veut faire l'économie des tensions et des luttes qui eurent lieu subseqüemment aux États-Unis, il devra mettre en pratique le pluralisme qui s'y est développé depuis.

Déjà des pressions très fortes s'exercent en ce sens de la part des différents groupes ethniques rendus conscients de leurs droits par le traitement qu'ils ont subi depuis les événements de Saint-Léonard, et par la guerre de clientèle que se livrent les institutions anglophones et francophones. Ces groupes ont aussi à leur disposition toute l'expérience

américaine pour les aider à se tailler une place dans ce nouveau Québec français. À cet égard, la Loi 101 marquait un point tournant, car elle leur imposait sans équivoque l'obligation de se joindre à la société française. Ces « Québécois de nouvelle souche » acceptent volontiers la prééminence de la langue française qui est pour eux un instrument de communication plutôt qu'un symbole d'identification collective. Mais on peut s'attendre qu'ils rejettent d'autres aspects de la culture française du Québec. Comme les Noirs, les Portoricains et les Chicanos, ils vont exiger des concessions importantes dans le domaine des mentalités et des valeurs sociales.

Le point le plus sensible dans ces nouvelles relations entre groupes ethniques et majorité française est sans doute le système d'éducation. À peine quatorze mois après l'adoption de la Loi 101, les premières tensions firent leur apparition. L'incident le plus probant fut sans doute l'affaire de l'école Notre-Dame-Neiges, à Montréal. L'association de parents, à caractère multiculturel, demanda que l'école soit déclarée non confessionnelle et que son statut catholique soit abrogé. L'institution est située dans le quartier de Côte-des-Neiges qui comprend de fortes minorités de Vietnamiens, de Juifs sépharades, de Noirs antillais, d'Indiens et de Pakistanais.

Quoique minoritaire, les parents catholiques suggèrent à la Commission des écoles catholiques de Montréal de ne pas donner suite à cette requête. L'association de parents porta alors sa demande devant le Conseil supérieur de l'éducation qui y accéda au mois de mai 1979. L'institution perdit son statut catholique, mais conserva l'obligation de fournir l'instruction religieuse à tout étudiant qui en ferait la demande. Certains parents catholiques, n'accep-



tant pas cette décision, se mirent en frais de contester devant les tribunaux en invoquant certains articles de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Seulement quatre écoles dans la province ont déjà un statut non confessionnel, et elles sont toutes situées hors de Montréal. Leur statut vient de ce qu'il serait trop onéreux de maintenir un double système, catholique et protestant, dans certaines régions éloignées. Mais Notre-Dame-Neiges est la première école à perdre tout caractère religieux officiel en vertu de certaines dispositions des lois de l'éducation. Elle constitue à cet égard un précédent extrêmement important. Ce qui est en jeu ici, c'est le rôle des valeurs

catholiques dans la société française, ainsi que les droits dont peuvent bénéficier le nombre croissant d'immigrants dans la province.

À Montréal, les catholiques constituent un groupe de pression très puissant qui a réussi au cours des dix dernières années à bloquer toute tentative d'unifier le système scolaire de l'île de Montréal et de subordonner les confessionnalités catholique et protestante à des considérations d'ordre économique et d'efficacité administrative. Au cours d'élections tenues en 1977 à la Commission des écoles catholiques de Montréal, une majorité de candidats s'affichant comme catholiques furent élus. Mais cette victoire ne s'explique pas par une recrudescence du

sentiment religieux. C'est que le catholicisme sert à promouvoir certaines valeurs traditionnelles, dont la principale est l'autorité des parents sur les décisions intéressant l'avenir de leurs enfants. Les groupes de pression catholiques sont actuellement en lutte contre les pratiques centralisatrices et socialisantes de l'administration provinciale qui se sont substituées de plus en plus au pouvoir de décision que les parents avaient autrefois sur l'éducation de leurs enfants.

Éventuellement, cette lutte sera le fait des familles immigrantes qui chercheront à obtenir une discipline plus stricte et un meilleur enseignement de la langue

Suite à la page 13

L'Éditeur officiel a de belles idées pour vos cadeaux de Noël



Québec, trois siècles d'architecture
Parcourez Québec, telle qu'elle était au XVIII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Les chroniqueurs de l'époque vous serviront de guide.
35 \$

Petite flore forestière du Québec
Que vous soyez botaniste ou simple observateur de la nature, ce guide vous sera d'une précieuse utilité. Vous pouvez aussi l'offrir en cadeau...
6,95 \$

Le français, je le parle par cœur
Ce volume se veut une rétrospective d'une démarche collective, le bilan de l'Année du français. Un cadeau à offrir aux amoureux de notre langue.
7,95 \$

Plantes sauvages printanières
Une foule d'informations sur plus de 75 plantes sauvages de chez nous, le tout agrémenté de nombreuses photos couleurs, prises sur le terrain.
6,95 \$

Musique du Québec en six albums
La plus belle musique d'ici. Les plus grands succès des plus grands noms de la chanson québécoise regroupés en version instrumentale dans une même collection.
Coffret cadeau de 6 disques 49,95 \$
Disque, mini-cassette ou cartouche 8 pistes chacun 8,98 \$

L'Estampe Nicole Malenfant
Peu de livres sur la gravure sont aussi exhaustifs et clairs dans leurs explications. Un cadeau qui restera gravé longtemps.
24,95 \$

Vers une nouvelle cuisine québécoise
Redécouvrez la cuisine québécoise traditionnelle, à la contemporaine, une cuisine plus légère et mieux adaptée à notre rythme de vie.
13,95 \$

Les artisans traditionnels de l'est du Québec
Ce document témoigne de la fin d'une époque: celle de l'artisan, traditionnel. C'est plus qu'un cadeau à offrir, c'est une foule de connaissances à perpétuer.
8 \$

Boucherville, répertoir d'architecture traditionnelle
Arpentez les rues de Boucherville et arrêtez-vous à chaque maison et bâtiment qui ont su, depuis le XVIII^e siècle, défier temps et évolution.
7 \$

Cette année, commandez vos cadeaux par la poste ou encore, venez les chercher tout en bouquinant à l'une de nos cinq librairies. Vous aurez, tout comme nous, de belles idées pour vos cadeaux de Noël.

Venez bouquiner...

à Québec:
Place Sainte-Foy
Tel. 643-8035

à Montréal:
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tel. 873-6101

à Hull:
667, boul. Saint-Joseph
Tel. 770-0111

Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée
Tel. 643-3895

à Trois-Rivières:
418, rue des Forges
Tel. 375-4811

Comptoir postal:
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9



Un tout nouveau mode de placement à la Banque de Montréal.

13%

Les certificats de placement garantis par la Banque de Montréal

- Le capital et l'intérêt de ces certificats de placement à haut rendement sont garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- L'intérêt peut être versé, à votre choix, une ou deux fois par année.
- Le capital est remboursable à l'échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal au Canada.
- Le placement minimum est de \$5 000.
- Vous pouvez choisir une durée s'échelonnant de un à cinq ans.

Vous pouvez vous procurer ces certificats et une brochure explicative à l'une de nos succursales.

Banque de Montréal

*Ce taux est établi pour un placement d'une durée de un an, avec paiement annuel des intérêts. Il est sujet à changement sans préavis.

UN CHEVAL DE TROIE

Suite de la page 12

anglaise. C'est-à-dire que, comme les parents catholiques, les familles immigrantes souhaitent exercer une plus grande mesure de responsabilités au niveau local et obtenir une décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation au profit des associations de parents. Cependant, les immigrants refusent, à l'encontre des Québécois de langue française, que cette lutte se fasse par le biais du catholicisme. Il existe donc une certaine communauté d'intérêts, mais le rapprochement promet d'être lent et parsemé d'embûches.

Les groupes ethniques réclament aussi une participation accrue à l'administration du système d'enseignement, à l'élaboration des programmes, ainsi qu'une présence plus nombreuse parmi le personnel. On insiste sur le caractère multiculturel de tous les aspects de l'éducation. L'urgence que prend cette réforme s'illustre de façon dramatique par des problèmes que rencontrent les enfants haïtiens dans les écoles. Beaucoup d'entre eux sont refoulés vers des classes d'arriérés et d'enfants inadaptés simplement parce que les autorités scolaires sont incapables de tenir compte de faits culturels et sociologiques dans le classement de ces enfants et dans l'adaptation des méthodes d'enseignement à leur mentalité.

Au cours des dix dernières années, plus de 18.000 Haïtiens ont émigré au Québec et on estime à 4.000 le nombre d'enfants inscrits dans le système scolaire. Un très grand nombre d'entre eux parlent surtout le créole et n'ont qu'une connaissance imparfaite du français. Néanmoins, les autorités scolaires les considèrent capables de s'exprimer en français et refusent de les placer dans des classes d'accueil pour nouveaux venus. Les autorités ne tiennent pas compte non plus du fait que l'enseignement des sciences et des mathématiques est très faible dans les écoles haïtiennes. Un autre facteur rendant plus difficile l'intégration des enfants haïtiens est l'ambiance très laxiste qui règne en classe et en récréation. Après avoir connu des systèmes plus autoritaires, les enfants se trouvent désorientés. Les problèmes culturels des

Haïtiens sont exacerbés par le fait qu'ils sont l'objet de traitements racistes à l'extérieur comme à l'intérieur de l'école. Plusieurs cas de brutalité policière à leur endroit se sont produits depuis quelques années à Montréal, mais le problème n'a pas ému l'opinion publique avant juin 1979, alors que la sûreté municipale utilisa la force pour évincer un groupe de jeunes Haïtiens d'un parc de la rue Bélanger, à Montréal.

Les Haïtiens, comme les autres groupes ethniques, sont en butte aux attitudes ethnocentriques du ministère de l'Éducation et à son ignorance complète des problèmes d'adaptation que des étrangers peuvent avoir au Québec. Ils exercent donc des pressions constantes en faveur d'une politique qui reconnaîtrait le caractère multiculturel de la société québécoise. C'était là une des principales recommandations d'un comité de Noirs montréalais chargés par la Commission des droits de la personne d'étudier les problèmes des enfants noirs pour le compte du Conseil supérieur de l'éducation. Dans un rapport présenté en 1978, le comité proposait que le ministère de l'Éducation établisse un service aux minorités ethniques pour promouvoir la présence de ses représentants à tous les niveaux du système d'enseignement et pour organiser des études ethniques comme partie intégrante de la formation des maîtres en milieu universitaire.

La santé et l'aide sociale sont deux autres domaines où les exigences des nouveaux arrivés se font particulièrement pressantes. Elles portent principalement sur les centres locaux de services communautaires dans les quartiers où se trouvent de fortes concentrations de Néo-Québécois. Ces agences parapubliques constituent des points d'accès à toute une gamme de services indispensables. Or, au moment même où s'amorçait la controverse de l'école Notre-Dame-des-Neiges, un groupe de travailleurs sociaux formèrent un front commun pour obtenir des changements importants dans les politiques institutionnelles. Les problèmes du quartier Saint-Louis, à Montréal, illustrent ce qu'ils avaient en tête.

Ce quartier est le point d'arrivée d'une foule d'immigrants qui fournissent la main-d'oeuvre à bon marché nécessaire à de nombreux ateliers de l'industrie du vêtement et du textile dans les environs. Ces gens viennent généralement de petits villages du Portugal, de la Grèce ou de l'Amérique latine, et ils sont souvent en proie à de graves problèmes de désorientation culturelle au début de leur séjour au Québec. A cause de la nature harassante de leur travail, et parce qu'ils travaillent souvent en compagnie de leurs compatriotes, beaucoup d'entre eux ne réussissent jamais à apprendre le français ou l'anglais, ou encore à comprendre les rouages bureaucratiques de services comme l'Assurance-chômage, l'aide sociale, les garderies, les services de santé et même l'école.

Pour venir en aide à ces gens il est nécessaire de leur fournir conseils et renseignements dans leur langue d'origine, ceci sur des sujets aussi divers que l'alimentation, les

soins prénataux et l'aide juridique. En plus d'être traduits, ces renseignements doivent être présentés de façon intelligible à des personnes de culture étrangère. Il faut savoir organiser des programmes d'aide de nature à satisfaire à des besoins se situant totalement en dehors du champ d'expérience des francophones et des anglophones. Pour être efficace, le service le plus banal doit être prodigué d'une manière qui démontre une sensibilité à des cultures différentes. Un Chinois en chômage éprouvera énormément de difficulté à expliquer ses problèmes familiaux à un travailleur social francophone. Il voudra communiquer avec un compatriote qui, en plus de parler sa langue, comprendra le milieu d'où il vient.

En dépit du fait que le Québec accueille plus de 25.000 immigrants par année, ces préoccupations sont totalement étrangères au ministère des Affaires sociales en ce qui a trait aux programmes, au personnel et au financement des centres de services communautaires. Le gouvernement et les syndicats font parfois montre de désapprobation, sinon d'hostilité, lorsqu'il est question d'adapter les services à la clientèle. On est beaucoup plus porté à exiger que ce soient les immigrants qui s'adaptent à l'esprit bureaucratique et ethnocentrique du personnel en place.

Par exemple, l'Office de la langue française et le syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux protestent tous deux lorsque les administrateurs d'un centre local de services communautaires du quartier Saint-Louis finissent par passer des annonces en vue de recruter des travailleurs de langue étrangère. Ils s'opposent, par exemple, au recrutement d'une infirmière chinoise pour desservir la population chinoise de ce quartier. A leurs yeux, les services en langue française sont tout à fait satisfaisants, et il n'existe aucun besoin de personnel de langue étrangère.

Ceci, évidemment, soulève la question de la représentation ethnique dans la fonction publique qui, à l'heure actuelle, se situe à environ trois pour cent. Depuis la prise du pouvoir par le Parti québécois, et depuis qu'il est question d'une société entièrement de langue française, les groupes ethniques et la communauté anglaise se sont mise à faire pression pour que la Fonction publique soit plus représentative de la composition ethnique de la population québécoise. Pour le moment, ces représentations portent sur les trois principaux ministères suivants: Éducation, Immigration et Affaires sociales.

Cependant, la société québécoise prend peu à peu conscience de cette présence étrangère en son sein. Le ministre d'État au développement culturel, Camille Laurin, parcourt la province à l'écoute des groupes ethniques. Le ministre de l'Immigration, Jacques Couture, en fait autant. Radio-Québec diffuse en langue étrangère à certaines heures du jour. Le mouvement syndical commence à manifester un certain intérêt à toute cette question, comme par exemple, la Fédération des travailleurs du Québec qui tenait au printemps de 1979, un colloque consacré spécifique-

ment aux travailleurs d'origine étrangère. Mais il reste à savoir si ces consultations et ces discussions vont déboucher sur des solutions concrètes.

Pour le moment l'attitude officielle demeure parsimonieuse et paternaliste, ce qui éveille le ressentiment des groupes ethniques. Ils reconnaissent que le gouvernement a institué différents programmes pour faciliter leur intégration à la vie québécoise et, en même temps, faciliter la conservation d'un certain patrimoine folklorique. Mais ils se rendent bien compte que la société française n'est pas encore prête à les traiter d'égal à égal et à leur accorder le même accès au pouvoir qu'aux autres Québécois. Cette constatation fait que les immigrants ont tendance à considérer la société québécoise culturellement oppressive.

Ce jugement défavorable choque toujours les Québécois d'origine qui, se considérant un peuple opprimé, ne peuvent accepter l'idée qu'à leur tour ils puissent devenir oppresseurs. En outre, les Québécois de langue française conçoivent généralement l'oppression en termes économiques, et comme étant pratiquée surtout par les anglophones. Ils ne peuvent s'imaginer que l'organisation même de leur société puisse pousser certains groupes à protester contre l'exclusion systématique dont ils seraient l'objet.

Or, le problème de la prochaine décennie sera de concilier les objectifs de tous les Québécois, quelles que soient leurs origines. Étant donné les nombreuses différences qui les divisent, les conflits sont inévitables. Quoi qu'il en soit, le résultat ne peut être qu'une société pluraliste, sans grande ressemblance avec la culture traditionnelle des Franco-Québécois. Ce sera le prix à payer pour l'imposition du monopole social et économique de la langue française au Québec. L'abandon de la culture qui assura la survivance française pendant plus de deux siècles est une chose que les auteurs de la Loi 101 n'avaient pas prévue lorsqu'ils décidèrent de s'attaquer directement au pouvoir économique de la communauté anglaise.

Les diamants de Bokassa

Poursuite contre «Le Canard»

PARIS (AFP) — MM. François Giscard d'Estaing et Jacques Giscard d'Estaing, cousins du président de la République française, ont assigné en diffamation devant le tribunal de grande instance de Paris le directeur de l'hebdomadaire satirique *Le Canard Enchaîné*, M. Roger Fressoz, et M. Claude Angeli, journaliste au *Canard*, apprend-on au palais de justice.

Les cousins du président de la Ré-

publique avaient été mis en cause le 10 octobre dernier par l'hebdomadaire satirique français qui sous le titre « La peur d'un Watergate français — pour quoi Giscard a organisé le casse des archives de Bokassa », avait fait état de la remise à titre personnel aux deux cousins du président de diverses quantités de diamants par l'ex-empereur Bokassa. M. Valéry Giscard d'Estaing avait également été mis en cause.

M. François Giscard d'Estaing,

président-directeur général de la Banque française du commerce extérieur, et M. Jacques Giscard d'Estaing, directeur financier au commissariat à l'énergie atomique, ont réclaté chacun deux cent mille francs de dommages intérêts.

Dans leur assignation ils demandent en outre la publication du jugement dans *Le Canard enchaîné* et dans dix journaux ou revues français ou étrangers.

Le fils Kortchnoi arrêté à Moscou

MOSCOU (AFP) — M. Igor Kortchnoi, 19 ans, fils du joueur d'échecs Viktor Kortchnoi, a été arrêté mardi à Moscou, apprend-on de source dissidente.

M. Igor Kortchnoi veut comme sa mère Bella, 48 ans, émigrer pour retrouver son père, mais cette possibilité lui a été jusqu'à présent refusée. Viktor Kortchnoi a refusé en 1976 de rentrer en URSS après une compétition. Il a été depuis déchu de la nationalité soviétique.

Ancien étudiant de l'Institut polytechnique de Leningrad, M. Igor Kortchnoi avait dû, selon sa mère, abandonner ses études en raison de la situation de sa famille. Mais il risquait ainsi d'être appelé à l'armée ce qui pourrait rendre encore plus difficile son émigration.

Le grand-maître apatride Viktor Kortchnoi, dans une communication téléphonique avec l'AFP, a déclaré: « Il fallait s'attendre à une telle tournure des événements. Mon fils a été arrêté parce qu'il ne veut pas être citoyen soviétique, parce qu'il a demandé à émigrer en Israël. Selon la loi israélienne, il doit être considéré comme citoyen israélien à partir du moment où il a fait une demande d'immigration dans ce pays. »

Viktor Kortchnoi a indiqué qu'il avait appris la nouvelle de l'arrestation de son fils par une communication en provenance des Pays-Bas. « Immédiatement, j'ai demandé une communication téléphonique avec ma famille, mais cela fait

plus d'une heure. On ne me la donne pas et on ne me la donnera apparemment pas du côté soviétique. »

Le vice-champion du monde a annoncé qu'il allait s'adresser aux « plus hautes personnalités mondiales » pour obtenir la libération de son fils. Il a cité notamment les noms du sénateur Edward Kennedy, de la reine Elizabeth, de Mme Margaret Thatcher, du président Valéry Giscard d'Es-

taing, des reines des Pays-Bas et du Danemark.

Viktor Kortchnoi a annoncé également qu'il quitterait sa résidence en Suisse jeudi matin pour se rendre à Strasbourg, où il doit être reçu par des députés français, britanniques et ouest-allemands.

A la question de savoir s'il ne pourrait pas demander l'intervention du président de la Fédération internationale d'échecs (FIDE), l'Islandais

Frederik Olafsson, Viktor Kortchnoi a répondu: « Le président de la FIDE est aux services des soviétiques. Il leur est dévoué corps et âme. »

Enfin, le champion d'échecs a tenu à préciser à propos de son fils que ce dernier a « tout d'abord renoncé à la citoyenneté soviétique et ensuite seulement il a refusé de faire son service militaire dans l'armée soviétique ».

La Norvège abandonne les recherches

OSLO (AFP) — Les autorités norvégiennes ont décidé hier de mettre fin aux recherches déclenchées il y a dix jours, après la disparition du bateau « Berge Vanga » entre le Brésil et le Japon.

Le dernier contact avec le cargo géant de 227.912 tonnes et ses 40 hommes d'équipage remonte au lundi 29 octobre.

Le coût des recherches, conduites par de nombreux avions et des bateaux, a été évalué à \$200.000 par jour au minimum. Les navires qui se trouvent dans l'Atlantique sud ont reçu pour consigne de continuer à rechercher d'éventuels survivants, indique-t-on dans la capitale norvégienne.

Le monde d'Air Canada.

Un monde de choix pour vos affaires

de San Francisco

- Tokyo
- Hong Kong
- Singapour
- Taipei
- Reno

de Los Angeles

- Honolulu
- Las Vegas
- Sydney
- Auckland
- Seoul

de Londres

- Amsterdam
- Luxembourg
- Bombay
- Bruxelles
- Delhi
- Madrid

de Paris

- Vienne
- Bahreïn
- Bangkok
- Karachi
- Pékin
- Zurich
- Tel Aviv

De Montréal, Air Canada vous offre des vols quotidiens vers Londres ou Paris, Los Angeles et San Francisco. De là, d'excellentes correspondances peuvent vous conduire en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, dans des pays du Pacifique ou au sud des États-Unis. Avec un nombre de départs de Montréal plus élevé que n'importe quelle autre ligne aérienne, Air Canada vous amène efficacement là où vous voulez et avec toutes les attentions d'un personnel soucieux de votre bien-être.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411.

On y va ensemble

AIR CANADA

★★ Vente spéciale ★★

MAX NARAN

liquide son entrepôt de plus de **1000** complets pour hommes fabriqués au Canada

\$35. seulement

(Payez comptant et emportez)

aussi: vestons d'été pour **\$9.**

spécial

PALETOTS

courts, réguliers et longs

Épargnez environ \$75.

"Celui qui habille l'homme élégant de Montréal depuis plus de 70 ans."

3,600 Van Horne, 3ème étage, coin Côte-des-Neiges

Heures: Lun., mar., mer., 9h am à 6h pm
Jeu. et ven. 9h am à 8h pm
Sam. 9h am à 3h pm

737-9207 • 731-4445



Le chef Otto Daniels, sa création et son trophée. (Photo Jacques Grenier)

Les meilleurs chefs sont de Calgary et de Montréal

par Renée Rowan

Si le grand vainqueur national du concours « L'art culinaire classique Wiser 1979 » est un chef albertain, de Calgary, par contre, deux chefs québécois sont au nombre des cinq gagnants nationaux.

Parmi 300 inscriptions, le chef Otto Daniels, du réputé restaurant « Moose Factory », s'est classé grand premier avec sa recette de canard rôti nappé de sauce déglacée au Irish Mist et garni de petites crêpes aux pommes et aux raisins verts pelés.

Cet événement, qui est maintenant à sa deuxième année, a pour but de rendre hommage aux chefs canadiens tout en leur fournissant l'occasion de créer des plats dans lesquels nos produits sont à l'honneur.

Le chef François Keller, du restaurant Le Beukiri, à Montréal, gagnant national l'an dernier, s'est classé de nouveau cette année au nombre des cinq gagnants nationaux, ainsi qu'Anton Koch, chef au restaurant William Tell, de Montréal, le premier dans la catégorie hors d'oeuvres, avec ses quenelles de brochet et saumon jardinière, le second,

dans la catégorie viandes, avec le tournedos châtellain.

Les deux autres gagnants sont deux Torontois, Denis Jaricot, de l'hôtel Inn on the Park, dans la catégorie poissons et fruits de mer, avec des filets de sole aux concombres farcis de mousseline au homard, et Dieter Thelen, du Chelsea Inn, dans la catégorie desserts, avec la mousse Tijuana.

C'est une jeune étudiante en deuxième année, au Southern Alberta Institute of Technology, Carol Brink, également de Calgary, qui a décroché le prix dans la nouvelle catégorie « étudiants » pour sa recette de melon chantilly au Courvoisier.

Tout comme l'an dernier, ce concours a été parrainé par la Fédération canadienne des chefs de cuisine. Le président de cet organisme, Mme Henri Dane, a présidé le jury national composé de 13 membres.

Chaque gagnant national se voit remettre un trophée, tandis que le grand vainqueur se mérite en outre un voyage en France, en Irlande et en Angleterre où il sera invité à visiter des établissements vinicoles et de spiritueux.

Accusé de tentative de meurtre

Mon client est sourd-muet, insiste l'avocat

par Bernard Morrier

La Couronne ayant terminé sa preuve au procès de Régent Fournier, accusé de tentative de meurtre, son procureur, Me Louis Cliche, a supplié le jury qui doit le juger de comprendre la grande pitié que son cas inspire puisqu'il est sourd-muet. « Les témoins entendus au procès, a-t-il souligné, ont accablé inutilement un des être les plus démunis de la société », ajoutant que la pitié qu'il suscitait « était le seul filet de lumière dans le trou noir qu'est la vie de Régent Fournier et qu'il ne fallait pas l'éteindre. »

Me Cliche a rappelé que les seuls témoins entendus, pour la Couronne, furent la présumée victime, Jean Dapice, âgé de 56 ans, et une vendeuse de billets, Denise Boucher, que Dapice tenait « sous sa férule ».

Quant au geste de Fournier à l'endroit de Dapice, semblant signifier « qu'on

coupe le cou », Me Cliche a expliqué au jury, que préside le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, que dans les signes des sourds et muets ça voulait tout simplement dire: « J'ai mon voyage! ». A la décharge de l'accusé, il devait enfin rappeler que celui-ci avait reconnu avoir consommé 12 grosses bouteilles de bière, le soir du drame, et qu'il était fort possible « qu'il ait eu des moments d'égarement par la suite ».

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, a d'abord fait ressortir que Fournier, en témoignant pour sa propre défense, a jusqu'à un certain point corroboré le témoignage de la victime et de l'autre témoin, quant à la chienne qui a éclaté entre les opposants. Il a ajouté qu'il ne croyait pas à l'état d'ébriété de l'accusé, d'autant plus que celui-ci se souvenait de tout. Et s'il a fait quelque signe pour souligner « qu'il avait son voyage », c'est

« qu'il avait son voyage de Dapice » qu'il fallait comprendre.

« Quant aux intentions de l'accusé, a-t-il fait ressortir, elles étaient claires. Depuis quand va-t-on à une épiluchette de bière d'inde armée d'un couteau? ».

Me Major a reconnu que Fournier avait certes une mine sympathique mais qu'il devait être jugé selon la preuve soumise et qu'en bref, ce n'est pas un handicap mais bien un handicapé qu'on devait juger.

Plus tôt, l'abbé Paul Leboeuf, un aumônier qui connaît bien les sourds-muets, avait parlé du comportement de ces derniers, rappelant que leur infirmité les rend souvent méfiants.

Comme un psychologue l'avait affirmé la veille, le témoin a ajouté que ces handicapés peuvent facilement s'imaginer qu'on parle ou qu'on rit d'eux. Leur langage manuel, devait-il ajouter, ne leur permet pas de faire des nuances ni de les comprendre et ils acquiescent fort difficilement

la notion du temps.

Fournier, âgé de 26 ans, est accusé d'avoir attenté à la vie de Jean Dapice, le 30 août dernier, à l'aide d'un couteau, en face du café « Can-Can », rue Saint-Denis, où tous deux avaient participé à une épiluchette de bière d'inde. Un malentendu aurait surgi entre les deux hommes pour connaître le dénouement que l'on sait.

Le juge Boillard doit maintenant transmettre ses directives au jury, avant que celui-ci se retire pour délibérer.

Conférence sur le message de Bethune

Une conférence aura lieu à l'Université McGill, demain, samedi et dimanche, pour marquer le quarantième anniversaire de la mort du Dr Norman Bethune survenue en Chine le 12 novembre 1939.

Cette conférence intitulée « Bethune, son époque et son message », constitue la seule commémoration importante au Canada de « l'Année Bethune », comme on désigne 1979 en Chine où d'imposantes cérémonies et l'inauguration d'un hôpital portant le nom de Bethune ont eu lieu dans plusieurs villes, notamment à Pékin.

Un nombre important de collègues et d'amis personnels de Bethune apporteront leur témoignage sur l'homme qu'ils ont connu au Canada, en Espagne et en Chine. On note la participation du Dr George Hatem, un médecin américain établi en Chine depuis le milieu des années 1930, qui présente Bethune à Mao Tse Toung.

Le Dr Hatem, connu sous le nom de Ma Hai Te, viendra spécialement de Pékin en compagnie de Mme Lu Wanru, représentante de l'Association pour l'Amitié de Pékin.

Le Dr Valentin de la Loma, l'un des plus proches collègues de Bethune au sein du service canadien-espagnol de transfusion sanguine en 1936-1937, viendra de Madrid, de même que l'écrivain et dramaturge Ted Allan et le Dr Wendell Macleod, co-auteur de *Bethune, les années montréalaises*.

La séance de clôture de la conférence prendra la forme d'un panel sous le thème: « Après Bethune: controverse actuelle concernant les soins

médicaux ». Le Dr Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, participera aux discussions.

Le public pourra également assister à la projection de six films et documentaires sur Bethune. Pour renseignements: 392-6744.

La classe suisse pour le Moyen-Orient.

47 vols par semaine depuis Zurich.

Prenez Swissair pour Zurich, puis faites un saut à l'est. Vols directs pour Le Caire, Tel Aviv, Abu Dhabi, Bagdad, Beyrouth, Dhahran, Dubay, Istanbul, Koweït, Téhéran et autres villes importantes, y compris notre plus récente destination, Djeddah. Swissair offre un service de gros porteurs DC 10-30 entre Toronto/Montréal et Zurich, avec tout le confort de classe suisse — un siège de moins par rangée, en classe économique, que tout autre gros porteur. Swissair transporte aussi du cargo, classe suisse. Pour toute information, consultez votre agent de voyage ou de fret. Ou téléphonez à Swissair.

Des vols de classe suisse partout dans le monde.

swissair

EUROP CAR
Vente et location d'automobiles pour l'Europe
861-0200
ou
861-3906

L'entreprise et son propriétaire ont fraudé le fisc

(Par Bernard Morrier) — Le juge Albert Ouellette, de la Cour des sessions, a imposé hier une amende totalisant \$11,814, à une entreprise et son propriétaire, reconnus coupables d'avoir fraudé l'impôt fédéral pour un montant de \$16,877.40.

La compagnie Schindler Press Inc., du 620 rue Deslauriers, à Saint-Laurent, a un mois pour acquitter son amende de \$6,751, à défaut de quoi elle pourrait être l'objet d'une saisie.

Au Québec, faut se tenir... en santé

Quant à son propriétaire, M. Henri Schindler, du 840 Malboro Drive, à Mont-Royal, il a été condamné à une amende de \$5,063, somme qu'il devra payer dans un délai de trois mois ou, à défaut de quoi, purger 12 mois de prison.

C'est en faisant usage de factures fictives, totalisant \$189,927.50, entre les années 1970 et 1978, que l'entreprise et son propriétaire avaient réussi à frauder le fisc fédéral.

La compagnie paie 40% d'amende de l'impôt éludé, tandis que son propriétaire est pénalisé d'un montant de 30% de la somme due, mais lui-même et son entreprise devront cependant rembourser en entier le montant de \$16,877.40 et ce, en sus de l'amende.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ
Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.
Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

LOTOMATIQUE*

Oui, pour 207^{bonnes} raisons.

Les (5) raisons de la raison.

- **C'est facile.** D'un seul coup vous réglez vos achats de billets pour 6 mois ou pour toute l'année.
- **C'est souple.** L'abonnement peut être individuel ou collectif et vous permet de participer aux tirages de votre choix.
- **C'est pratique.** Pas besoin de vérifier les numéros gagnants. Loto-Québec le fait pour vous.
- **C'est automatique.** Les lots gagnés vous sont expédiés automatiquement, à vous ou aux membres de votre groupe.
- **C'est économique.** Vous bénéficiez de rabais sur certains plans d'abonnement.

Les (202) raisons du coeur.

202 associations à but non lucratif (accréditées par Loto-Québec) peuvent bénéficier de votre abonnement. Vous n'aurez qu'à choisir l'association qui vous tient à coeur, elle recevra une prime proportionnelle au montant de votre abonnement.

C'est ça "l'abonne-chance" un coup de main à votre chance et un coup de pouce à l'association de votre choix.

Pour recevoir (gratuitement et sans obligation de votre part) un formulaire d'abonnement Lotomatique et une liste des associations accréditées, postez le coupon ci-dessous ou téléphonez-nous

LOTOMATIQUE
Oui!
Envoyez-moi au plus tôt — et sans obligation — mon formulaire d'abonnement Lotomatique ainsi que la liste des associations accréditées.

ECRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

Nom _____ App _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____ LD _____

ou téléphonez à (514) 873-7759 (à trois vitres)

* Lotomatique est un service d'abonnement aux loteries de Loto-Québec

Deutsche Grammophon
la musique classique à la portée de toutes oreilles
...et de toutes bourses

SPÉCIAL 3⁹⁹ ch.

2545038 - BACH - Festival of hits.	2545039 - BEETHOVEN - Festival of hits.	2545041 - CHOPIN - Festival of hits.	2545042 - TCHAIKOVSKY - Festival of hits.
2545050 - STRAUSS - Festival of hits.	2545040 - MOZART - Festival of hits.	2545045 - Grande Valse Brillante Karajan, Orch. de Berlin Berlioz, Chopin, Delibes, Sibelius, etc...	2545046 - Musique de rêve - Karajan, Orch. de Berlin Bach - Mozart - Delibes - Massenet, etc...
2545048 - Les maîtres du Baroque européen Albinoni-Bach-Pachelbel.	2545049 - Herbert Von Karajan - William Tell - Le Moidau - La Boléro.	2545044 - Karajan Highlights - Vol. I - Les préludes - Rhapsodie hongroise no. 2 - Capriccio Italien etc...	2545043 - Liszt - Rhapsodies hongroises nos 2, 4 et 5.
2545010 - Karajan Highlights - Vol. I - Les préludes - Rhapsodie hongroise no. 2 - Capriccio Italien etc...	2545034 - Karajan Highlights - Vol. II - Peer Gynt - Danes des heures - 4 Saisons - Le Printemps, etc...	2545044 - Mozart - Petite musique de nuit - Liszt - Les préludes, etc...	2545043 - Liszt - Rhapsodies hongroises nos 2, 4 et 5.
2545051 - Karajan Gala Concert (2 disques) Cavalerie légère - Casse-Noisette - Galette Parisienne.	2545034 - Karajan Super Concert - (2 disques) Brahms-Smetana-Sibelius-Strauss, etc...	2545044 - The Super Concert Vol. II (2 disques) 100 minutes de musique.	2545043 - The Super Concert Vol. I (2 disques) 100 minutes de musique.
2545051 - Herbert Von Karajan (2 disques) Haendel - Mozart - Beethoven - Rossini, etc...	2545034 - The Baroque Concert - LE COULEUR BAROQUE.	2545044 - The Super Concert Vol. III (2 disques) 100 minutes de musique.	2545043 - Festival of hits (2 disques) 20 compositeurs différents.

SPÉCIAL 6⁹⁹ ALBUMS DE 3 DISQUES

2545044 - The Super Concert Vol. I (2 disques) 100 minutes de musique.

2545043 - The Super Concert Vol. II (2 disques) 100 minutes de musique.

2545044 - The Super Concert Vol. III (2 disques) 100 minutes de musique.

2545043 - Festival of hits (2 disques) 20 compositeurs différents.

Commandes postales acceptées

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed Archambault INC.

500-est, Ste-Catherine / Berri — 849-6201

La bière

Dans un marché stagnant, la lutte deviendra de plus en plus féroce

par Paul Morisset

Avoir l'intensité et la vigueur des campagnes de publicité, on pourrait croire que les affaires s'accroissent d'une manière massive, constante, dans l'euphorie générale. Il n'en est rien. L'industrie de la bière en réalité se porte plutôt mal.

Au cours de l'année terminée le 31 mars dernier, les ventes globales de l'industrie canadienne de la bière ont reculé de 2,6%. Au Québec, la consommation totale — 130 millions de gallons — est pratiquement stagnante depuis quatre ans. Pour ajouter aux malheurs de l'industrie, de nouvelles restrictions sur la publicité des boissons alcoolisées semblent poindre à l'horizon. Et les controverses suscitées en Allemagne et aux États-Unis à propos de substances prétendument cancérigènes dans les bières de ces pays n'ont pas aidé la cause des brasseurs d'ici.

« La situation n'est certainement pas de bon augure, avoue le responsable du marketing d'une des trois grandes brasseries actives au Québec. Ce phénomène ne peut qu'in-



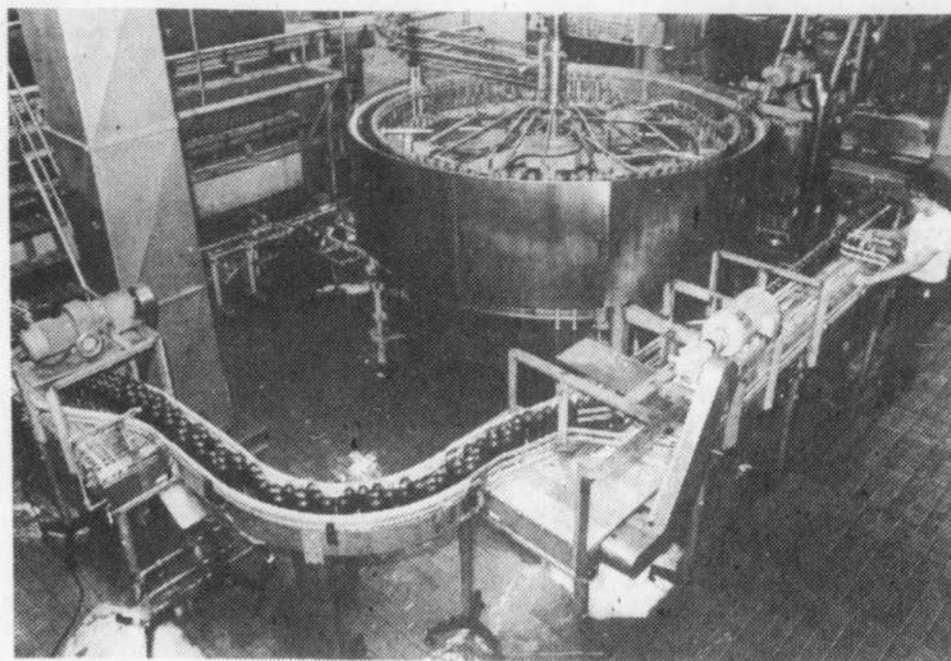
Les brasseurs du Québec utilisent du malt fabriqué à partir d'orge importé en totalité de l'Ontario et des provinces des Prairies. Cette situation a été mise en lumière récemment par le gouvernement québécois.

mière position, s'octroyant environ 38% du marché avec la Laurentide, l'Export, la Brador et la Canadienne. O'Keefe, avec les marques O'Keefe, Carlsberg, Black Label, Dow et Heidelberg et la toute nouvelle Rallye, contrôle à peu près 32% du marché. La brasserie Labatt, qui produit la 50, la Cerveoise et la Bleu, a un peu moins de 30% du marché.

Il s'agit d'un glissement inquiétant pour Labatt, qui dominait le marché québécois de 1970 à 1975, avant de passer au deuxième, puis troisième échelon. La « locomotive » de la brasserie, la 50, est en perte de vitesse depuis trois ans mais, d'après Labatt, elle demeure toujours la marque de bière la plus vendue au Québec.

Ce n'est cependant pas l'avis de la compagnie O'Keefe, dont le vice-président et directeur général, M. Ronald Carey, déclare formellement que la suprématie du marché appartient depuis trois mois à la marque O'Keefe. La brasserie vient d'ailleurs de lancer une nouvelle bière, la Rallye, pour concéder la progression de sa « locomotive ».

Les lancements du genre pourraient devenir de plus en plus fréquents dans l'industrie. Selon M. Raymond Boucher, vice-président du marketing chez Labatt, une des façons les plus logiques de développer le marché de la bière dans les années à venir serait d'accroître la spéciali-



Avec la stagnation de la consommation de bière et la popularité croissante du vin et des autres alcools, les brasseurs font face à un avenir plutôt sombre, où les possibilités de développement ne sont pas nombreuses.

sation des marques, c'est-à-dire le découpage de plus en plus précis du marché selon les goûts et les styles de vie des divers groupes qui le composent. Les marques risquent donc de se multiplier pour répondre aux exigences de clientèles de plus en plus spécifiques.

D'après M. Boucher, les brasseries devront aussi accroître constamment leur efficacité du point de vue des coûts, ce qui pourrait entraîner des réductions de personnel.

Les producteurs de bière auront également à défendre leurs intérêts sur le plan de la publicité, où les groupes de pression des consommateurs ne semblent pas désarmer. M. Boucher déplore à ce sujet la « contradiction » dans l'attitude du gouvernement québécois, qui veut restreindre la publicité relative à la bière mais encourage en même temps une consommation accrue d'alcool en permettant et en facilitant la vente des vins dans les épiceries.

Mais l'action du gouvernement pourrait se faire sentir sur un autre plan, celui des approvisionnements en matière première. Le document sur *L'industrie céréalière* souligne que les trois grandes brasseries obtiennent tout leur orge à l'extérieur du Qué-

bec, c'est-à-dire en Ontario et dans les Prairies. Les compagnies invoquent « le manque de fiabilité des sources, la

qualité insuffisante du produit et la dispersion de l'offre » au Québec.

De leur côté, les experts

gouvernementaux estiment que « l'implantation d'orge destinée aux brasseries nécessiterait le regroupement des agriculteurs et la construction de facilités d'entreposage local ou à l'usine ».

Voir page 16: Bière

13 1/4%

terme de 1 an, intérêt payé chaque année.

Nos certificats de débentures et de placements garantis sont disponibles pour des termes fixes de 1 à 5 ans pour des montants \$1,000 et plus.

le Permanent

La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent

Taux de 2 à 5 ans disponibles sur demande. Taux sujet à changement.

Membres de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada

600 ouest, boul. Dorchester
Montréal
861-8855

1326, avenue Greene
Westmount
931-7554

183, boul. Hymus
K-Mart Plaza
Pointe-Claire
697-3883

5222, chemin de la Reine-Marie
Snowdon
489-9381

3131, ch. Côte-Vertu
Centre d'affaires Place Verte
Ville St-Laurent
337-2772

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

5 ANS (MINIMUM)

12 1/2%

- Intérêts payables annuellement pour dépôts de 5 ans.
- Intérêts semestriels 12 1/4%.
- Intérêts trimestriels ou composés annuellement sur dépôts de 5 ans: 12%.

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- Dépôt minimum \$500
- Taux sujets à changements sans préavis

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Une compagnie du groupe Preneur • 85 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

tensifier la guerre entre les brasseurs et la rendre encore plus féroce.

Le déclin relatif de l'industrie de la bière ne date pas d'hier, comme l'explique un document intitulé *L'industrie céréalière* publié récemment par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec.

« Depuis 1965, affirme-t-on, la vente de bière par rapport à la vente totale de boissons alcooliques diminue graduellement. (...) Il est à prévoir que la consommation de vin ou de spiritueux continuera, du moins à moyen terme, à croître aux dépens de la bière ».

La consommation de bière au Québec a augmenté en moyenne de 2,8% par an depuis 10 ans, la consommation par personne passant pendant cette période de 103,5 à 117,7 litres par année. Il faut dire aussi qu'on assiste à un plafonnement de la consommation par personne depuis 1975. Les perspectives d'avenir sont donc loin d'être fabuleuses.

Selon le document gouvernemental, « le vieillissement de la pyramide d'âge, l'attrait grandissant de la consommation de vin, la hausse comparative des prix entre la bière et les autres boissons alcooliques créent un impact tel sur la consommation de la bière, que l'on ne prévoit pour les cinq ou dix prochaines années qu'une croissance annuelle moyenne de 1 à 2% ».

L'industrie canadienne de la bière représente plus de \$1 milliard de ventes par année. La société John Labatt de London, en Ontario, est en tête de liste avec tout près de 40% du marché. Les Brasseries Molson de Montréal occupent la deuxième position (avec un chiffre d'affaires de \$561 millions pour l'année terminée au 31 mars 1979), suivie par Carling O'Keefe de Toronto.

Le palmarès est différent au Québec, où Molson est en pre-

À LOUER aux entreprises et aux professionnels dans le prestigieux édifice de la Canada Steamship Lines

(trois entrées: au 751 et au 759 Square Victoria et au 400, rue St-Antoine)

huit espaces à bureaux, sur cinq étages différents à des prix variant de \$7 à \$9.50 du pied carré.

1er étage	11,900 pieds carrés	2 espaces
3ième étage	330 pieds carrés	1 espace
4ième étage	4,800 pieds carrés	1 espace
5ième étage	2,660 pieds carrés	2 espaces
6ième étage	1,660 pieds carrés	2 espaces

un édifice prestigieux au cœur de la ville, près du métro, des autobus et facilement accessible de la gare du CN

Les services institutionnels de **CSL**

téléphone: (514) 288-0231 (poste 368)



Nous sommes heureux de confirmer les nominations suivantes:

STEVEN F. OWEN

Dirigeant principal, Province de Québec

MARCEL LECOMPTE

Directeur, Bureau de Montréal

ANDRÉ SAUMIER

Conseiller principal, Bureau de Montréal

M. Owen a occupé, dans le passé, divers postes comportant des responsabilités dans le secteur des ventes et dans le domaine administratif, pour Richardson du Canada, à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, London (Ontario) et Montréal.

M. Lecompte assumait précédemment certaines responsabilités dans le secteur des ventes au détail et dans le domaine administratif, plus récemment à titre de Directeur adjoint de notre succursale de Montréal.

M. Saumier a occupé nombre de postes administratifs auprès des gouvernements du Canada et du Québec, plus récemment à titre de Sous-Ministre des Richesses du Québec.

RICHARDSON DU CANADA

TRENTE-QUATRE BUREAUX À TRAVERS LE CANADA

CHICAGO, NEW YORK, LE GRAND CAIRN, LONDRES, GENÈVE, FRANCFORT, HONG KONG, TOKYO

SUITE 1540 - 1155, RUE METCALFE, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3B 2V6

TÉLÉPHONE (514) 871-1115

LA BANQUE D'AUJOURD'HUI

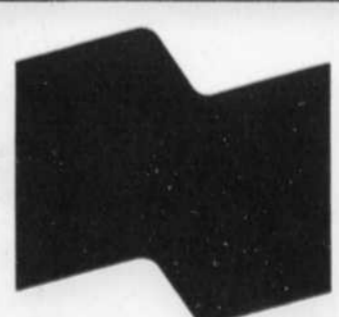


Une politique financière à la mesure des années 80.

À l'aube des années 80, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale sont fières de s'unir pour offrir aux entreprises des services financiers à l'heure d'aujourd'hui.

Grâce à l'expérience et à la compétence des dirigeants des deux banques qui l'ont formée, la Banque Nationale est en mesure d'emboîter le pas aux années 80 avec confiance et d'offrir aux entreprises d'aujourd'hui une aide financière à la mesure d'aujourd'hui!

Le directeur de succursale de la Banque Nationale vous attend aujourd'hui!



BANQUE NATIONALE

O'Keefe lance une nouvelle bière pour ravir le premier rang à Molson

par Paul Morisset

Grand renfort de promotion, la compagnie O'Keefe vient de lancer une nouvelle bière légère qui lui permettra, espère-t-elle, de déloger Molson au premier rang des brasseries du Québec.

O'Keefe détient environ 32% du marché québécois déclare M. Ronald Corey, vice-président et directeur général, et au train où elle progresse elle va bientôt surpasser Molson, qui en contrôle quelque 38%. Labatt est au troisième rang avec un peu moins de 30% du marché.

Le slogan de la nouvelle bière sera « Rallye, le monde » (c'est-à-dire « Rallye l'lie le monde »). La campagne de publicité, réalisée par Cogem, commencera officiellement le 26 novembre. Elle prévoit 130 annonces télé-

vision et 800 annonces radio par semaine ainsi que des annonces dans tous les quotidiens et les hebdomas de la province. Ce blitz de cinq semaines sera suivi d'une campagne moins intensive, dite « de croisière », puis d'une nouvelle offensive publicitaire au printemps.

Selon M. Corey, la Rallye devrait prendre environ 2% du marché la première année puis passer à 5 ou 6% au bout de cinq ans. Si cet objectif se réalise, il s'agira d'une performance fort honorable, car le marché de la bière est considéré comme conservateur, et relativement lent à évoluer.

La bière de marque O'Keefe occupe la première place au Québec depuis quelques mois avec 28% du marché, affirme M. Corey. Cette déclaration est cependant contestée par Labatt, pour qui le 50 mène encore le bal, quoique par une faible marge.

Quoi qu'il en soit, la Rallye servira de « back-up brand » pour l'O'Keefe, la locomotive de la brasserie, a expliqué M. Corey. Les autres brasseries exploitent également ce genre de tandem.

Comme goût, dit M. Corey, le Rallye se situe quelque part entre la Laurentide (de Molson), la 50 et l'O'Keefe. Elle se trouvera donc à grignoter une part du marché de l'O'Keefe elle-même, mais M. Corey est persuadé que les effets seront

négligeables sur la « montée irrésistible » de l'O'Keefe.

La Rallye visera en priorité la clientèle des 18-24 ans, comme en témoignent les messages publicitaires qui passeront bientôt à la télé-

vision. Quant au nom, il présente de multiples avantages, signale M. Corey: il est bilingue, facile à prononcer, « a du muscle sans être démesurément viril », et comporte de

nombreuses connotations favorables, dont celle, bien sûr, de « ralliement ».

Les lancements de marque ne sont pas chose courante dans l'industrie de la bière. La Cerveoise de Labatt fut mise

sur le marché l'an dernier, la Brador de Molson en 1971 et la Heidelberg de O'Keefe en 1970. Cette dernière n'a pas « fonctionné », a reconnu hier M. Corey, et elle est progressivement retirée du marché.



◆ Bière

Suite de la page 15

M. Jean Branchaud, directeur général de l'Association des brasseurs du Québec, affirme que les compagnies achèteront de l'orge au Québec « quand les agriculteurs québécois pourront leur fournir la quantité et la qualité ». Mais il serait insensé, à son avis, de tenter de répondre à la totalité des besoins des brasseurs d'ici par une production locale. Si le Québec cultivait tout l'orge dont les brasseurs de la province ont besoin, soutient-il, cette culture représenterait les 2/3 de toute la production céréalière de la province. Cela ne man-

querait pas de « débalancer l'économie », car d'autres industries, comme les minoteries, les distilleries, etc., ont besoin d'autres céréales.

Si les brasseries se tournent vers l'extérieur de la province, c'est aussi pour exporter, car là réside une des clés de leur développement futur.

« En raison du faible taux de croissance du marché intérieur et du potentiel qu'offre le marché américain, note le document d'experts, les brasseries vont y exporter de plus en plus de leurs produits. Des projets en ce sens sont à l'étude présentement. »

Les brasseurs québécois exportent actuellement entre 3 et 7% de leur production. Une bonne partie de ces exportations sont faites par Molson, qui a vendu aux États-Unis en 1978-79 environ 19 millions de gallons de bière, 13 millions de plus que l'année précédente. L'avenir de la bière est peut-être au sud.

Quebecor inc.
AVIS DE DIVIDENDE
Les administrateurs de Quebecor inc., à une assemblée tenue le 13 novembre 1979, ont déclaré un dividende de quinze cents (\$0.15) par action sur les actions ordinaires en cours, payable le 11 décembre 1979 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 22 novembre 1979.
PAR ORDRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
Pierre Dussault
Montréal, Québec
Le 13 novembre 1979



AMERICAN A UNE FOULE DE RAISONS DE SE RENDRE À CHICAGO.

Seule American Airlines peut assurer votre transport vers ces dix-huit grandes villes américaines sans que vous ayez à changer de compagnie aérienne. Nous offrons de plus en semaine trois vols quotidiens sans escale vers Chicago, un à 9h, un à 12h10 et un autre à 19h. Et bien sûr, vous bénéficiez des services exclusifs d'American avant et pendant le vol. Vous passez la douane à Dorval, vous obtenez d'avance toutes vos cartes d'embarquement et nous présentons des courts métrages* sur certains vols vers la Californie et l'Arizona. Pour obtenir des renseignements complets, appelez votre agent de voyages ou American Airlines. De Chicago, American possède un réseau de correspondances par excellence.

*\$2.50 pour les écouteurs.

Un Berger deux Moutons.
3 vins exquis de la famille Rothschild

Le Berger Baron SAQ - 395
Mouton-Cadet Blanc SAQ - 404A
Mouton-Cadet Rouge SAQ - 388E
Gravel Liquor Inc. 731-1919

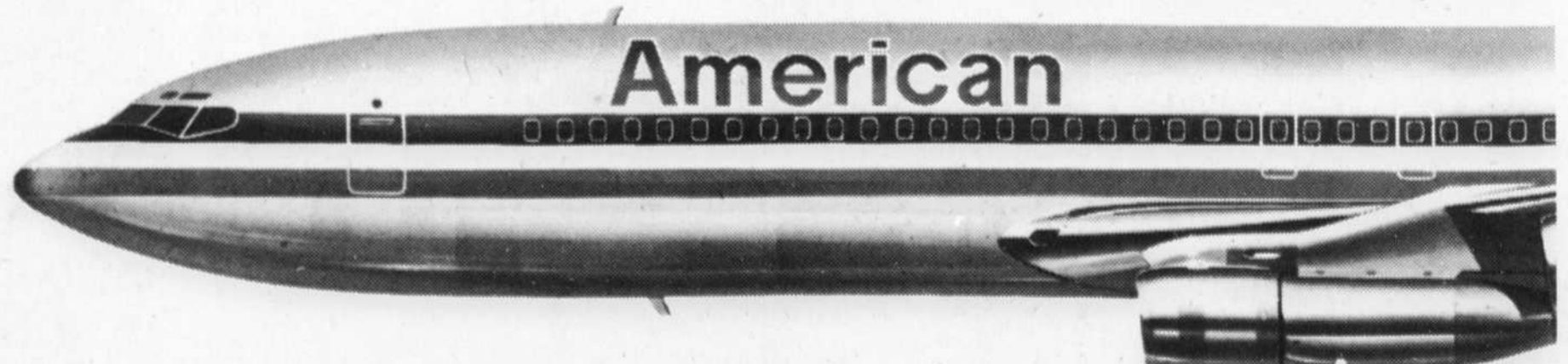
Ce bon est valable pour un certificat-repas gratuit de \$10.

Présentez votre billet d'American Airlines et ce coupon lorsque vous louez une Lincoln, une Mercury ou toute autre voiture (compacte ou plus grosse) de Budget. Vous recevrez un certificat-repas "l'invite", gratuit d'une valeur de \$10 et vous pourrez l'échanger dans tout restaurant ou boîte de nuit qui accepte la carte American Express® aux États-Unis ou dans ses possessions et au Canada.

Souvenez-vous que vous pouvez utiliser la carte American Express® pour régler à peu près tous vos frais de voyage et de sortie. La carte American Express®. Ne partez pas sans elle.

Cette offre est valable à tous les comptoirs Budget Rent a Car participant dans les aéroports desservis par American Airlines aux États-Unis, dans ses possessions, au Canada et au Mexique. Vous pouvez obtenir les certificats de \$10 à partir du 15 septembre 1979 au 15 décembre 1979. Il y a une limite d'un seul coupon par location. N'est pas valable pour les forfaits avion-souterrain, les tarifs de location spéciaux de semaine ou de fin de semaine ou les autres rabais sur les locations, sauf pour le programme Corp-Rate.

Budget location d'automobiles



American Airlines, américaine par excellence.

Le marché financier canadien

Hausse des cours

L'indice composé de la Bourse de Toronto a clôturé, mercredi, en hausse de 8,85 à 1.623,92. Neuf secteurs terminent en hausse et les pétroliers occupent la première place. L'immobilier a subi les plus lourdes pertes.

La nervosité s'est installée sur le marché dès l'ouverture à la suite d'informations, que le président Jimmy Carter avait ordonné le blocage des avoirs iraniens dans les banques américaines, après que l'Iran eut menacé de transférer ses fonds dans d'autres pays. Mais, le secrétaire américain au Trésor William Miller avait déclaré que les pays producteurs de pétrole étaient favorables à la mesure prise par le président Carter, les cours se mirent à monter à New York et la Bourse de Toronto emboîta le pas.

Finalement, les gains l'emportent sur les pertes par 250 contre 196 et 183 titres conservent leurs positions du jour précédent. Le volume des transactions comprenait 372 millions d'actions et 4.700 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles les plus traitées, Texaco Canada gagne 3 à \$80, Gulf Canada Corp. 1 à \$44, Genstar 1 à \$43, Dome Pète 1 à \$47, 3 et Midtel 1 à \$31 à \$34.

Canada Permanent Mortgage perd 7 à \$17,34, CAE 7 à \$11, Imperial Oil 5 à \$42, Fidelity Trust 25 cents à \$3,00 et Inco 1-8 à \$21 à \$21,12.

Dans le secteur minier, McIntyre prend 1-3 à \$50, United Sisco 1-2 à \$11 et Placer Development 1-2 à \$38. Hollinger perd 1-2 à \$44 et Gibraltar 3-8 à \$37,8.

Parmi les pétroliers, Numac Oil progresse de 1-3 à \$44, Chieftain Development de 1 à \$30-12 et Amalgamated Bonanza de 7-8 à \$34-34. Canadian Homestead recule de 1-2 à \$22 et Calvert Gas de quatre cents à \$1,74.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with multiple columns listing stock prices for various companies like AGF, A.G. Fin, Acl, etc.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Pour les 26 semaines terminées le 15 septembre 1979, le chiffre d'affaires de Dominion a atteint \$120.855.000 comparativement à \$110.361.000 pour la période comparable de l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation de \$10.494.000 ou 8,57%.

Ce chiffre d'affaires sans précédent a pu être réalisé en dépit de l'après concurrence qui a continué à exercer entre les supermarchés et qui s'est notamment manifesté par un recours massif aux divers médias d'information.

Le bénéfice net de ces 26 semaines se chiffre à \$12.012.000 ou \$1,40 par action alors qu'il se chiffre à \$12.012.000 ou \$1,40 par action alors qu'il se chiffre à \$12.012.000 ou \$1,40 par action.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

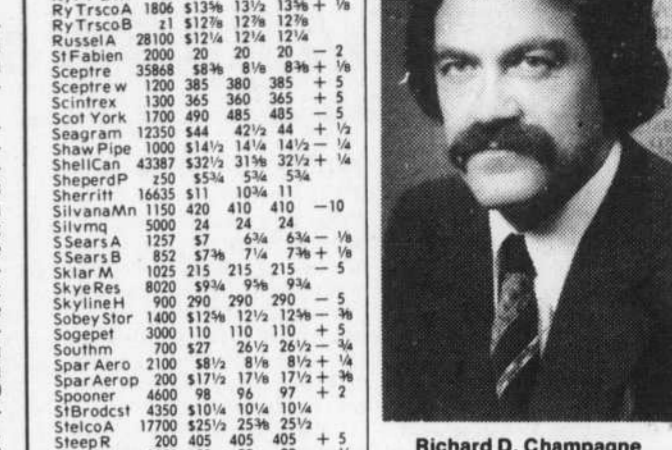
Les ventes des supermarchés Dominion progressent de 8,6%

Le résultat demeure insuffisant, compte tenu des impératifs financiers croissants que dicte l'expansion et la modernisation des établissements de vente et de distribution.

Lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire tenue le 9 août 1979, le conseil d'administration s'est adjoint deux nouveaux membres: M. Glen W. Davis et Ronald T. Riley. M. Davis est président de la société N. M. Davis Corporation et M. Riley, vice-président à l'administration du Canadian Pacific.

Dominion a célébré son 60e anniversaire le 3 octobre. Depuis ses débuts, en 1919, avec trois modestes établissements, la compagnie n'a cessé de se développer, son réseau regroupe aujourd'hui 377 supermarchés dont le chiffre d'affaires annuel dépasse deux milliards et demi de dollars. L'occasion a été soulignée dans chaque supermarché, bureau et centre de

Nomination chez Québecair



Richard D. Champagne, Président et Chef de la Direction de Québecair, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Richard D. Champagne au poste de Vice-Président Exécutif et Directeur Général de Québecair et ses filiales.

Gradué du collège Militaire Royal comme ingénieur et possédant une vaste expérience en administration publique, Monsieur Champagne était, avant de se joindre à Québecair, Vice-Président de la Société de Développement de la Baie James et Administrateur de la Municipalité de la Baie James. Il siège aussi sur divers conseils d'entreprises publiques et privées.

La nomination de Monsieur Champagne s'inscrit dans le nouveau développement de Québecair et ses filiales. Monsieur Champagne occupera ses nouvelles fonctions à compter du 26 novembre 1979.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Table titled 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' listing high, low, and closing prices for various stocks.

Ladubro à \$1.20

Une légère reprise a été observée à la Bourse de Montréal hier et l'indice composé finit la séance en hausse de 0,99 à 285,30. On noté 459,485 actions ont changé de mains et 1.450 contrats d'option ont été négociés.

Dans le groupe des pétroliers, qui monte de 142 à 595,05, BP Canada gagne 7-8 à \$37,34, Gulf Oil 2-1 à \$100 et Texaco Canada 4 à \$79-1,2. Mais Imperial Oil a cédé 3-8 à \$42-7,8 et Shell Canada 1-8 à \$32-3,3.

Ailleurs, les industrielles montent de 1,28 à 301,67 et les services publics de 0,90 à 230,15. Par contre, les bancaires reculent de 0,71 à 280,40 et les papeteries de 0,43 à 155,37.

Au total, les baisses l'emportent d'un point seulement sur les hausses et 45 valeurs sont inchangées.

CP Ltd gagne 1-8 à \$37-7,8, Norcen Energy Resources 3-4 à \$27-1,2, Total Petroleum 1-4 à \$27-7,8, Dome Petroleum 1 à \$47-1,2, Dofoaso 1-4 à \$32-1,4 et MacMillan Bloedel 1-8 à \$23-1,8.

Dans la spéculation, Ladubro Oil monte de six cents à \$1,20 et Quebec Explorers de un cent à 56 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with multiple columns listing stock prices for various companies like Abitibi, Alta Gas, Acl, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 8-25 et cotait \$1,1850 face à la devise canadienne. Le livret sterling monte de 1,60 à \$2,0778.

A New York, le dollar canadien a cédé 23-100 à \$0,8439 tandis que la livre a gagné 29-50 à \$2,1613.

Cours de l'argent

Handy and Harman of Canada Ltd. évalue hier l'argent canadien à \$18,96 l'once de Troyes et à \$60,99 le kilo, comparativement à \$19,154 l'once de Troyes et à \$61,74 le kilo la veille.

Marché nerveux

Tendance soutenue hier à Wall Street, où finalement l'indice des industrielles clôture à 816,55 en hausse de 2,48 points. L'activité a été modérément soutenue: quelque 30,97 millions d'actions ont été traitées.

Ces valeurs ont été en légère baisse en cours de séance à la suite des différends entre l'Iran et les États-Unis. L'annonce, par le secrétaire au Trésor, que les pays de l'OPEP soutenaient l'attitude des États-Unis a par là suite contribué au redressement des valeurs.

En clôture, les hausses dépassent les baisses, 826 contre 609 et 448 titres sont restés inchangés.

La plupart des compartiments clôturent en légère hausse ou irrégulièrement, notamment les pétroliers, les sidérurgiques, et les compagnies aériennes.

Farmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Alcan gagne 7-8 à \$37,12, McIntyre Mines 4-4 à \$42-1,4, Seagram 1-2 à \$7-3,8 et Bell 1-4 à 1-7. Par contre, Ashland Oil cède 1-1 à \$37-3,4 et Walker-Gooderham 1-8 à 42-1,2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with multiple columns listing stock prices for various companies like AC Fin, ASA Ltd, Asst, etc.

Options

Mois Prix Vol. C.ouv. Ferm. Titre

Table with multiple columns listing options prices for various companies like Abc Pr, Abc Pr, etc.

Eastern Provincial s'associe à Algona Central pour acheter Nordair

par Michel Nadeau

Avec l'aide d'un investisseur québécois non identifié et de la compagnie ontarienne Algona Central, le transporteur aérien des Maritimes, Eastern Provincial Airways (EPA) se propose à son tour de prendre le contrôle de la compagnie Nordair de Montréal. Près de 87% des actions de Nordair appartiennent présentement à Air Canada mais le gouvernement fédéral a indiqué son intention de revendre ces actions au secteur privé.

Hier, dans un grand hôtel de Montréal, toute la direction de EPA a voulu manifester sa

ferme intention de se porter acquéreur de Nordair. Le président de EPA, M. Harry Steel s'est dit assuré que sa compagnie était en mesure de regrouper ses opérations avec celles de Nordair. M. Steel est convaincu de pouvoir trouver les \$10 millions requis pour la transaction. L'achat des actions de Nordair coûterait au bas mot \$28 millions. Chacun des trois partenaires dans le projet EPA y investiraient le tiers. Il a été impossible de connaître l'identité de l'actionnaire québécois éventuel. Il s'agit d'une entreprise francophone qui ne veut faire connaître son intérêt que si la transaction réussit.

Le ministre des Transports, M. Dan Mazankowski doit choisir d'ici un mois parmi trois groupes intéressés. Il y a d'abord celui dirigé par le président de Nordair, M. André Lizotte auquel s'est joint la Fédération des Caisses d'entraide, la société Makivik et la compagnie T-I-W d'Ottawa. Il y a également le groupe de Québecair présidé par M. Alfred Hamel qui a obtenu l'appui du mouvement des Caisses populaires.

EPA a profité de la rencontre d'hier pour annoncer l'établissement d'une liaison directe entre Montréal et Halifax. Plusieurs personnalités politiques des Maritimes, dont l'ancien premier ministre terre-neuvien M. Frank Moore, participaient à cette réunion.

L'une des personnalités les plus remarquées était M. Ian Sinclair, président du groupe Canadien Pacifique. Le président de Nordair, M. André Lizotte était attendu mais n'a pu assister à la rencontre.

Power Corporation a plus que doublé ses bénéfices

Le bénéfice consolidé de Power Corporation a enregistré un bond spectaculaire de 111% pour les neuf mois terminés le 30 septembre dernier, passant de \$29,634,000 en 1978 à \$62,615,000 en 1979.

C'est ce qui ressort du rapport trimestriel publié hier par la société de gestion de M. Paul Desmarais.

Le bénéfice consolidé de Power pour le trimestre terminé le 30 septembre 1979 s'est élevé à \$27,603,000, comparativement à \$16,436,000 pour le même trimestre en 1978. Après avoir pourvu aux dividendes sur les actions privilégiées non participantes, le bénéfice net consolidé pour le troisième trimestre s'établit à \$1,07 par action privilégiée participante et par action ordinaire, en comparaison de 64 cents pour le trimestre correspondant l'an dernier. Le revenu brut d'exploitation a été de \$118,841,000 en 1979, contre \$75,891,000 en 1978.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à \$16,101,000, alors qu'il était de \$10,800,000 pour le même trimestre en 1978. La part du bénéfice des filiales non consolidées et des compagnies affiliées de la compagnie a été de \$23,376,000, comparativement à \$15,600,000 (redressé) l'an dernier. Le bénéfice représente, après des gains extraordinaires de \$838,000 pour le troisième trimestre, \$1,10 par action privilégiée participante et par action ordinaire, au regard de 70 cents pour le même trimestre en 1978, qui comprenait des gains extraordinaires de \$1,613,000 (redressé).

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1979, après avoir pourvu aux dividendes sur les actions privilégiées non participantes, le bénéfice net consolidé s'établit à \$2,42 par action privilégiée participante et par action ordinaire, en comparaison de \$1,12 pour les neuf premiers mois de 1978. Le revenu brut d'exploitation a été de \$234,185,000 en 1979, comparativement à \$184,961,000 en 1978. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à \$23,087,000, alors qu'il était de \$19,143,000 pour cette période l'an dernier.

La part du bénéfice des filiales non consolidées et des compagnies affiliées de la compagnie a été de \$62,131,000, comparativement à \$28,910,000 (redressé) en 1978. En tenant compte des gains extraordinaires de \$5,055,000 cette année, comparativement à \$3,006,000 (redressé) en 1978, le bénéfice représente \$2,62 par action privilégiée participante et par action ordinaire, au regard de \$1,24 l'an dernier.

Par ailleurs, le conseil d'administration a déclaré hier le dividende trimestriel régulier sur les actions privilégiées de premier rang. Des dividendes de 20 cents par action privilégiée participante et par action ordinaire ont également été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1979 et seront payables le 31 décembre 1979 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 12 décembre 1979.

SGF: des profits de \$1 million

La situation financière de la Société générale de financement a continué de s'améliorer au cours du dernier trimestre alors que l'exploitation des filiales a laissé des profits nets de \$1,1 million par rapport à des pertes nettes de \$4,6 millions pour la période correspondante l'an dernier.

En raison des activités irrégulières de Marine Industries, il est difficile de comparer les revenus de la SGF d'une année à l'autre.

Pour le dernier trimestre, on note des revenus d'opération de \$143,5 millions contre \$83,9 millions l'an dernier, une amélioration de 71%.

En prenant la période de neuf mois, on constate une hausse de 63% soit \$352 millions par rapport à \$216 millions pour l'an dernier.

La tension s'accroît sur le marché libre du pétrole

PARIS (AFP) — L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis se concertent à Ryad sur une éventuelle augmentation des prix du pétrole pendant que la tension s'accroît sur le marché libre à la suite de l'interruption des livraisons de l'Iran aux États-Unis.

Le ministre du Pétrole des Emirats arabes unis, M. Mahan Al Oteiba, était à Ryad hier pour s'entretenir avec les autorités saoudiennes de la politique pétrolière des deux pays et des derniers développements sur le marché international du brut.

Cette visite intervient au moment où il apparaît probable que le royaume saoudien, premier exportateur mondial de brut, relève ses prix du pétrole sans attendre la conférence de l'OPEP du 17 décembre à Caracas. Le brut saoudien est aujourd'hui vendu au prix plancher de l'organisation, soit \$18 le baril.

Les deux pays du golfe adoptent généralement une politique coordonnée dans le secteur pétrolier et représentent la tendance modérée au sein de l'OPEP. M. Al Oteiba a déclaré la semaine dernière que l'actuel prix du pétrole des emirats, \$21 le baril, ne correspondait plus à la réalité du marché.

Les observateurs rappellent également que le Koweït envisagerait une nouvelle hausse des prix du pétrole, certains évoquant un nouveau prix de \$23, pour rétablir l'équilibre entre les qualités de brut après les mouvements de prix de l'Iran du début novembre.

Un relèvement des prix du pétrole par l'Arabie saoudite pourrait, selon les observateurs spécialisés, ouvrir la voie à une réunification des prix du pétrole au sein de l'OPEP lors de la conférence de Caracas. Certains estiment que le compromis pourrait

s'établir entre \$23 et \$25 pour le plancher, ce qui placerait les prix des meilleures qualités, Algérie, Nigeria, Libye, vers les \$30.

D'ici Caracas, l'Iran pourrait également majorer les prix officiels de son pétrole. Le chef de la diplomatie de Téhéran, M. Abolhassan Bani-sada, a déclaré récemment à l'hebdomadaire libanais An Nahar Arab Report and Memo que le prix du pétrole devrait être relevé d'ici la conférence de Caracas. L'Iran souhaiterait porter son prix officiel entre \$28 et \$30, selon les milieux pétroliers internationaux.

Pour l'instant, l'Iran devrait augmenter ses ventes de pétrole sur le marché libre où les autorités de Téhéran ont demandé jusqu'à \$50 le baril.

Si toutes les livraisons qui étaient faites aux Américains, soit 700,000 barils-jour, sont vendues sur le marché libre, l'Iran y réaliserait donc près de 30% de ses ventes totales qui se situent maintenant à trois millions de barils. Mardi

à Londres, une cargaison d'Arabian Light a été proposée à \$39,75 alors que le prix officiel est de \$18.

Avant même la décision d'arrêt des achats de pétrole iranien par Washington, le marché libre représentait de 15 à 20% du commerce mondial du pétrole contre trois à cinq pour cent à la fin de 1978, selon l'expert américain Walter Levy. Cette modification structurelle du marché pétrolier, qui inquiète les pays occidentaux, se traduit par une perte de pouvoir des grandes compagnies pétrolières, les « majors », qui ne contrôlent plus que 50 pour cent du marché contre 80% il y a quelques années.

Alors que l'Iran peut compter sur une amélioration de ses ressources par un accroissement des ventes sur le marché libre, les États-Unis, même s'ils disposent de stocks mieux fournis qu'à la fin 1978, éprouvent des difficultés à pallier l'absence de pétrole iranien. Le pays le plus proche, le Mexique a affirmé qu'il ne pourrait fournir aux États-Unis « un baril de plus ».

Le Mexique vend actuellement aux États-Unis 570,000 barils de brut par jour et n'a pas prévu d'augmenter cette quantité avant l'année prochaine, au cours de laquelle il doit augmenter le volume global de ses exportations, rappelle-t-on. Mais, selon le porte-parole, l'augmentation des ventes aux États-

Unis qui interviendra alors, selon des prévisions déjà mises au point, ne sera de toute façon pas suffisante pour compenser le « trou » de 370,000 barils-jours dans les importations américaines qui correspond aux quantités fournies jusqu'ici par l'Iran.

D'autre part, à Téhéran, le ministre iranien du Pétrole, M. Ali Akbar Moïnfar, a annoncé la vente hier du quart du pétrole iranien précédemment destiné aux États-Unis, au prix de \$45 le baril.

Le ministre n'a toutefois pas précisé le tonnage exact vendu par son pays. Auparavant, les États-Unis importaient, en moyenne, 700,000 barils par jour de brut iranien, soit 35 millions de tonnes par an.

Les prix du brut sur le marché libre, sur lequel l'Iran vend déjà de 10 à 15% de ses exportations, se situent aux alentours de \$40 le baril. Selon les milieux pétroliers internationaux, le Japon aurait même passé des contrats à \$45.

Le ministre a affirmé que l'Iran avait reçu « de nombreuses offres » d'acheteurs du monde entier depuis l'annonce de l'interruption des livraisons aux États-Unis. « Nos exportations de pétrole vont se poursuivre au même niveau que précédemment, a dit M. Moïnfar. Il a envoyé aux représentants de l'OPEP actuellement réunis à Vienne un télégramme leur demandant de soutenir la position iranienne.

Prié de dire si cela signifiait que l'Iran demandait aux autres pays exportateurs de cesser de vendre du pétrole aux États-Unis par solidarité avec l'Iran, M. Moïnfar a répondu que l'Iran demandait « un appui verbal ». « Nous ne voulons pas de diminution de la production ou des exportations car nous ne souhaitons pas créer le chaos ».

Le ministre a minimisé les

répercussions que pourraient avoir pour l'industrie pétrolière iranienne le départ des spécialistes américains et l'interruption de la livraison de pièces détachées pour l'entretien et la réparation de matériel et d'équipements de fabrication américaine.

Enfin, signaux que le gouverneur de Californie a signé un ordre de rationnement de l'essence dans l'État en raison

de la tension existant entre les États-Unis et l'Iran.

Selon le décret, qui entrera en vigueur lundi prochain, les automobiles immatriculées avec un numéro pair ne pourront être ravitaillées en essence que les jours pairs. Il en sera de même pour les numéros impairs. Il s'agit, d'après le gouverneur, M. Edmund Brown, d'une mesure de précaution.

Vols directs vers Washington avec Delta

Grâce à des vols l'après-midi ou en soirée... seulement une escale et vous êtes à l'aéroport national de Washington, près du centre-ville. Vous pouvez aussi choisir d'autres vols Delta qui vous conduiront vers l'aéroport international Baltimore Washington. Communiquez avec Delta au 337-5520 ou avec votre agent de voyage. Delta est toujours là.



Détenteur d'un permis du Québec. Horaires sujets à changement sans préavis.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL,
HOULE, MARCOUX & SHER
925, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGeorg
Montréal H3G 1X5 934-0272

Machine à écrire
électronique de
**TRAITEMENT
DE MOTS**
(word processing)
Recommandée pour exécutifs,
avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION
SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mt
270-1141

Centre de
Gemmologie
du Québec
Évaluation de diamants et
bijoux, pour Assurance et
autres.
Diplôme G.I.A.
2848 Boul. Rosemont,
(coin 5e ave.)
Tél.: 727-2718

SERVICE COMPTABLE
G.E.P. Inc.
**Comptable
gestionnaire**

- Comptabilité générale
- Gestion d'entreprises
- Rapports d'impôts particulier - commerce
- Analyse de projet commercial
- Recrutement de personnel administratif

59, Latendresse, Ville Le Gardeur
585-3061

**TOUR
PREMIER**

maintenant en stock
pour livraison
immédiate

ROGER

4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925
Le plus important
concessionnaire
Peugeot
au Canada

Capitaux iraniens Affolement passager dans les milieux financiers mondiaux

LONDRES (AFP) — Une activité exceptionnelle a régné durant toute la journée de mercredi sur le marché des changes et de l'or à cause de la tension américano-iranienne.

Le dollar a évolué en dents de scie et, malgré une déclaration encourageante d'un porte-parole officiel allemand, il clôture finalement en repli sensible sur toute la ligne.

Quant à l'or, il a rebondi de \$7,5 après un repli initial, pour clôturer à \$390,5 soit en nette reprise de trois dollars sur la veille.

L'annonce, par l'Iran, de sa décision de retirer ses capitaux des banques américaines avait causé un petit mouvement de panique dans la matinée. En reprise jusque là, le dollar s'effondra rapidement.

L'annonce du gel des avoirs iraniens aux États-Unis eut l'effet contraire. Mais, en fin de journée, le dollar baissait à nouveau dans un marché très nerveux étant donné que les conséquences des initiatives iraniennes et américaines sont difficiles à évaluer, tant à court qu'à long terme.

Le dollar a clôturé à 1.78 marks contre 1.7935 (après 1.77 et 1.7930), 4.18 francs français contre 4.2040 (après 4.17 et 4.2120), 1.6480 franc suisse contre 1.6580 (après 1.6370 et 1.6670) et 243.4 yens contre 246.5 (après 242 et 246.4).

La panique a régné pendant une heure mercredi à Francfort à la suite des informations de Téhéran selon lesquelles les organismes d'Etat iraniens retireraient quelque \$12 milliards placés en dépôts bancaires aux États-Unis.

Selon les milieux cambistes ouest-allemands, cette information signifie soit un simple transfert de dollars dans les banques des pays amis, soit une vente de dollars contre monnaies fortes — mark et franc suisse — dans lesquelles, les Iraniens reconvertiraient leurs dépôts tout en les conservant aux États-Unis.

En tout état de cause, révèle-t-on à Francfort de même source, il ne pourrait s'agir, si la nouvelle est officiellement confirmée, de douze milliards de dollars, mais d'un montant très inférieur.

◆ **L'institut**
Suite à la page 16

bois de sciage qui a tout simplement déclaré: « Je n'ai rien compris de ce que vous avez dit. » Tout ce que nous voulons savoir c'est dans notre langage, comment pouvons-nous être davantage concurrentiels avec les entreprises de l'Ouest? »

Une fois de plus, M. Rouleau a voulu rassurer en affirmant que l'organisme en était à ses débuts. Il a insisté sur la collaboration des agents socio-économiques de tous les milieux.

Enfin, M. Gauthier a précisé que l'Institut avait un budget de \$750,000 en 1979-1980. L'effectif permanent serait d'environ 20 employés. On comptait surtout faire appel à des spécialistes de l'extérieur. Pour l'an prochain, on vise un budget égal au double du montant actuel.

Assez curieusement, l'Institut de productivité, avec un personnel réduit, maintiendra deux bureaux, l'un à Montréal, au Complexe Desjardins et l'autre à Québec, Place Québec.

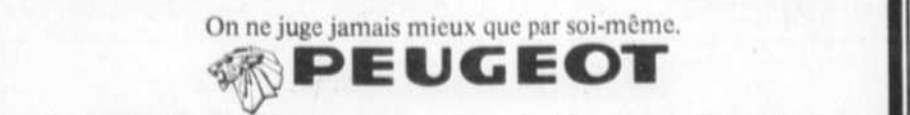
Faites le choix de l'excellence avec la 504 SL DIESEL de Peugeot.

Au volant de cette grande routière vous vous joindrez à ceux qui savent que l'on peut prendre du plaisir à économiser l'énergie dans une voiture offrant CONFORT et SÉCURITÉ.

La 504 SL DIESEL c'est aussi l'avantage de profiter de l'expérience de 50 ans de Peugeot dans cette technique. La 504 SL DIESEL vous offre en plus un équipement STANDARD complet et raffiné:

- Toit ouvrant
- Glaces latérales avant électriques
- Freins à disques assistés aux 4 roues
- Sécurité "enfants" aux portes arrières
- Siège avant à dossier inclinable
- Pneus Michelin
- Console de transmission
- Lunette arrière chauffante
- Montre électrique au Quartz
- Toutes glaces teintées
- Suspension aux 4 roues indépendantes.

Boîte de vitesses manuelle ou automatique en option pour répondre aux goûts de chacun. Choix de couleurs élégantes. Venez choisir la VÔTRE.



On ne juge jamais mieux que par soi-même.

Tout modèle Peugeot offre une garantie d'un an, kilométrage illimité.

Roger Automobile Ltée
4269 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q.
H3Z 1P7
Tél: (514) 932-2925

Biarriz Automobiles Ltée
10825 Racette
Montréal-Nord, P.Q.
H1G 5H5
Tél: (514) 323-1900

Auto Grand Tourisme Inc.
1740 Boul. Labelle
Chomedey, Lavat, P.Q.
H7T 1L2
Tél: (514) 331-6554

Renault Longueuil Ltée
465 Curé Poirier ouest
Longueuil, P.Q.
J4J 2H4
Tél: (514) 677-6361

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GENERAL OF CANADA

Demandez le poste 2000

Sépt. 968 1830
Chicoutimi 862 7186
Alma 688 3391
Rimouski 724 4106

Rivière du Loup 862 7186
Québec 688 0630
Lévis 833 4450
Trois-Rivières 379 7230

Montréal 866 9641
Dulwich 739 3265
Hull 771 3227
Ottawa 238 4900

12 1/2% Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Meilleurs prix et service en ville

BIARRITZ
323-1900

Un colloque de l'Assemblée des évêques du Québec Comment peut-on concilier foi et réalités socio-économiques?

Le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, présidé par Mgr Bernard HUBERT, a organisé un colloque sur « La foi et les réalités socio-économiques au Québec » vendredi, samedi et dimanche, à Montréal. Ce colloque a pour but de susciter un carrefour de réflexion sur l'engagement des chrétiens dans la société.

Il réunira environ 125 participants recrutés dans différents milieux de la société québécoise: milieu des affaires, des mouvements coopératifs, des consommateurs, des syndicats, des agriculteurs, des universitaires, du gouvernement et du milieu anglophone.

Les participants seront invités à prendre connaissance d'une analyse des tendances de l'économie québécoise, et à identifier les questions qui se posent aux croyants au sujet des répercussions sociales des orientations en présence. Ils pourront s'interroger à la lumière des notions-clés de l'enseignement social de l'Église élaborées au cours des dernières années en lien avec des situations concrètes et des réalités locales.

On s'attend à ce que quelques champs d'intérêt précis soient approfondis: tels que la propriété des entreprises et la notion biblique de la gestion responsable des biens; la participation des travailleurs à l'entreprise et ses conditions; dans une perspective d'humanisation des milieux de travail; le rôle de l'État dans l'orientation de l'activité économique; les conflits et la paix sociale.

Les jeunes victimes étaient exploitées

GERALDTON, Ontario (PC) — Des étudiants de niveau secondaire servaient de « main-d'œuvre bon marché » au ministère ontarien des Ressources naturelles, le 22 août dernier, pour combattre l'incendie de forêt qui a provoqué la mort de sept personnes.

L'avocat David Cheadle, de Thunder Bay, a affirmé hier, lors de l'enquête sur cette tragédie: « Je pense que mon client fait plus que ce qu'on leur payait ». Les jeunes pompiers recevaient en effet \$2.15 l'heure dans le cadre du programme Expérience '79, du gouvernement ontarien.

Quatre des victimes (Colleen Campbell, 16 ans, Kenneth Harkes, 17 ans, Anthony Glenn, 16 ans, et Wanda Lee Parisé, 16 ans) frisaient partie d'Expérience '79.

Deux jeunes de Toronto, Gordon John Reid et Danny Fitzgerald, tous deux âgés de 17 ans, étaient inscrits au programme des jeunes gardes forestiers du ministère et recevaient \$3.50 l'heure. Jane Ann Spurgeon, 25 ans, était une contractuelle du ministère des ressources.

Il a été révélé à l'enquête que les pompiers expérimentés sont surtout des employés d'été du ministère et que les jeunes gardes forestiers avaient assisté à un cours par

diapositives sur l'usage des contre-feux.

Mais les membres d'Expérience '79 n'avaient reçu aucune instruction.

Le feu a été éteint par les pompiers professionnels de la ville de Thunder Bay.

Un Canadien dans les camps de réfugiés

DJAKARTA (AFP) — L'ambassadeur du Canada en Indonésie, M. W. H. Montgomery, a quitté Djakarta hier pour Tanjung Pinang, dans la province indonésienne de Riau, pour une tournée de trois jours dans des camps de réfugiés indochinois de cette région.

Il se rendra dans les îles de Bintan, Galang et Anambas, en mer de Chine méridionale. Le Canada doit accueillir, en 1980, 1,000 réfugiés par mois en moyenne.

Le Canada doit accueillir, en 1980, 1,000 réfugiés par mois en moyenne.

Le Canada doit accueillir, en 1980, 1,000 réfugiés par mois en moyenne.

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

LECOMPTÉ, Blanche. — A Montréal, le 13 novembre 1979 à l'âge de 86 ans, est décédée. Mme veuve Donat Lecompté née Blanche Gervais. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mariette (épouse de Mario Dumouchel), André (époux de Marthe Bourgeois), Mlle Pierrette Lecompté, Bernard (épouse de Lucille Laplante), 6 petits-enfants: Michel, Jean, Jocelyne, Diane, Louise et Pascal, 3 arrière-petits-enfants François, Christian et Genevieve ainsi que 3 sœurs: Mme Gabrielle Chénier, Mme Yvette Desmarais et Mme Pierrette Avotie. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourque No 745 boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse ou le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 heures P.M.

PROVOST, J. Alexandre. — A Montréal, le 13 novembre 1979 à l'âge de 88 ans, est décédé, M. J. Alexandre Provost, époux en première noce de feu Dora Giguère et en seconde noce de feu Ada Giguère. Il laisse dans le deuil ses enfants: Aurelle, André (époux de Rita Hamelin), Thérèse, Isabelle (S.M.R.), Aline (Mme Gérard Dequire), Claire (Mme Gérard Pilon), Yvon (Suzanne Rolland), Gérard (époux de Jeannine Provost), Denise (épouse de Venant Couchy), Claude (époux de Marie-Marthe Dupont), Jules (époux de Lise Rozon), Pierre (époux de Audette Dupont), Mariette (épouse de Yves Rajotte), Gisele (épouse de Conrad Lachance), Marcel (époux de Sabine Chénier), son frère Paul Provost, sa sœur Angéline Provost ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire No 3254 rue Bellechasse, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont ou le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMPTÉ, Blanche. — A Montréal, le 13 novembre 1979 à l'âge de 86 ans, est décédée. Mme veuve Donat Lecompté née Blanche Gervais. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mariette (épouse de Mario Dumouchel), André (époux de Marthe Bourgeois), Mlle Pierrette Lecompté, Bernard (épouse de Lucille Laplante), 6 petits-enfants: Michel, Jean, Jocelyne, Diane, Louise et Pascal, 3 arrière-petits-enfants François, Christian et Genevieve ainsi que 3 sœurs: Mme Gabrielle Chénier, Mme Yvette Desmarais et Mme Pierrette Avotie. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourque No 745 boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse ou le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 heures P.M.

PROVOST, J. Alexandre. — A Montréal, le 13 novembre 1979 à l'âge de 88 ans, est décédé, M. J. Alexandre Provost, époux en première noce de feu Dora Giguère et en seconde noce de feu Ada Giguère. Il laisse dans le deuil ses enfants: Aurelle, André (époux de Rita Hamelin), Thérèse, Isabelle (S.M.R.), Aline (Mme Gérard Dequire), Claire (Mme Gérard Pilon), Yvon (Suzanne Rolland), Gérard (époux de Jeannine Provost), Denise (épouse de Venant Couchy), Claude (époux de Marie-Marthe Dupont), Jules (époux de Lise Rozon), Pierre (époux de Audette Dupont), Mariette (épouse de Yves Rajotte), Gisele (épouse de Conrad Lachance), Marcel (époux de Sabine Chénier), son frère Paul Provost, sa sœur Angéline Provost ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire No 3254 rue Bellechasse, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont ou le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMPTÉ, Blanche. — A Montréal, le 13 novembre 1979 à l'âge de 86 ans, est décédée. Mme veuve Donat Lecompté née Blanche Gervais. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mariette (épouse de Mario Dumouchel), André (époux de Marthe Bourgeois), Mlle Pierrette Lecompté, Bernard (épouse de Lucille Laplante), 6 petits-enfants: Michel, Jean, Jocelyne, Diane, Louise et Pascal, 3 arrière-petits-enfants François, Christian et Genevieve ainsi que 3 sœurs: Mme Gabrielle Chénier, Mme Yvette Desmarais et Mme Pierrette Avotie. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourque No 745 boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse ou le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 heures P.M.

PROVOST, J. Alexandre. — A Montréal, le 13 novembre 1979 à l'âge de 88 ans, est décédé, M. J. Alexandre Provost, époux en première noce de feu Dora Giguère et en seconde noce de feu Ada Giguère. Il laisse dans le deuil ses enfants: Aurelle, André (époux de Rita Hamelin), Thérèse, Isabelle (S.M.R.), Aline (Mme Gérard Dequire), Claire (Mme Gérard Pilon), Yvon (Suzanne Rolland), Gérard (époux de Jeannine Provost), Denise (épouse de Venant Couchy), Claude (époux de Marie-Marthe Dupont), Jules (époux de Lise Rozon), Pierre (époux de Audette Dupont), Mariette (épouse de Yves Rajotte), Gisele (épouse de Conrad Lachance), Marcel (époux de Sabine Chénier), son frère Paul Provost, sa sœur Angéline Provost ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire No 3254 rue Bellechasse, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont ou le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Imaginez un court-circuit dans ce système!

Le fonctionnement du corps humain peut se comparer à celui d'un système électrique. Une panne peut toujours survenir. Par exemple, avec la sclérose en plaques; un mal redoutable qui court-circuite le système nerveux. La SP perturbe les messages du cerveau aux yeux, aux bras, aux jambes...

Elle peut affecter toutes les fonctions motrices et sensorielles. On ne connaît pas les causes de la maladie, ni les moyens de la prévenir ou de la guérir. Les recherches se poursuivent activement mais il faudrait faire plus pour les patients.

Vous qui avez encore vos réflexes, donnez un petit coup de pouce à LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES
Division Québec, 3555, rue Berri, suite 919, Montréal, P.Q. 849-7023

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS
master charge
PAR TELEPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TELEPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

HEURES DE TOMBÉE:
10:30 heures.
Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent. Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent. JNO

AIDES DOMESTIQUES
PERSONNE FIABLE pour garder bébé de 7 mois, 2 après-midi par semaine, secteur Rosemont. 259-5923. 17-11-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ANIMAUX
CHAT SIAMOIS, 7 ans, femelle, a subi chirurgie au membre interne, récemment, donc présente une légère boiterie, perdu au coin de Roy et St-Denis, samedi, le 10 novembre. Récompense. Contactez S. Craig: 282-1161. Jour: M. Campbell: 521-7716. 17-11-79

ANTIQUITÉS
DENTELLES ANCIENNES
MAGNIFIQUES COUVRE-LIT, somptueux nappes. Rideaux, mouchoirs, cols, coussins, etc. En soie. 738-7378 19-11-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 688-3879 J.N.O.

DECAPAGE ET FINITION de vos boiserie, portes et fenêtres. Travail garanti et personnalisé. Kid Remover: 522-9381. 19-11-79

ENSEMBLE MODERNE: sofa, 2 fauteuil, frêne massif apparent, assemblage à chevilles, coussins recouverts de velour chocolat. Pièces uniques de fabrication artisanale soignée. \$1,500.00. 521-9950. 19-11-79

VENTE D'ANTIQUITÉS. Coffre en pin, pichets, commode, fauteuil, tables, etc. Prenez rendez-vous: 523-4365. 17-11-79

APPARTEMENTS À LOUER
CÔTE-DES-NEIGES (secteur), grands 3^e, 4^e, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation immédiate. \$215. \$230. 739-2913. 1-12-79

4^e, très luxueux, décoré professionnellement, fenêtres habillées, salle de bain en marbre, fixture électrique luxueuse, tapis, lave-vaisselle, frigo et poêle fournis. \$450.00/mois occupation immédiate. Locataire de choix. 254-2772 ou 389-3038. 16-11-79

OUTREMONT, ave. Bernard, 4 pièces dans un édifice tranquille, équipé, eau chaude, chauffé, balcon. \$220. Références 272-9884. 17-11-79

Carré St-Louis, 371, près métro Sherbrooke, 2 pièces, chauffé, 2e étage, balcon, réfrigérateur, cuisinière, tapis inclus. Taxes, électricité payés. \$220. 337-6885. 16-11-79

CÔTE DES NEIGES, 3^e, chauffé, poêle-réfrigérateur fournis, libre immédiatement. 733-5824. 19-11-79

PRÈS du Capot Bois de Boulogne, grand 4^e, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis. Au 6ième étage (dernier étage). Côte ensoleillée. Garage au sous-sol. 336-4994. 19-11-79

AUTOS À VENDRE
OLDSMOBILE Cutlass Salon 1976, air climatisé, pneus Michelin. Après 6:00 h. 382-5708. 17-11-79

RENAULT 12, station wagon 1975, 38,000 milles. \$2,000. 695-0401. 17-11-79

AUTOS À VENDRE
DODGE MAXI-WAGON, 1977, équipé pour camping. \$5,000.00. 738-4506 ou 473-4694 (Claude Filion). 16-11-79

BUREAUX À LOUER
BUREAU À LOUER, LAVAL DES RAPIDES, chauffé, éclairé, stationnement, tapis, air climatisé, salle d'attente, cuisinière, décoration neuve. 353 Des Prairies. 384-2392. 667-2104. 20-11-79

CHALET À LOUER
ESTRIMONT-ORFORD
Maisons neuves, 2 ou 3 chambres à coucher, meublées au complet avec foyer, tapis mur à mur. Vue magnifique, près des pentes de ski alpin et ski de fond. Autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 118 vers Cherry River. Location ou achat - Estrimont (819) 843-1616. 16-11-79

PRÈS LAC ORFORD, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. De novembre à mai, \$1,800. 527-7317. 16-11-79

Mont-Tremblant, monte-pentes et ski de fond à 5 minutes. Famille ou adultes appréciant confort et confort, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, foyer, vue panoramique. 1-819-688-2177. 19-11-79

COMMERCE À VENDRE
Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS
Nord, rue St-Denis, Belle boutique de laine, bon chiffre d'affaire. Fait vendre cause maladie. Clémentia Brunelle, 274-9491, 733-8406. 16-11-79

COURTIER

CONDOMINIUM
FLORIDE, Pompano, 3^e ultra-moderne, bord de mer, saison d'hiver. \$1,800 par mois, auto fournie. Disponible maintenant. 747-0371. 19-11-79

COURS PRIVÉS
UNIVERSITAIRE parisien, donne cours complet de langue française et russe, tous niveaux. À domicile, enfants et adultes, tous les jours. \$4.00 l'heure. 738-9056. 16-11-79

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER
À LOUER
MAISON ANCESTRALE
Grande maison en pierre des champs entièrement restaurée en 1978. Site-Scholastique Paroisse. Contacter P. Archambault au Ministère des travaux publics Canada à Mirabel entre 8:30 et 4:30 P.M. au numéro 258-2451 ext. 42 ou 1-800-363-2503. 19-11-79

Dans un environnement privilégié à 25 milles de Montréal. Petite maison pièces sur pièces. 17 x 17. \$225.00/mois. Tout compris. Références requises. 583-3712, 747-6168. 19-11-79

ST-ADOLPHE D'HOWERD bordure lac Lacroix, superbe "town house" neuf, joliment décoré, foyer, chauffage électrique. Pour saison hiver. 488-2545, 1-819-327-3330. 19-11-79

PRÈS FRELIGHSBURG, grande et élégante maison, style royaliste, 4 chambres à coucher, 2 salons, solarium, 3 salles de bain, 3 foyers, meublée, vaste terrain. Arbres centenaires et granges-étable-rivière. Disponible septembre 1980 au 1er juillet 1982. 274-4610 ou 1-298-5424. 19-11-79

STE-AGATHE DES MONTS, tour de lac, grande maison familiale, ancienne, beau site accessible, chauffage central, foyer, disponible maintenant, pour l'hiver. Téléphone après 18 heures: 274-6193. 19-11-79

OCCASIONS D'AFFAIRES
GERANCE DE COMMERCE. Couple, auto. Tél.: 256-9621, local 1195. 16-11-79

CIE PETROLIERE du Texas, recherche une compagnie prospère, bien établie pour distribuer une ligne de produit de recouvrement de haute qualité, manufacturé par sa filiale canadienne. Excellente opportunité d'expansion et de profit. Expérience en recouvrement non nécessaire. Expert dans notre domaine, nous offrons un entraîneur complet à notre siège social international, sans frais. Les candidats doivent être compétent en marketing. Contactez F. A. Rudy, Southwestern Petroleum Corp., Box 789, North Worth, Texas 76101, Tél: 758300, Cable: SWEPCO. 19-11-79

OFFRES D'EMPLOIS
MAISON D'ÉDITION QUÉBÉCOISE recherche commis-comptable pour son service d'administration. Expérience requise, une bonne connaissance de la dactylographie, un atout. Sens de l'organisation. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Denise Mayrand à 735-6361. 16-11-79

COMPTABILITÉ
Une compagnie manufacturière requiert une personne bilingue avec expérience et études en comptabilité pour son bureau du centre-ville. MOD ROXTON Ltée 282-0550 16-11-79

RECHERCHE boucher bilingue avec expérience dans la coupe française. 735-3639. 19-11-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
ABAISSEMENT 13% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère 13%, 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-LAMBERT, bungalow, 6 pièces, face au parc Alexandra, coin de rue, terrain paysager, 3-4 chambres à coucher, sous-sol fini, tapis mur-à-mur, très propre, vente privée. \$75,000. 671-8373. 19-11-79

BELOEIL: Résidence de prestige! Très belle victorienne, 11 pièces. Plus d'un arpent de terrain. Arbres magnifiques. Bord de l'eau, \$115,000. Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456, Montréal Trust, courtier. 16-11-79

BOUCHERVILLE: Magnifique bungalow, brique et pierre, près golf, 8 p., 4 c.c., grande salle/séjour, foyer, piscine creusée. Nombreux extras, occupation flexible. \$70,000.00. Vente privée. 655-9620. 19-11-79

CARTIERVILLE: Luxueuse maison 13 pièces avec piscine intérieure et garage double, secteur de choix. Thérèse Beaucage 735-6381/332-5175. André Vézina 735-6381/274-1786 Fiducie du Québec, courtier. 16-11-79

HAMPSTEAD: Splendide cottage en pierre, 8 pièces, cheminées salon et sous-sol, 4 chambres, plus 2 au grenier, grand jardin, piscine Valmar, garage, \$198,000. Thérèse Labossière 735-2761, Le Permanent, courtier. 16-11-79

OUTREMONT: Belle maison familiale — 9 pièces — salle de jeu — jardin — près parcs Jean Drouault 733-9753 — 739-3265, Trust Général, courtier. 16-11-79

OUTREMONT: Cottage détaché — 11 pièces — face au parc Outremont. Aussi Triplex 1 x 5 1/2 — 2 x 6. Roberts Morin 738-1378 — 739-3265, Trust Général, courtier. 16-11-79

RUE DEOM: Duplex de qualité de 3 c.c. — 2 salles de bain — salon — salle à manger — cuisine moderne — sous-sol bien fini. Stella Monneau 342-5747 — 739-3265, Trust Général, courtier. 17-11-79

STE-THERÈSE: Idéal pour professionnel, grand split-level, brique et pierre, foyer, piscine, creusée, 2 garages, doubles, pas d'agent. 435-1050 après 6 hres. 16-11-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE
AHUNTSIC, rue Berri, près du métro, cottage semi-détaché, 8 pièces, garage, \$54,000.00. 621-7289 ou 688-9318. 19-11-79

BELOEIL: Magnifique propriété 96' long, 5 chambres, 12 pièces, garage, foyer, plus garconnière avec entrée privée. Terrain plus de 34,000 p.c. Christian Rivet 467-1120, 467-0948, Montréal Trust, courtier. 16-11-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE
Côte-des-Neiges, très bel immeuble moderne, proche Queen Mary, 27 appartements tous loués. Revenu \$67,000. Investissement de qualité. Prix \$400,000. Comptant \$100,000. Particulier. Tél.: 733-3360 le soir. 16-11-79

ATTENTION PROFESSIONNEL — Bâtisse en béton armé, classe 31, 1977, subvention du Gouvernement, non remboursable, tout loué, 110 logements meublés, bord de l'eau. Lisa Berry, 661-9030, 621-1256. Montréal Trust, courtier. 16-11-79

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE
LAVAL, centre commercial, construction 1979, 12 locaux, revenus: \$45,900.00. Hypothèque à 12%. Gino Aranzado 327-2886. San Rémo courtier. 17-11-79

REMBOURRAGE
LUTECE REMBOURREUR, spécialité dans la réparation de meubles antiques, aussi le moderne, travail d'artisan, ouvrage garanti. Paul Chouard, propriétaire. Tél: le jour: 843-5409, le soir: 325-2633. 17-11-79

Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS
STE-JULIE: Domaine des Hauts bois. Pièces sur Pièces, entièrement de pin, plafond cathédrale, foyer pierre des champs, secteur tranquille et boisé. Monique Prévost 653-1576, 653-0587.

STE-HELENE DE BAGOT: 207 arpents disponibles ou 1/2 hectare, 92 ou 115 arpents. Grand bungalow confort moderne, style champêtre, 6 chambres, 2 salons, atelier pour artiste. \$94,500 1/2 hectare à maison. \$50, l'arpent. Thérèse Bienvenu, 653, 1576, 653-7344.

Centre, Triplex secteur de choix. Idéal pour professionnel. Noella Dubuc, 274-9491, 321-5120. 16-11-79

COURTIER

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMOBILIER

LAVAL SUR LE LAC
Maison toute à fait exceptionnelle entourée de la quietude du lac. 4 grandes chambres à coucher, 6 bains, piscine intérieure, 1 sauna, belles salles de réception. Tout dans cette maison reflète le bon goût. Pour une famille très à l'aise. EXC. Dora Brunel, 687-1010 - 627-0348.

Monsieur Baignoire
FAITES RÉAMILLER SUR PLACE BAINDOIRES, LAVABOS, TUYAUX, TOILETTES, PORCELAINES FIRES, TRAVAIL PROPRE, DE MAIN EXPERTE, PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!
Résidences, appis, hôpitaux, couvent, 36 couleurs — Neuf ou antique
MONSIEUR BAIGNOIRE 336-1133
Ville St-Laurent
Estimations gratuites 16-11-79

SOCIÉTÉ-LAISIRS
Le Club
CONFIDENTIALLEMENT
nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer. Bienvenue aux adultes à l'âge de tous âges.
Pour renseignements ou rendez-vous communiquez à: 849-4496 — 849-2627 J.N.O.

TERRAINS À VENDRE
MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le p.c. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-12-79

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski, 2 arpents, \$5,000.5 arpents, \$9,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-12-79

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement
1—Qui ne peut se consoler.
2—Attitude hautaine. — Inscription sur la croix de Jésus.
3—Qui cause des démangeaisons.
4—Oblat Marie. — Personne qui vit seule, loin du monde.
5—Imagination. — Unité d'aire pour les surfaces agraires.
6—Le meilleur en son genre. — Ouvertures du nez.
7—Sert à laver la vaisselle. — Nickel.
8—Favorable. — Unité C.G.S. électromagnétique d'intensité de champ magnétique.
9—Mets qui plat beaucoup. — Ch...mois des Pyrénées.
10—Qui n'est point usité, — Cégium.
11—Au golf, petite cheville. — Comm. du Gard. — Ce qui est dû à quelqu'un.
12—Se trompera. — Réputation.

Verticalement
1—État de ce qui est impopulaire.
2—Règle. — Faire venir avec soi.

Solution d'hier
1. MOTIVATION
2. AIRBOUSSÉ
3. ROBE
4. IL DÉTRAQUÉ
5. SOFA
6. NOTRE TERRE
7. ANESPATRIE
8. BÉNETOCTRO
9. ANICROCHE
10. TROUBCHERAI
11. TERRE NEVE
12. INERTÉ OTIER
SE BERGERE

Selon son trésorier, l'Ontario est un parent pauvre de la fédération canadienne

par Patricia Dumas

TORONTO — De l'aveu même du trésorier de l'Ontario, M. Frank Miller, cette province aurait droit à près de \$470 millions en paiements de péréquation accumulés depuis 1977, soit près de la moitié de la dette provinciale. Pourtant, le gouvernement ontarien n'a pas l'intention de se prévaloir de ce droit parce que « dans un sens philosophique, l'Ontario ne devrait pas être dans une situation pour recevoir des paiements en péréquation puisque les revenus per capita sont les plus élevés au pays », déclare M. Miller. Par contre, le revenu provincial per capita est le moins élevé au pays.

Le trésorier ontarien a dû admettre cet état de chose, qui fait de l'Ontario un parent pauvre de la Confédération, à la suite d'une série de questions posées en Chambre par l'opposition libérale.

Tout en n'ayant pas de propositions précises sur la réforme du système de péréquation qui permettrait à l'Ontario de demeurer parmi les « parents riches » de la Confédération, M. Miller a rappelé en détail les propositions faites cet été par le premier ministre Davis au sujet de la redistribution des richesses en provenance de la vente de pétrole canadien.

M. Miller a souligné à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas confondre la redistribution d'argent à travers le pays au moyen du système de péréquation et la nécessité de trouver une formule pour distribuer équitablement à travers le pays les richesses en provenance du pétrole. Il a rappelé que le système de péréquation avait été mis sur pied il y a quelques années pour permettre à toutes les provinces au pays d'avoir accès à des services gouvernementaux comparables grâce à une structure fiscale comparable. A ce moment-là il y avait trois provinces riches et sept pauvres. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique étaient les parents riches, et bien que maintenant la Saskatchewan rejoigne leur rang, l'Ontario n'a aucunement le désir de s'en détacher, puisqu'elle offre, avec l'Alberta les meilleurs services au pays.

C'est pourquoi le gouvernement de l'Ontario est particulièrement intéressé à ce que le gouvernement fédéral mette sur pied un fonds de redistribution des revenus du pétrole, sans quoi la province deviendra de plus en plus endettée ou se verra dans l'obligation d'exiger les paiements en péréquation. Une telle situation pourrait être un suicide politique pour un gouvernement qui gère la province depuis 36 ans.

Bien que le trésorier de la province refuse de faire un parallèle entre les « dollars en provenance du pétrole » et le déséquilibre du système de péréquation qui fait de l'Ontario une province pauvre, le parallèle est évident. C'est depuis qu'il y a un mouvement vers l'indexation du prix du pétrole moyen canadien au prix mondial que les revenus accumulés par l'Alberta jettent une ombre sur l'économie ontarienne. Le gouvernement fédéral a, dès 1974, établi un plafond aux revenus en provenance de la production du pétrole dans le calcul de la moyenne des revenus provinciaux utilisés pour établir les montants des versements par la péréquation. Pourtant, malgré ce pla-

Vélo-Québec offre ses services à Montréal

La publication récente du rapport de la Commission rotatoire de jeunes, à l'initiative du service des sports et loisirs de la ville de Montréal, a amené Vélo-Québec à faire une offre de services à celle-ci.

Dans une lettre qu'il adresse à M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la métropole, le président de Vélo-Québec (ex-Fédération québécoise de cyclotourisme), M. Guy Rouleau, souligne que son organisme est une entreprise privée qui vit et se finance grâce à des contrats de service avec différents ministères, organismes et entreprises.

Rappelant d'abord à M. Lamarre que la bicyclette, premier loisir des enfants, s'avère, selon des enquêtes américaines, leur jouer le plus dangereux faute d'espace approprié et faute d'éducation à son utilisation sécuritaire, il énumère quelques services dont les jeunes montréalais pourraient bénéficier.

Vélo-Québec pourrait en effet fournir des moniteurs qualifiés pour organiser des randonnées à bicyclette, offrir un programme audiovisuel d'éducation à la sécurité cycliste mis sur pied avec le ministère des Transports du Québec, organiser des cliniques de formation des jeunes mécaniciens, et aider la ville à remettre en état les bicyclettes confisquées par la police.

Selon M. Rouleau, qui demande à M. Lamarre de transmettre cette offre aux responsables de la Commission rotatoire, il est grandement temps d'utiliser « cet équipement possédé par tous les jeunes qu'est la bicyclette et d'en faire autre chose qu'un danger public ».

Droit à l'erreur pour un chirurgien

LAUSANNE (AFP) — Le tribunal fédéral helvétique, la plus haute juridiction, a donné gain de cause mardi à un chirurgien genevois auquel un de ses clients réclamait plus de 400.000 francs suisses de dommages intérêts pour une opération finalement inutile.

L'opérer en 1973, une première fois, le praticien opéra pour une appendicite aiguë alors que le malade n'en était pas atteint. La seconde erreur survint trois jours plus tard lorsque le chirurgien pratiqua l'ablation du colon droit et une resection de l'intestin grêle.

Le tribunal fédéral a reconnu le tort subi par le patient et admis la double erreur de diagnostic mais il n'a pas retenu la faute professionnelle. Le plaignant a été débouté et condamné aux dépens.

mière intervention — d'une masse d'aspect tumoral à la paroi du gros intestin. Or il s'avéra qu'il ne s'agissait pas d'une tumeur maligne.

Le patient, un réalisateur de télévision, reprochait au chirurgien d'avoir commis deux erreurs de diagnostic avant de

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 60¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: Micheline Turgeon

Représentant(e) en édition

Somabec Ltée distributeur exclusif d'éditeurs français dans le domaine médical, technique et pédagogique recherche un(e) représentant(e) pour faire la promotion de ses ouvrages auprès des professeurs des universités québécoises.

Salaires et bonus selon expérience.

SOMABEC LTÉE
2475 Sylva Clapin
C.P. 295
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 7B6
Tél.: 774-8118
467-8565 (Montréal)

fonction publique municipale

AGENT DE GESTION BUDGÉTAIRE grade 1

Service du Secrétariat administratif

Nature de l'emploi: Le titulaire participe à la conception de procédures budgétaires en fonction des politiques administratives. Conseille les Services sur l'élaboration de leurs réquisitions budgétaires et la gestion de leurs ressources financières. Travaille à l'élaboration d'un plan financier. Étudie les demandes de crédits additionnels et de virements provenant des services et formule les recommandations appropriées. Participe à des études et analyses qui permettent d'assurer un contrôle de toutes les dépenses affectant aussi bien les projets d'immobilisation que les crédits alloués au budget de fonctionnement en fonction des objectifs fixés par l'administration.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration, sciences comptables ou autres disciplines appropriées ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec la fonction. Posséder quelque expérience jugée pertinente à la nature du travail. Les candidats ne détenant pas de diplôme universitaire mais possédant plusieurs années d'expérience pertinente et exceptionnelle pourront aussi être admis au concours. Parler et écrire le français.

Traitement: \$18.140. — \$25.800., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Edifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

Secrétaire Corporatif

Voici l'occasion unique d'être le premier secrétaire corporatif de cette importante compagnie québécoise oeuvrant dans l'industrie primaire et secondaire.

Vous relèverez directement du président de l'entreprise et serez responsable pour toutes les activités reliées au secrétariat corporatif et aux affaires légales. Vos fonctions toucheront entre autres, l'examen des divers contrats commerciaux, la coordination des différentes activités contractuelles, l'interprétation et la diffusion de la législation pertinente, la préparation et la suivi des réunions du conseil et des comités qui en découlent.

Avocat, vous possédez plusieurs années d'expérience reliée à des activités corporatives et commerciales. En plus de l'expérience pratique requise, ce poste nouvellement créé exigera de vous des capacités supérieures d'organisation. Vous devrez être conscient de la qualité du service à donner aux autres cadres supérieurs de l'entreprise. Vous êtes motivé par le contenu enrichissant d'un poste et par l'environnement dynamique dans lequel il s'insère.

La rémunération à ce poste sera fonction de l'expérience et reflètera l'importance du poste.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de M. Jean-Pierre Tremblay, vous référant au dossier numéro 2095. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Woods, Gordon & Cie

Conseillers en administration

Suite 2000, 630 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec H3B 1T9

Membre de l'association canadienne des conseillers en administration

ACTUAIRE

Les Artisans Coopvie, suite à l'essor de ses affaires, est à la recherche, pour son secteur d'assurance individuelle, d'un stagiaire en actuariat ayant au moins un an d'expérience.

Salaires et avantages sociaux excellents.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Monsieur Jacques Bédard, FLMI
Chef du personnel
LES ARTISANS COOPVIE
333 EST, RUE SAINT-ANTOINE, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 1R9 861-5781

Institut catholique de Montréal DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Institut catholique de Montréal est une corporation érigée à la demande de Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal. Elle a pour fin de veiller à la formation et au perfectionnement de maîtres chrétiens.

Tâches du directeur général

- Promouvoir la formation pédagogique et catéchétique de maîtres chrétiens.
- Animer et coordonner une équipe d'animateurs pédagogiques et catéchétiques.
- Établir et assurer des liens fonctionnels avec les organismes diocésains et scolaires qui travaillent à la formation des maîtres.
- Repérer les endroits de stages qui correspondent aux objectifs de l'Institut.
- Voir à l'administration courante de l'Institut.

Qualifications requises

- Premier cycle universitaire.
- Expérience pertinente dans l'exercice de responsabilités semblables. Les candidatures seront envoyées au secrétariat de l'Institut catholique de Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Institut Catholique de Montréal
4873 avenue Westmount
Westmount, Qué. H3Y 1X9
Tél.: 487-2420 poste 28.

RÉDACTEUR PUBLICITAIRE JUNIOR

Le candidat: Un an au mois d'expérience comme rédacteur-adaptateur ou traducteur. Âgé de 20 à 25 ans. Aimant le travail en groupe.

Le poste: Rédaction de textes publicitaires et adaptations pour des clients nationaux et internationaux.

Gamme complète d'avantages sociaux.

Appelez Mme Diane Ricard 842-6431

Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS



Les Forces Armées Canadiennes sont à la recherche «d'aspirants officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'opportunité de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de «pilotes» ou de «navigateurs aériens» des Forces Armées Canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend éligible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

PROFESSEURS POUR LE BÉNIN

MÉCANIQUE INDUSTRIELLE (2 postes) PSYCHO-PÉDAGOGIE (1 poste)

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et l'Agence canadienne de développement international poursuivent avec le gouvernement du Bénin une action de coopération dans le domaine de la FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'EXÉCUTION. À cet effet le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs dans les disciplines ci-haut mentionnées.

LIEU D'ENSEIGNEMENT: Collège polytechnique universitaire de Cotonou

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT: Fin collégial, début universitaire

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

- Expérience professionnelle pertinente et/ou enseignement de niveau collégial ou universitaire
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Citoyenneté canadienne

Pour le poste en psycho-pédagogie, le candidat devra aussi répondre aux conditions suivantes:

- Posséder au moins un baccalauréat en psycho-pédagogie
- Avoir des connaissances approfondies en sciences et techniques appliquées et au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans l'enseignement technique et/ou dans la formation des maîtres d'enseignement technique

CONDITIONS DU CONTRAT:

- Le contrat est d'une durée normale de deux ans (début en janvier 1980)
- Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec
- Les indemnités de vie à l'étranger sont versées selon les normes établies.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

René Leduc
Direction Afrique et Moyen-Orient
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225, Place Georges V
Québec, Qué.
G1R 4Z7

DATE LIMITE: 3 décembre 1979.

Les entrevues auront lieu dans la semaine du 10 décembre 1979.



Appel de candidatures mixtes

INGÉNIEUR DE DISTRICT DU PLATEAU CONTINENTAL DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Traitement: \$27 004 à \$30 240
No de référence: 79-NCRSO-12-52-10

Energie, Mines et Ressources
Direction de la gestion des ressources
Secteur de la Politique Énergétique
Ottawa, Ontario

Fonctions

Le candidat choisira planifier et diriger des études techniques sur l'exploration et sur l'avancement du travail entrepris ou planifié par des sociétés au large de la côte est du Canada; il évaluera les techniques et le matériel qui doivent être utilisés pour chaque programme; il effectuera des inspections à pied d'oeuvre; il proposera et aidera à formuler des règlements concernant la production au large des côtes et d'autres programmes et activités connexes; il assumera les fonctions d'ingénieur en conservation.

Conditions de candidature

Diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'accréditation à titre d'ingénieur professionnel du Canada, avec antécédents de travail dans l'industrie du pétrole et du gaz, y compris le forage des puits d'exploration.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Mary Gildner (Mme.)
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, 16^e étage
300 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 7 décembre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Le ski est une affaire de famille au Liechtenstein

VADUZ (AFP) — Avec les frères Frommelt (Willy et Paul) ainsi qu'avec les Wenzel frère et soeur (Andreas et Hanni), le ski de haute compétition est devenu une affaire de famille au Liechtenstein.

Au cours de l'olympiade écoulée, plus précisément depuis les médailles de bronze (slalom spécial) et d'argent (combiné) remportées par Willy Frommelt aux Jeux Olympiques 1974 d'Innsbruck, les représentants de la petite principauté, serrée entre l'Autriche et la Suisse, sont montés plusieurs fois sur les podiums internationaux.

On citera, pour mémoire, la victoire dans la Coupe du Monde 1978 d'Hanni Wenzel, la médaille d'argent dans le combiné obtenue par la même skieuse aux championnats du monde 1978 de Garmisch où les garçons comptabilisèrent la bagatelle de quatre médailles: Andreas Wenzel, deuxième du slalom géant et premier du combiné, Willy Frommelt, troisième du slalom géant et son frère Paul, troisième du slalom spécial... une flatteuse série, en vérité, pour un pays de 18,000 habitants seulement, dont 4,000 sont licenciés à la fédération de ski.

Ce palmarès n'a d'ailleurs pas laissé indifférents les dirigeants du ski international. Le président de la fédération du Liechtenstein, Rudolf Schaedler, a été élu récemment président de l'organisation des pays alpins (OPA).

Le Liechtenstein ne pourra compter, au cours de la saison à venir, sur le renfort de Willy Frommelt qui a décidé de mettre un

terme à sa carrière sportive. Mais Paul, 22 ans, est désormais apte à prendre le relais de son aîné de cinq ans. Quant à Andreas Wenzel, il n'a certainement pas fini de progresser.

C'est un skieur encore très jeune (21 ans) et déjà plurivalent, même si les deux exercices de slalom restent ses épreuves de prédilection. Au vrai, cinquième de la Coupe du Monde la saison passée, il peut espérer, compte tenu de son éclectisme, inscrire un jour son nom au palmarès du challenge international à l'instar du lauréat sortant, son voisin helvétique Peter Luescher.

Il existe des échanges sportifs et amicaux très étroits entre le ski du Liechtenstein et celui de Suisse. Par exemple, Hanni Wenzel et sa soeur cadette Petra (18 ans) ainsi que leur compagne de l'équipe première Ursula Konzett — autre compétitrice de valeur mondiale —, fourbissent leurs armes en compagnie des Suissesses.

Elles profitent, à la fois de la qualité avérée de l'encadrement de la puissante formation rivale, et néanmoins amie, et de l'émulation qui règne au sein de celle-ci.

Pour le reste, le « commando » familial du Liechtenstein tire sans doute parti d'une organisation beaucoup plus souple que celle qui est désormais le lot des formations riches en effectifs et auxquelles se posent des problèmes d'encadrement, de sélection, de matériel et de logistique de plus en plus épi-



Scott Wedman des Kings de Kansas City et Julius Irving des 76ers de Philadelphie ont sursauté lorsque le panneau de verre a volé en éclats au cours d'un match de basketball disputé mercredi soir. (Photolaser AP)

Gary Green remplace Belisle à Washington

LANDOVER, Md (AP) — Les Capitals de Washington de la Ligue nationale de hockey ont congédié hier l'entraîneur Danny Belisle et l'ont remplacé par Gary Green.

« La direction de l'équipe est déçue du rendement des Capitals et un changement d'entraîneur a été décidé, » a expliqué le directeur gérant Max McNab.

Green, âgé de 26 ans, était jusqu'ici l'entraîneur des Bears de Hershey de la Ligue américaine, et il sera derrière le banc des Capitals, ce soir à Boston. Il sera remplacé à Hershey par Doug Gibson.

Belisle, âgé de 42 ans, avait été engagé quarante-huit heures seulement avant le début de la saison 1978-1979, succédant à Tommy McVie, aujourd'hui instructeur des Jets de Winnipeg.

Après le match de mardi soir perdu par les Capitals au compte de 5-3 face aux Oilers d'Edmonton, Belisle s'était lui-même blâmé pour la défaite.

Green, enfin, en est à sa première saison chez les professionnels, ayant dirigé l'an dernier les Petes de Peterborough à la conquête de la Coupe Memorial.

Le skieur italien Leonardo David est toujours dans le coma

VIENNE, (AFP) — L'état de santé du skieur italien Leonardo David s'est « légèrement amélioré », mais il est toujours dans le coma à la clinique d'Innsbruck où le skieur est hospitalisé depuis deux mois.

Le coma dans lequel est plongé Leonardo David, depuis son accident survenu sur la piste de descente de Lake

Placid, il y a huit mois et demi, se caractérise, selon les médecins qui le soignent, comme pouvant donner lieu à de légères améliorations mais non à une brutale reprise de conscience.

Rappelons qu'une polémique s'est instaurée, dans la journée de mercredi, à Milan, à propos de l'état de santé de l'infortuné coureur.

Trois chroniqueurs expliquent l'omission de Willie Stargell

NEW YORK (AP) — Trois des chroniqueurs qui ont omis Willie Stargell parmi leurs 10 premiers choix dans le scrutin du joueur par excellence de la Ligue nationale de baseball ont défendu leur position hier.

« J'ai voté pour les 10 meilleurs joueurs de la LN, selon moi, et je ne l'ai pas inclus, a dit Mike Littwin, du Los Angeles Times. J'ai analysé mon bulletin avec attention et décidé que Stargell, avec ses 82 points produits comme quatrième frappeur d'un tel club, ne méritait pas une des 10 premières places.

« Je croyais que le releveur Kent Tekulve était le joueur par excellence des Pirates parce qu'ils ont connu des succès en même temps que les siens. »

Kenny Hand, du Houston Post, tenait également à son point.

« Le scrutin était une évaluation d'ensemble de toute la saison. Stargell a connu une

bonne saison, mais il y avait d'autres joueurs plus utiles à leur club que Stargell au cours de toute la saison. Pour moi, Dave Parker a été le joueur le plus utile des Pirates selon les statistiques, qui peuvent toutefois induire en erreur, car, selon elles, Joe Niekro, du Houston, aurait dû mériter le trophée Cy Young. »

Hand a dit avoir préféré Niekro à Keith Hernandez, « car, n'eût été Niekro, les Astros n'auraient jamais si bien fini au classement. »

Hand n'a guère aimé que son nom soit révélé publiquement.

« Je ne crois pas que ce soit juste, car on a donné trop d'importance à ce fait. »

Tim Tucker, du Atlanta Journal, a signalé que son vote avait été basé « sur la saison régulière et non sur la Série mondiale. »

Selon Tucker, Stargell n'a brillé que dans la Série mon-

diale en conduisant les Pirates à la victoire sur Baltimore.

« Au cours de la saison, plusieurs autres chroniqueurs, comme moi, croyaient que Omar Moreno avait été le joueur par excellence des Pirates et, si vous pensez ainsi, il n'est pas question de voter pour Stargell. »

Chez les Pirates, Tucker a inclus Moreno parmi ses 10 premiers.

Harry Shattuck, du Houston Chronicle, autre chroniqueur qui n'a pas inclus Stargell sur son bulletin, n'a pu être rejoint pour donner ses commentaires.

Stargell a partagé l'honneur avec Hernandez avec 216 points. Il est assez curieux de constater que Stargell a récolté 10 votes de première place, contre seulement quatre par Hernandez. Le scrutin a eu lieu après la tenue sensationnelle de Stargell dans les séries de fin de saison et la Série mondiale.

Les Expos ont amélioré 34 records d'équipe en 1979

Les Expos de Montréal ont amélioré 34 records d'équipe en plus d'en égaliser 12 autres en réalisant une fiche de 95-65 en 1979 pour terminer au deuxième échelon de la division est de la Ligue nationale. Les Expos ont inscrit la troisième meilleure fiche du baseball, n'étant devancés que par les champions de la Série mondiale, les Pirates de Pittsburgh, et les champions de la Ligue américaine, les Orioles de Baltimore.

Larry Parrish, le joueur de l'année, a pavé la voie en frassant quatre marques individuelles. Il est devenu le premier joueur de l'histoire des Expos à accumuler un total de buts de 300 tout en établissant des records pour le nombre de coups sûrs de plus d'un but (71), le nombre de buts sur longs coups (133) et la

moyenne de puissance (.551).

Le voltigeur de gauche, Warren Cromartie, a aussi inscrit son nom dans le livre des records en rééditant trois marques et en égalant une autre. Entre le 7 avril et le 1er mai, il a connu une séquence de 19 matches avec coups sûrs, la plus longue dans l'histoire des Expos. De plus, il a établi un record pour le nombre de coups de deux-but en une saison (46), un autre pour le nombre de buts sur balles intentionnelles (19) et égalé la marque de Parrish, établie contre les Cardinals et les Mets 1978, de sept coups sûrs d'affilée.

Les lanceurs des Expos ont conservé la meilleure moyenne de points mérités des majeurs (3.14), un sommet d'excellence, ils ont enregistré 39 victoires protégées et

18 blanchissages, deux totaux dépassant tout ce qui avait été réalisé dans les années antérieures au monticule.

Des séries victorieuses ont été monnaie courante en 1979. David Palmer, pour un, a remporté huit décisions consécutives, dont sept à titre de lanceur partant, deux records d'équipe. Rudy May a gagné sept victoires avant de subir sa première défaite tandis que Bill Lee a terminé la saison sur une poussée de six parties sans avoir subi la défaite.

Comme équipe, les Expos ont établi plusieurs nouvelles marques dont une série de dix victoires consécutives. Ils ont obtenu 15 victoires en une saison contre une même équipe, les Mets de New York, dont les neuf dernières en ligne, et signé 23 victoires en un mois, en septembre.

Bowie Kuhn accepte le transfert de Soderholm

NEW YORK (AP) — Le bureau du commissaire du baseball Bowie Kuhn a donné, en fin d'après-midi, son approbation à une version modifiée de l'entente conclue entre les Yankees de New York et les Rangers du Texas pour le transfert du troisième-but Eric Soderholm.

Les Yankees ont indiqué par la suite que le bureau du commissaire avait approuvé une transaction envoyant Eric Soderholm à New York contre un certain montant d'argent et un joueur à désigner.

Le bureau du commissaire avait auparavant bloqué la transaction en indiquant que

l'échange impliquant le troisième-but Eric Soderholm et trois joueurs des ligues mineures n'était pas valide, car les noms des trois joueurs des ligues mineures avaient été dévoilés alors que les effectifs de ces équipes sont gelés jusqu'au repêchage du baseball majeur du 3 décembre.

Les Yankees avaient bien précisé qu'il s'agissait de joueurs devant être désignés plus tard, mais les Rangers avaient indiqué qu'il s'agissait des lanceurs Roger Slagle et Ricky Burdette ainsi que du joueur de champ intérieur Amos Lewis.

D'autre part, les White Sox de Chicago, de la Ligue américaine de baseball, ont choisi Art Kusnyer, un vétérinaire ayant 14 années d'expérience dans le baseball, comme instructeur des lanceurs de l'enclos de pratique.

Outre Kusnyer, le gérant Tony LaRussa aura Bobby Winkles, Lorn Babe et Ron Schueler comme adjoints la saison prochaine.

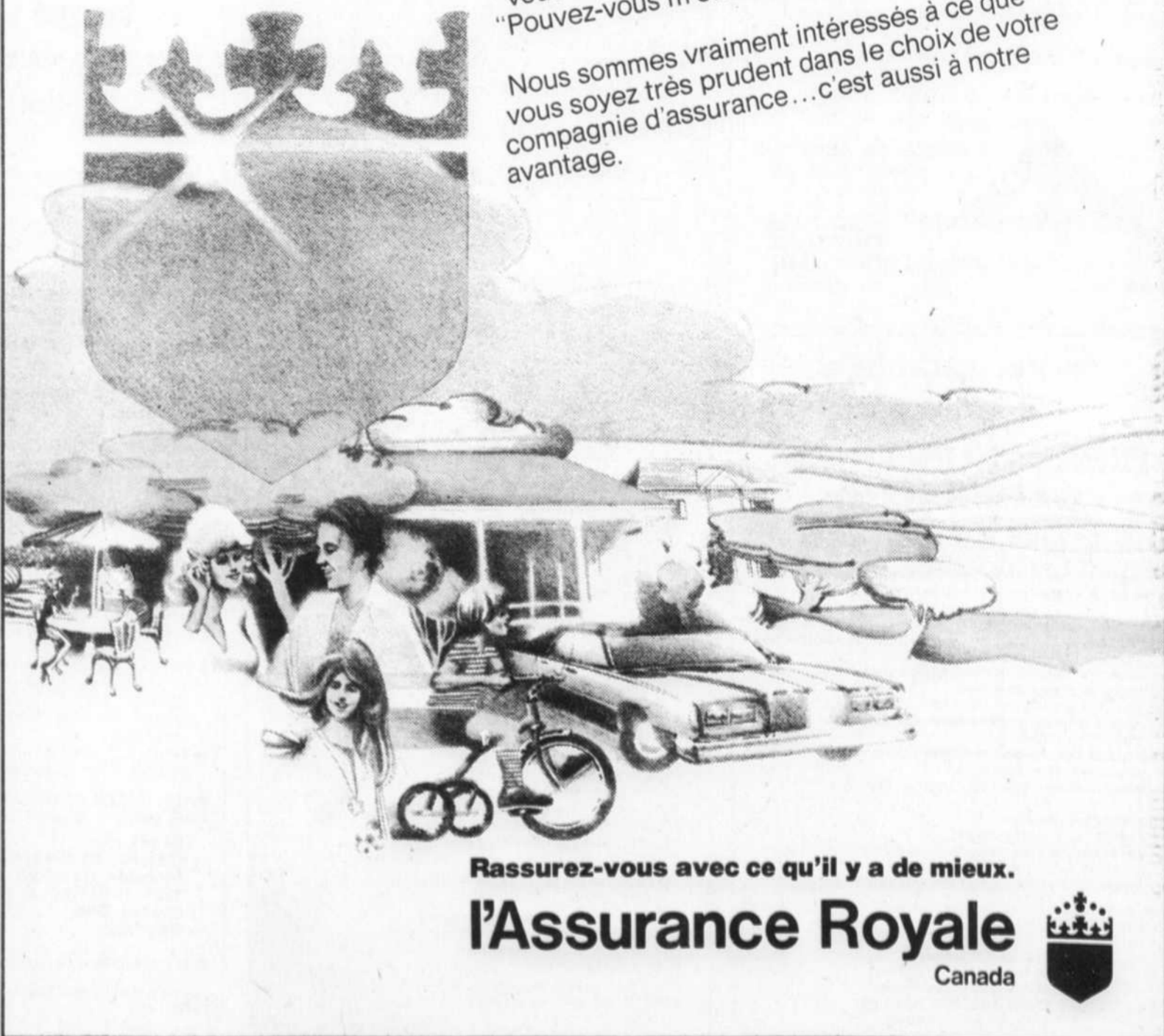
Kusnyer, qui est âgé de 33 ans, a fait ses débuts dans le baseball majeur en 1966 avec les White Sox avant de passer aux Angels de la Californie en 1971, puis aux Brewers de Milwaukee et aux Royals de Kansas City.

Confiez votre monde au plus grand

Votre maison, votre auto et tous vos biens, un p'tit monde que vous aimeriez mettre bien à l'abri. S'assurer ce n'est pas tout, il faut être rassuré. Rassuré d'être complètement protégé, de faire affaire avec une compagnie solide et surtout d'être bien traité au moment des dédommagements.

Pour être rassuré, demandez à votre courtier d'assurance de vous recommander ce qu'il y a de mieux. Parmi toutes les compagnies qu'il représente, il devrait vous recommander l'Assurance Royale, le plus important assureur d'automobiles, d'habitations et d'entreprises au pays. Il n'y a personne de mieux placé que lui pour connaître la philosophie de la Royale: vous offrir un service des sinistres et réclamations fiable, équitable et rapide. Mais pour vous faire conseiller l'Assurance Royale, vous devez poser la bonne question: "Pouvez-vous m'offrir ce qu'il y a de mieux?"

Nous sommes vraiment intéressés à ce que vous soyez très prudent dans le choix de votre compagnie d'assurance... c'est aussi à notre avantage.



Rassurez-vous avec ce qu'il y a de mieux.

L'Assurance Royale

Canada



Le silence est d'or et le 6/36 peut être d'argent

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



Les Rough Riders s'entraînent dans la plus stricte intimité

Un excès de la fièvre de la coupe Grey semble avoir frappé les Rough Riders d'Ottawa, qui se préparent à la finale de l'Est du football canadien.

Les Riders, qui ont perdu quatre finales de suite contre les Alouettes, ont en effet interdit aux journalistes et aux photographes d'assister à leur

séance d'entraînement. L'instructeur de la défensive, Bob O'Billovich, a expliqué que la direction faisait confiance à la discrétion des journalistes, mais voulait éviter tout risque de fuite, car les Riders mettaient au point des jeux inédits.

L'instructeur George Brancato a expliqué qu'il se sentait

mal à l'aise quand des journalistes de Montréal assistaient à l'entraînement de son équipe et se rendaient ensuite auprès de Joe Scannella.

Les entraîneurs des Rough Riders n'ont pas caché que le spécialiste des retours de bottes montréalais, Dickie Harris, leur posait un problème quasi insoluble.

Ils ont ajouté que, deux fois sur trois, les joueurs de Joe Scannella commettaient des irrégularités que les arbitres ne sanctionnaient pas et qu'ils allaient remettre aux arbitres de la finale des extraits de film des derniers matches des Alouettes montrant clairement ces infractions.

A quelques jours de la finale de l'Est de football canadien, les joueurs des Alouettes de Montréal, qui auront profité de deux semaines de repos avant d'affronter les Rough Riders, semblent tout à fait détendus.



Le joueur recrue Bruce Walker, à gauche, et le quart-arrière Conredge Holloway des Rough Riders d'Ottawa ont visionné quelques films en vue du match de la finale de l'est de la LCF, samedi, face aux Alouettes de Montréal. (Photolaser CP)

7-2 au Minnesota

La pire défaite des Nordiques

BLOOMINGTON (AP) — Tim Young a marqué deux buts hier soir quand il a aidé les North Stars du Minnesota à écraser les Nordiques de Québec 7-2. Il a ainsi permis aux North Stars de rejoindre les Bruins de Boston au sommet de la section Adams de la Ligue nationale. Il a aussi préparé le but victorieux marqué par Per-Olov Brasar en période médiane.

des buts de Mike Polich, Brad Maxwell, Al MacAdam, Glen Sharpley.

Pierre Lacroix a marqué son premier filet de la campagne en troisième pour les Nordiques, qui jouaient sans les services de Marc Tardif et Robbie Ftorek.

Ed Staniowski a remplacé le gardien Mike Liut, bombardé de 38 tirs au cours des 40 premières minutes de jeu.

Les Blues, déjà privés des services du trio complet de Babych-Sutter-Federko, plus Chuck Lefley, ont aussi perdu ceux de Bob Simpson qui s'est écrasé sur le poteau de son filet dans la 2e période.

A New York, Anders Hedberg a marqué deux buts et préparé le but victorieux par Steve Vickers hier soir en conduisant les Rangers à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Detroit.

Hedberg avait donné une avance de 2-0 aux locaux à mi-chemin de la 2e reprise, mais Paul Woods a réduit la marge à 2-1, 1.02 minute plus tard, en déjouant Wayne Thomas, puis Mike Foligno a égalé les chances à 15:04 du 3e engagement.

Serge Bernier a marqué pour les Nordiques à 5:56 de la deuxième, enlevant ainsi à Gilles Meloche tout espoir de blanchissage. Les Nordiques semblaient vouloir remonter la pente, mais Young leur a brisé les reins avec son but en désavantage numérique à 9:30.

À Toronto, Dave Williams et Paul Gardner y sont allés de deux buts chacun en permettant aux Maple Leafs de remporter un 4e match d'affilée grâce à un gain de 7-2 sur les Blues de St. Louis.

John Anderson, Dave Maloney et Laurie Boschman ont complété le total des vainqueurs tandis que Mike Crombeen et Floyd Thompson répliquaient pour les vaincus qui sont demeurés au 2e rang, derrière Vancouver, dans la division Smythe.

Les North Stars ont complété leur poussée avec

Aux Jeux de Moscou

Juantorena vise deux médailles

BERLIN (AFP) — Le Cubain Alberto Juantorena, double vainqueur olympique sur 400 et 800 mètres aux Jeux olympiques de Montréal, vise deux nouvelles médailles, sur 400 et 800 mètres, aux Jeux de Moscou de 1980.

Dans une interview publiée par le quotidien sportif est-allemand Sportecho, l'athlète cubain déclare avoir repris l'entraînement en vue des Jeux de Moscou, après la longue pause à laquelle l'ont contraint blessures et ennuis de santé. Juantorena qui est âgé de 28 ans, voit ses plus grandes chances de succès à Moscou sur 400 mètres, distance sur laquelle il pense obtenir de meilleurs résultats que sur 800 mètres.

Interrogé sur ceux qu'il considère comme ses adversaires les plus dangereux à Moscou sur 800 mètres, Juantorena a cité les Britanniques Sebastian Coe, recordman de la distance, et Steve Ovett, l'Américain James Robinson, ainsi que l'Allemand de l'Est Olaf Beyer et le Kenian Mike Bolt.

« Je pense, a encore déclaré Juantorena, que chacun d'entre nous est en mesure de

gagner, car il n'y a pas de surhommes en sport, mais simplement des athlètes qui sont mieux préparés physiquement et psychologiquement que d'autres. »

Australien Ken Rosewall a disputé à Singapour. La veille, le vétéran australien avait déjà défait son cadet en trois sets de 6-2, 6-2 et 6-4.

Dave Goltz signe avec les Dodgers

LOS ANGELES (AP) — Le lanceur Dave Goltz, a signé hier un contrat de six ans avec les Dodgers de Los Angeles de la Ligue nationale de baseball. C'est Al Campanis, vice-président de l'équipe, qui a annoncé la nouvelle.

« Selon les rapports de nos dépisteurs, Dave était le meilleur lanceur éligible au repêchage des agents libres », a dit Campanis.

Goltz, qui est âgé de 30 ans et qui a remporté 10 victoires ou plus avec les Twins du Minnesota au cours des six dernières saisons, a été le premier joueur de l'histoire à être repêché par le maximum de 13 équipes dès la première ronde.

« Le président de la L.H.J.M.O., Marcel Robert, a rendu public le tableau des assistances dans la ligue depuis le début de la saison jusqu'à la fin du mois d'octobre. On remarque qu'au niveau de la ligue il y a eu une diminution globale de l'ordre de 26,962 personnes pour une moyenne de 328 personnes par match. La plus forte diminution a été constatée chez les trois équipes de la région de Montréal qui accusent un recul de 19,000 personnes.

Le président de la ligue a laissé savoir qu'en dépit de ces chiffres quelque peu désappointants, il a quand même constaté une amélioration sensible de la situation depuis le début de novembre, laissant espérer que ce retard sera comblé en grande partie à la fin du mois.

SINGAPOUR — Le vétéran

moyenne 14,5 victoires au cours de ses six dernières saisons, compte 96 victoires en carrière dans les majeures. Il a remporté 20 victoires en 1977. La saison dernière, il a conservé un dossier de 14-13 et une moyenne de points mérités de 4.13. Il a complété 12 de ses 35 départs.

Son agent-négociateur, Larve Marcourt, a rencontré le président des Dodgers, Peter O'Malley, et Campanis vendredi dernier et ils en sont venus à une entente hier.

Goltz est le troisième agent libre à signer un contrat avec les Dodgers. Le lanceur de relève Terry Forster et le voltigeur Derrel Thomas s'étaient déjà entendus avec les Dodgers.

SOMMAIRES

North Stars 7, Nordiques 2	
Première période	
1-MINNESOTA, Sharpley (22)	
2-MINNESOTA, Young (3)	7:52
Manery, Brasar	10:07
Pénalités: Synya Min Min majeure, Brackebury Que mineure, majure, 5:46	
Deuxième période	
3-MINNESOTA, Brasar (1)	
Young, Maxwell	3:43
4-QUEBEC, Bernier (5)	5:56
5-MINNESOTA, Young (6)	9:30
Meloche	16:03
6-MINNESOTA, Polich (3)	

St-Louis 2, Toronto 7	
Première période	
1-TORONTO, Boschman (4)	4:22
Anderson, Sagarik	
2-TORONTO, Gardner (3)	
Cnaat	11:45
Pénalités: P. Turnbull, St. Louis, 1:18; Dunlop, St. L., 10:38; J. Turnbull, Tor., 18:43	
Deuxième période	
3-TORONTO, Williams (9)	2:32
(Hotham)	
4-ST. LOUIS, Crombeen (1)	3:20
(Thomson, Patey)	
5-TORONTO, Maloney (7)	10:40
(Ellis, McKechnie)	
6-TORONTO, Anderson (3)	11:53
(Boschman)	
7-TORONTO, Williams (10)	12:40
(Sittler)	
8-TORONTO, Gardner (4)	19:35
(Boutette, Burrow)	
Pénalités: Hutchison, Tor., 5:54; Dunlop, St. L., 6:31; Thomson, St. L., 7:52; Salming, Tor., 7:52; St. L., banc mineur (purgé par Thomson) 14:20	
Troisième période	
9-ST. LOUIS, Thomson (2)	8:24
(Crombeen, Patey)	
Pénalités: Monahan, St. L., 2:30; Anderson, Tor., 4:51; St. L., Banc mineur (purgé par Dunlop), 17:05	

FOOTBALL

Ligue Canadienne	
(Finale de l'Est)	
Ottawa à Montréal, 14 h	Dallas à Washington
Dimanche	Green Bay à Buffalo
(Finale de l'Ouest)	Miami à Cleveland
Calgary à Edmonton, 16 h	Jets NY à Chicago
	St-Louis à Philadelphie
	Detroit au Minnesota
	Cincinnati à Houston
	Denver à San Francisco
	Kansas City à Oakland
	N.-Orléans à Seattle
	Giants NY à Tampa Bay
	Pittsburgh à San Diego
	Lundi
	Atlanta à Los Angeles

Tirs au but	
Detroit	15 8 12-35
NY Rangers	4 20 12-36
Gardiens: Detroit, Vachon, NY Rangers, Thomas	A-17,401.

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Section Est							
	pj	g	p	n	bp	bc	moy.
N.-ANGLETERRE	11	7	4	0	271	200	.636
MIAMI	11	7	4	0	198	142	.636
JETS NY	11	5	6	0	233	263	.455
BUFFALO	11	5	6	0	214	197	.455
BALTIMORE	11	4	7	0	171	226	.364
Section Centrale							
PITTSBURGH	11	9	2	0	294	160	.818
HOUSTON	11	8	3	0	243	229	.727
CLEVELAND	11	7	4	0	259	253	.636
CINCINNATI	11	2	9	0	235	274	.182
Section Ouest							
SAN DIEGO	11	8	3	0	270	197	.727
DENVER	11	8	3	0	192	159	.727
OAKLAND	11	6	5	0	245	225	.545
SEATTLE	11	5	6	0	232	257	.455
KANSAS CITY	11	4	7	0	160	182	.364
Conférence Nationale							
Section Est							
DALLAS	11	8	3	0	240	191	.727
PHILADELPHIE	11	7	4	0	215	208	.636
WASHINGTON	11	7	4	0	208	191	.636
GIANTS NY	11	5	6	0	186	198	.455
ST-LOUIS	11	3	8	0	218	236	.273
Section Centrale							
TAMPA BAY	11	8	3	0	210	174	.727
CHICAGO	11	6	5	0	212	196	.545
GREEN BAY	11	4	7	0	171	210	.364
MINNESOTA	11	4	7	0	168	251	.364
DETROIT	11	1	10	0	162	261	.091
Section Ouest							
N.-ORLÉANS	11	6	5	0	245	225	.545
LOS ANGELES	11	5	6	0	202	212	.455
ATLANTA	11	4	7	0	208	250	.384
SAN FRANCISCO	11	1	10	0	206	301	.901

LIGUE NATIONALE

Mardi			
Montréal 5, St-Louis 2			
Islanders NY 10, Rangers NY 5			
Vancouver 5, Atlanta 3			
Edmonton 5, Washington 3			
Los Angeles 4, Colorado 1			
Hier			
Rangers NY 3, Detroit 2			
Toronto 7, St-Louis 2			
Vancouver 5, Chicago 2			
Minnesota 7, Québec 2			
Winnipeg 2, Hartford 1			
Ce soir			
Montréal au Colorado			
Edmonton à Philadelphie			
Atlanta à Buffalo			
Washington à Boston			
Pittsburgh à Los Angeles			
Vendredi			
Rangers NY à Atlanta			
Detroit à Washington			
Pittsburgh à Vancouver			
Québec à Winnipeg			
Les meneurs			
(Parties d'hier non comprises)			
b	p	pts	
Dionne, LA	17	22	39

Q Moi un pollueur? **JAMAIS!**

AGTE

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. GILLES SPERANO C.A. JACQUES BRANCHAUD C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
---	---

samson, belair & associés

Comptables agréés

MONTREAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
 OTTAWA — SEPTÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1-PHILADELPHIE	14	12	1	1	65	45	25
2-BOSTON	14	9	2	3	54	35	21
3-MINNESOTA	15	9	3	3	74	53	21
4-MONTREAL	16	9	4	3	62	48	21
5-BUFFALO	16	8	5	3	53	43	19
6-LOS ANGELES	17	8	6	3	75	74	19
7-VANCOUVER	17	7	5	5	60	53	19
8-ATLANTA	16	7	6	3	62	50	17
9-TORONTO	16	8	7	1	65	56	17
10-RANGERS NY	17	8	8	1	71	72	17
11-ISLANDERS NY	15	6	6	3	57	52	15
12-PITTSBURGH	13	5	5	3	46	48	13
13-HARTFORD	15	4	6	5	45	45	13
14-CHICAGO	16	4	7	5	39	49	13
15-WINNIPEG	16	5	8	3	35	59	13
16-ST-LOUIS	17	5	9	3	45	63	13
17-QUÉBEC	15	4	8	2	46	52	12
18-DETROIT	14	4	8	2	40	44	10
19-WASHINGTON	16	4	10	2	20	69	10
20-EDMONTON	16	3	9	4	54	72	10
21-COLORADO	15	3	10	2	43	57	8

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Label							
	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	23	12	11	0	111	119	24
VERDUN	22	10	9	3	136	117	23
HULL	21	9	8	4	104	101	22
CORNWALL	23	9	13	1	108	130	19
LAVAL	22	3	18	1	88	157	7
Section Dillo							
SHERBROOKE	24	15	7	2	143	105	32
CHICOUTIMI	22	15	7	0	145	108	30
TROIS-RIVIÈRES	23	11	9	3	134	112	25
SHAWINIGAN	23	11	9	3	101	105	25
QUÉBEC	21	8	12	1	108	124	17

Un bon Dubonnet s'il vous plaît.

540 F
540 E

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Orateurs
9.30 Animagerie
9.45 La boîte à lettres
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Monsieur Histoires
12.00 Les copieuses
13.00 1000e émission Inv. Lucille Dumont...

CFTM

- 6.55 Horaire
7.00 Les P'tits hommes
7.30 Fantan Dole
8.00 Gringo et Cie
8.30 Les 10 infos
8.35 Les matins de Réal
10.00 Votre amie Suzanne...

CINEMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246)
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313)
AVENUE, 1223 Avenue Greene, Westmount
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1922)
BERNARD, 1280 St-Denis (288-2115)
BLUET, 5030 Papineau (526-8311)
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure...

SUR SCENE

- CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts
CAFÉ NELLIGAN, 550 est. Dorchester
CENTRE ARTISTIQUE, 1455 Boulevard de Maisonneuve
CÔTE-DES-NEIGES I, 6805 Côte-des-Neiges
CÔTE-DES-NEIGES II, "Huming" 19 h 10

RADIO-QUÉBEC

- 17.45 Feuilletton
18.00 Société d'aujourd'hui
19.00 Miti première
19.30 Un comédien lit un auteur
20.30 Collage show
21.30 L'événement
22.30 "Opération Clémentine" (Français de Michel André...)

CBMT

- 9.00 A Thought for Today
9.05 The Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Québec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Secaucus Street
11.58 Weather Report
12.00 From now on
12.28 Senior Citizens billboard
12.30 Works

TVFQ (Câble)

- 9.30 Pour les jeunes
9.35 "Sibor et Bora" et "Pol Pol"
10.15 Feuilletton
10.30 "Le coup de harpe"
10.35 "Le rôle du notaire"
11.00 Miti première
11.05 "Voyage"
11.20 Un comédien lit un auteur...

- 14 h 15, 21 h 30. Ven. 14 h 15. Sam. 14 h 15, 16 h 30. Dim. 13 h 00 (en français)
SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts
THÉÂTRE DES VOYAGES, 5145 Saint-Laurent

CFTM

- 5.59 Sign On
6.00 Morning Exercises
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Morning Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allan
10.30 The Mad Dash
11.00 The Community
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 The Super Cop (Drame 1974) avec Ron Lieberman, David Selby et Sheila Frazer

CFCF

- 22.00 Family News
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie
25.00 The super cop (Drame 1974) avec Ron Lieberman, David Selby et Sheila Frazer

- 22.00 Family News
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie
25.00 The super cop (Drame 1974) avec Ron Lieberman, David Selby et Sheila Frazer

L'Hippocanthrope: théâtre du désir

par Jacques Larue-Langlois et Jean Royer

L'Hippocanthrope, de France Vézina; mise en scène, décor, costumes et éclairages: Jean-Pierre Ronfard, assisté de Guy Beausoleil; avec: Marc Béland, Danielle Proulx, Patricia Noln et Lionel Villeneuve...

Pour situer le délire verbal de France Vézina, Jean-Pierre Ronfard a mis les bouchées quadruples, assumant lui-même mise en scène, décor, costumes et éclairages de la production. Il en résulte, en même temps qu'une rigoureuse unité visuelle, un plateau riche où s'entassent des dizaines d'objets hétéroclites...

D'énormes empièlements de mallets et de valises, d'interminables rangées de cintres s'écartent en un symbolique lever de rideau pour permettre un regard voyeur sur les ébats débridés d'un couple d'enfants qui hésitent à franchir le pas décisif devant les mener, au-delà d'une adolescence attardée, vers une liberté adulte dont ils sentent, à la vérité toute la dimension esclavagiste.



Danielle Proulx et Patricia Noln dans L'Hippocanthrope de France Vézina au Théâtre du Nouveau Monde. (Photo André LeCroz)

land, les deux jeunes comédiens à qui incombe la tâche de traduire ce psychodrame où nous sommes sensés nous reconnaître, sont l'un et l'autre beaux et fringants à souhait. Leurs folles pirouettes autour du gigantesque ventre-abcès d'une mère qui ne veut pas l'être et finir par constituer un superbe ballet dont la musique est le verbe éclaté et hautement poétique de l'auteur.

fants doivent d'abord s'affranchir dans le sang au besoin, Patricia Noln campe avec humilité l'hébéte sans réserve de celle qui refuse d'ouvrir les yeux, alors que le père, personnage anecdotique du théâtre québécois, légendaire Père Noël inconscient, est tenu sobriement par Lionel Villeneuve. J.L.-L.

faux-rève de la poupée gonflable. Les autres voudront imaginer une nouvelle vie. Par la voix de tous les langages et jeux. Le réel, c'est l'inconnu. La sur-vie, c'est dans l'imaginaire suite de l'en-

Advertisement for 'L'innocente' by Giancarlo Pannini. It features a stylized illustration of a woman's face and text in French and Italian. The text includes 'un film de Federico Fellini', 'LE SEUL FILM DE L'ÉCOLE EN UN MATIN', and 'PROVA D'ORCHESTRA'.

Advertisement for 'Molière' by Ariane Mnouchkine. It features a black and white photograph of a woman's face and text in French. The text includes 'écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE', 'VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES', and 'Le PARISIEN 5'.

Advertisement for 'Les grands Ballets Canadiens'. It features the text 'Une Soirée de Poésie' and lists names like Henry Beissel, Nicole Brossard, Paul Chamberland, and Louis Dudek. It also mentions 'Vendredi soir, le 16 novembre, 1979 de 20 de jusqu'à 23 heures'.

Advertisement for 'FEDERICA FELLINI PROVA D'ORCHESTRA'. It features a stylized illustration of a woman's face and text in French. The text includes 'SELECTION OFFICIELLE', 'MONTREAL/TORONTO/OTTAWA', and 'LE SEUL FILM DE L'ÉCOLE EN UN MATIN'.

Advertisement for 'ICE CAPADES' featuring TOLLER CRANSTON. It features a photograph of a woman in a costume and text in French. The text includes 'LE SUPER SPECTACLE', 'INVITÉ-VEDETTE', and 'UN RÉGAL POUR TOUTE LA FAMILLE'.

Advertisement for 'Roméo et Juliette'. It features the text 'Eve Gagné est merveilleuse; à ne pas manquer.' and 'Francine Grimaldi'. It also lists 'Martal Dassylva, La Presse'.

Advertisement for 'La famille Toucourt En Solo Ce Soir'. It features the text 'D'Eric Anderson', 'mise en scène André Montmorency', and 'jusqu'au 17 novembre'. It also includes 'Relâche LUNDI et MARDI' and '4 SOUS'.

Advertisement for 'Au Théâtre des Confettis'. It features the text 'Après La Bicyclette et Le Chien Arachide, le Théâtre des Confettis présente son troisième spectacle'.

Advertisement for 'Roméo et Juliette' and 'Divertimento #15'. It features the text 'Les grands Ballets Canadiens', 'Ce soir', 'Roméo et Juliette', and 'Divertimento #15'. It also lists names like Brian Macdonald, Harry Freedman, and Wolfgang Amadeus Mozart.

ARTS ET SPECTACLES

Perahia: interprète idéal de la musique de Beethoven

par Gilles Potvin

Le jeune pianiste américain Murray Perahia fait partie de cette poignée d'élus dont le seul nom, la seule présence, constitue la garantie quasi certaine d'une manifestation artistique et musicale de plus haut niveau. Ses récitals et ses enregistrements l'ont fait connaître ici et ceux qui connaissent son art n'hésitent plus à placer son nom dans la liste des artistes au talent supérieur. C'était mardi, à la salle Wilfrid-Pelletier au tour des abonnés des Grands concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal d'être mis en présence de ce magnifique musicien. Murray Perahia avait choisi le *Concerto no 1*, en do majeur, de Beethoven.

Ce concerto, en réalité le deuxième des cinq de Beethoven selon l'ordre de leur composition, est une oeuvre de caractère enjoué et même ironique dans son mouvement final et l'on sait que Beethoven l'écrivait ayant en tête l'idée de faire valoir son propre talent de virtuose. La donc multiplié

les traits de virtuosité et les passages de bravoure. Mais chez lui c'est toujours la pensée qui domine et, dans ce sens, le largo qui constitue le mouvement lent est peut-être la page maîtresse de l'oeuvre. Le soliste doit ici mettre de côté ses prétentions de virtuose afin de tirer le maximum d'une écriture simple mais éminemment riche sur le plan de la méditation et de l'expression. Murray Perahia, dont l'exécution entière du concerto fut en tous points remarquable, a néanmoins réussi à faire du largo central le véritable sommet de l'oeuvre. Le chant serein du piano s'élevait avec pureté et simplicité, sans contrainte ni affectation. Après une telle exécution, l'on ne peut que parler d'interprète idéal et l'on se félicite de la faveur qui nous est accordée d'avoir entendu l'oeuvre traduite par un tel artiste.

Le chef invité, en l'absence de Charles Dutoit qui nous reviendra à la fin de janvier, était Hubert Soudant, jeune chef hollandais venu il y a

deux saisons. Il avait choisi la *Symphonie no 5* de Chostakovich, la plus célèbre de ses symphonies, à l'exception peut-être de la première. Depuis sa création en 1937, l'oeuvre a fait couler beaucoup d'encre. Le compositeur lui-même a dit à l'époque qu'il avait voulu exprimer le devenir de l'homme, triomphant à la fin de toutes les épreuves mises sur sa route. La péroraison finale, avec les grandes envolées des trompettes, ne laisse aucun doute sur les intentions du compositeur.

Dans ses Mémoires récemment publiées, Chostakovich jette toutefois un éclairage nouveau sur sa production symphonique quand il écrit: « La majorité de mes symphonies sont des pierres tombales à la mémoire d'amis disparus mystérieusement ». Le compositeur ne précise pas si sa *Symphonie no 5* tombe dans cette catégorie mais l'émouvante élégie du largo nous porte à le croire. Hubert Soudant a donné de l'oeuvre une lecture grandiose, animée d'un souffle intense dans ses passages les plus volontaires,

soulignant comme il se doit les traits narquois de l'adagio. Le largo bénéficia pour sa part d'une exécution bien intégrée sur le plan sonore mais de laquelle ressortaient les solos de flûte (Timothy Hutchins) et de hautbois (Margaret Morse). Utilisant sa partition comme repère, Soudant a affiché une pleine connaissance de l'oeuvre et a su lui assurer toute sa continuité dramatique.

Le nom de Jacques Héru figurait également au programme, avec *Antinomie*, brève page créée à Ottawa en 1977 mais entendue pour la première fois ici. Le compositeur reprend la vieille idée de deux thèmes contrastants développés isolément puis simultanément. Elle fournit au compositeur l'occasion d'affirmer une fois de plus sa maîtrise des timbres de l'orchestre à l'intérieur d'une structure conventionnelle, laquelle ne nuit aucunement à l'expression d'idées originales mais forcément passagères vu la durée de l'oeuvre.

Le monde de l'édition

La « mémoire » du « Québécois »

par Clément Trudel

À la façon de reporters, des auteurs tentent d'évoquer les grands moments de l'histoire québécoise, depuis Jacques Cartier jusqu'à René Lévesque. Veut-on savoir ce que fut dans ses grandes lignes l'affaire Coffin — pendu en février 1956 mais dont on doute qu'il ait réellement été l'assassin de trois chasseurs américains? Si la politique suscite davantage d'intérêt que les faits divers, de courts textes traitent de De Gaulle, du « roi » Jean Drapeau, de Trudeau et du « mystère Bourassa ». Et si les sujets abordés ont été décrits à satiété, l'équivalent d'un album de photos évoquera « une belle histoire d'amour » (le hockey et ses héros) ou encore la genèse de la plus « récente » vague du music-hall, le métré, l'Expo universelle...

Le *Mémorial du Québec* en sera bientôt à son troisième tome — plutôt son sixième, car on y compte à rebours l'histoire: les huitième et septième tomes ont paru depuis juin 1979 et l'ensemble doit être complété avant la fin de 1980.

Le directeur de la rédaction et de la fabrication, Jérôme Duhamel, ne m'est pas connu. L'on sait qu'un comité de rédaction de treize membres a été sélectionné l'an dernier. On y retrouve Henri Tranquille, Roger Champoux, le père Émile Legault, Ambroise

Lafortune, Gilles Blanchard, Pierrette Champoux, Arthur Prévost, France Nadeau, Hector Grenon, Me Mario du Mesnil, Roger Guil, Phil Laframboise, et le photographe-journaliste Paul Taillefer. Ces derniers ne signent pas nécessairement les articles, ils supervisent, indiquent aux pigistes les paramètres de publication et s'en tiennent, pour l'administration, à un directeur général, Guy Chausy, lequel a déjà à son actif un *Mémorial de la Nouvelle-Calédonie* en six tomes ainsi qu'un *Mémorial de la Martinique*.

Quand j'ai rencontré M. Chausy à la suite 1608 (la coïncidence est fortuite avec la date de fondation de Québec) du 666 Sherbrooke Ouest, le directeur général m'a livré une longue plaidoirie pour le bon courtage, c'est-à-dire la vente de ce Mémorial par des représentants à domicile, dont à peine 10% de candidats résisteront à la première entrevue, confie-t-il. J'ai noté une contradiction apparente dans les propos de M. Chausy, qui dit d'abord ne pas avoir de public-cible et qui mentionne, plus tard, l'engagement de deux représentants « auprès des professions libérales » dans la région de Montréal!

Facile et d'accès très large, cet ouvrage ne sera ni encyclopédique, ni académique, répète Chausy qui dit connaître très peu d'historiens capables de se faire la main au style

« reportage ». Et comme la liste de faits mémorables peut revêtir une importance relative, « nous évitons de polémiquer et de rendre jugement » sur un personnage. « Nous nous laissons conduire par l'événement » tout en misant fortement sur la qualité de l'illustration — 4500 photos et gravures jalonnent les 8 tomes mais près de 100,000 documents auraient été compulsés!

Le courtage est très décrié ici, dit M. Chausy, mais on a aussi confondu des choses. Reconnaissant la nécessité d'un Office de protection du consommateur, le directeur général essaie de faire valoir, en contrepartie, la sélection rigoureuse de ces « courtiers » qui ont tout de même à offrir un produit « culturel »! (Il y a 10 ans, le New York Times publiait une longue enquête sur des méthodes fort peu « culturelles » utilisées par des vendeurs d'encyclopédies, aux États-Unis, ce qui mena à un resserrement des règles en vigueur pour le courtage).

On n'a pas à s'étonner de ne pas retrouver ce *Mémorial* en librairie. À part les frais généraux et les commissions à verser aux vendeurs, les Éditions du Mémorial (Québec) Inc. n'ont pas prévu de budget de publicité, si ce n'est par le biais de collections offertes à des personnages en vue. René Lévesque s'est même dit d'avis qu'il s'agissait d'une oeuvre « rudement bien écrite », (extrait d'une lettre à Jérôme Duhamel).

Le coût approximatif était, pour les souscripteurs d'il y a deux mois, de \$400 en tout (le quart va normalement au courtier), ce qui porterait à \$1,2 million la somme tirée de 3,000 exemplaires; beaucoup de maisons d'édition jubilaient à moins! Trois ou quatre hausses de coût sont prévisibles dans l'année qui vient, soit pour frais accrues d'impression, soit pour le papier de qualité, Satin Coat mat 160 M, etc.

Selon Guy Chausy, « un créneau nouveau » s'ouvre et « tant qu'on vend, on recrute, et tant qu'on recrute, on forme » des agents spécialisés qui ne sont « ni les escrocs ni les abrutis » qu'un certain courant de pensée verrait chez ces représentants.

Une fois encaissé le premier dépôt, le reste vient « à la carte », suivant les capacités de chacun. « Nos fonds nous permettent le crédit ». Guy Chausy aurait souhaité que beaucoup de vendeurs (pour assurances notamment) ripos-

tent plus tôt aux restrictions qu'on multiplie sur l'exercice de ce métier.

Les tomes I et IV du *Mémorial du Québec* s'arrêtent à 1917; ils incluent une monographie sur les Zouaves pontificaux, sur Arthur Buies et Olivier Asselin, sans jamais oublier ce que l'on pourrait qualifier de « causes célèbres »: Louis Riel, « la faute de l'abbé Delorme » et différentes émeutes ou gros faits divers.

Le ne s'agit pas d'histoire au sens strict. Le terme « mémorial » permet d'esquiver bien des objections puisque, au Petit Robert, on en trouve cette définition: « écrit où sont consignées les choses dont on veut se souvenir ». Les Éditions du Mémorial (Québec) Inc. qui disent tenir dans leurs tiroirs plusieurs ouvrages québécois pour parution ultérieure, misent précisément sur cet engouement pour le passé, présentant leurs huit volumes comme la « mémoire du Québécois ». À chacun de juger si un tel investissement en vaut la peine, compte tenu d'autres titres disponibles à moindre coût et sur les mêmes thèmes, même si la reliure est loin d'être « plein veau acajou ».

Une polémique autour de Chostakovitch

MOSCOU — La *Literatournaya Gazeta* a dénoncé la publication à New York d'un livre *Témoignage* consacré au grand musicien soviétique Dimitri Chostakovitch par le musicologue Solomon Volkov, qui a émigré en 1976.

Le journal de l'Union des écrivains publie une lettre collective de musiciens, dont MM. Benjamin Basner et Moïse Weingerg, anciens élèves de Chostakovitch, qui affirment que « ce livre n'a rien de commun avec les véritables souvenirs de Chostakovitch » et qu'il « déforme et falsifie » des « déclarations même authentiques ».

Le journal s'en prend violemment à M. Volkov qu'il traite de « punaise ». Il affirme que, contrairement à ce que laissent entendre les déclarations de Chostakovitch publiées dans le livre, celui-ci, membre du PC de l'URSS, n'avait pas de désaccord politique avec son gouvernement.

La *Literatournaya Gazeta* met en doute l'authenticité de la mention « Lu », écrite de la main de musicien, portée à la suite des notes prises par M. Volkov à la suite de ses conversations avec le compositeur.

Compagnie de Danse

Eddy Toussaint

3 SOIRS

3 PROGRAMMES DIFFÉRENTS

Chorégraphie **OSCAR ARAIZ**
SALVATOR AIELLO
EDDY TOUSSAINT

les 29-30 nov. et 1er déc. à 20 h 30

Billets: \$5.00, \$7.50 et \$10.00

5e ANNIVERSAIRE

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS

C'EST ÇA L'AMOUR!

Il y a des choses dans la vie que seul le coeur peut donner.

sans conditions sans limites.

2e FILM

Au RIVOLI, LAVAL, VERSAILLES

PARISIEN: 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.30; RIVOLI: 12.25, 4.05, 7.40; LAVAL & VERSAILLES: 6.00, 7.40

Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE 0 866 3858
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776
RIVOLI 1 51 DENIS ET BELANGER 277 3125
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353 7880

LE THEATRE DE L'ORGANISATION Ô PRESENTE

BLANCHE

DU 13 NOV. AU 1er DÉC.

SALLE FRED-BARRY
4353 rue Ste-Catherine Est
Montréal, Québec, 253-8974

RELÂCHE LES DIMANCHES ET LUNDI

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Sur cette histoire, ou le désir sexuel se mêle aux épouvantes d'une descente aux enfers, passe un souffle tragique qui a des accents shakespeariens.

Jean de Baroncelli LE MONDE
L'éclatante confirmation d'un grand auteur NAGISA OSHIMA
René Guyonnet L'EXPRESS
Un art qui exprime l'ardeur et la folie des passions...
Michel Marmin LE FIGARO

"L'EMPIRE DES SENS"
NAGISA OSHIMA

L'EMPIRE DE LA PASSION

2e sem.

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DE CANNES 78

desjardins 2

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

COUP DE TÊTE

UN VOTOU DEVIENT VELETTE SPORTIVE

C'est PATRICK DEWAERE à son meilleur.

5e sem.

desjardins 4

BASILAI 1 288 3141

théâtre du rideau vert

4664, rue St-Denis

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

dès ce soir, à 20h.

Monsieur Amilcar

de yves jamiaque

mise en scène danièle j suissa

françois cartier gaétan labrèche françois trottier

yvette brind'amour lénie scoffié diane lavallée

décor et éclairages robert prévost costumes françois barbeau

Reservations de 12h à 19h Tél. 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford

LES FILMS DU CREPUSCULE présentent

EN GRANDE PREMIÈRE à MONTRÉAL UN FILM QUÉBÉCOIS. À VOIR ABSOLUMENT!

GAGNANT D'UN DUCAT D'OR FESTIVAL INTERNATIONAL MARSEILLE 1978.

HIVER BLEU

st-denis 3

UN FILM D'ANDRÉ BLANCHARD

Dès DEMAIN!

1590 RUE ST-DENIS 845 3272

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.

SAISON 1979-1980

DERNIÈRE CHANCE POUR BÉNÉFICIER DE L'ESCOMPTE DE 15% SUR L'ACHAT D'UN MINIMUM DE 4 SPECTACLES

MAREK JABLONSKI

Pianiste RÉCITAL CHOPIN

Polonaise en fa dièse mineur, Opus 44
Andante spianato et grande polonaise brillante, Opus 22
Polonaise-Fantaisie en la bémol majeur, Opus 61
Polonaise en la bémol majeur, Opus 53
Scherzo en si mineur, Opus 20
Scherzo en si bémol mineur, Opus 31
Scherzo en do dièse mineur, Opus 39

LUNDI, 19 NOVEMBRE 20h30
\$12 \$10 \$8 \$6

Perlman

LE BRILLANT VIOLONISTE ISRAËLITE Mozart — Ravel — Beethoven — Kreisler

LUNDI 3 DÉCEMBRE 20 h 30
\$15., \$12., \$9., \$7

SOIRÉE VIENNOISE

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VIENNE
PHILIPPE ENTREMONT Chef et soliste
Mozart — Strauss

LUNDI, 14 JANVIER 20h30
\$15., \$12., \$9., \$7

ENSEMBLE FOLKLORICO NACIONAL DE CUBA

65 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS

7 AU 10 FÉVRIER 20h30
MAT. 10 FÉVRIER 14h30

\$15., \$12., \$9., \$7.

Andres Segovia

LE CÉLÈBRE GUITARISTE

LUNDI, 3 MARS 20h30
\$15., \$12., \$9., \$7.

PETITS CHANTEURS DE VIENNE

LUNDI, 10 MARS 20h30
\$12., \$10., \$8., \$6.

Commandes téléphoniques pour CHARGE X et MASTER CHARGE: signalez 935-0678.
Commandes postales à: Concerts et Artistes Canadiens Inc., 2090 ouest Sherbrooke, Suite 5, Montréal H3H 1G5.
Billets individuels en vente à la Place des Arts UN MOIS avant le spectacle.

SALLE WILFRID-PELLETIER

Décès de Dimitri Tiomkin

LONDRES (AFP) — Dimitri Tiomkin, un des compositeurs les plus féconds vient de mourir à Londres.

Né en Ukraine, il fut l'élève du compositeur soviétique Alexandre Glazounov, avant de gagner les États-Unis. Il devait créer, en 1928, à Paris, le Concerto pour piano en fa. Sa carrière de compositeur de musiques de films date des premières réalisations de Frank Capra, dont il fut le collaborateur pour « Mr Deeds Goes to Town » (L'extravagant Mr Deeds, 1936), « Lost Horizon » (Les Horizons per-

due, 1937). « You can't Take it with You » (Vous ne l'emporterez pas avec vous, 1938), « Mr Smith Goes to Washington » (M. Smith au Sénat, 1939).

Au cours de sa carrière, Dimitri Tiomkin collabora avec les plus célèbres réalisateurs américains: King Vidor, Alfred Hitchcock, George Stevens, Howard Hawks, J. Lee Thompson, Nicholas Ray. Il est l'auteur de plus de cent partitions pour le cinéma, où il sut mêler leitmotivs mélodiques et effets orchestraux.

MOURIR A TUE-TÊTE 14 ANS

L'HISTOIRE D'UN VIOL

le DAUPHIN 1

Beaubien pres d'Iberville 721-6060

sem: 7:30 - 9:30, sam. - dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Le Centre Socio Culturel de l'UQAM présente dans le cadre des spectacles de **Théâtre Musical** au Studio Théâtre Alfred Laiberté:

MARCABRU

Jeudi le 15 novembre à 20 heures 30
Billets: \$3.50 par personne
En vente au guichet 2 heures avant chaque représentation
Entrée par le clocher au 1455 St-Denis ou par le métro.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Jusqu'au 8 décembre

L'hippocampe de France Vezina

Mise en scène de Jean-Pierre Ronfard

avec: Marc Béland Patricia Nolin Danielle Proulx Lionel Villeneuve

tnm 861-0563
84 ouest, Ste-Catherine

LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE DE VITTORIO DE SICA

14 ANS

SI VOUS AVEZ MANQUÉ BRÈVES VACANCES NON SEULEMENT AUREZ VOUS RATÉ UN GRAND FILM MAIS AUSSI L'OCCASION DE VIVRE UNE DES EXPÉRIENCES LES PLUS ENRICHISSANTES DE VOTRE VIE.

avec Florinda Bolkan

avec **Bèves Vacances**

avec **Brèves Vacances**

avec **Brèves Vacances**

Le F-16 de General Dynamics est le meilleur avion de chasse air-air et air-sol du monde. Grâce à ses performances exceptionnelles, il répondra à toutes les conditions prescrites par le Canada pour ses nouveaux avions de chasse.



Si le Canada choisit le CF-16 comme nouvel avion de chasse, le grand gagnant sera le contribuable canadien.

Le F-16 est, de tous les chasseurs modernes de haute performance, celui dont le prix d'achat et le coût d'exploitation sont le moins élevés. En plus des formidables avantages qu'il présente sur le plan militaire, le programme proposé pour le CF-16 offre au Canada:

- **Un coup de fouet de \$2,8 milliards à l'économie canadienne!**

Les avantages industriels du CF-16 se traduiront par la création de plus de 20 000 emplois pour des Canadiens, et par un renouveau d'activité dans chacune des dix provinces. Ces retombées économiques, qui se chiffreront à \$2,8 milliards, représentent une valeur supérieure au coût de l'ensemble du programme d'acquisition des appareils. Ces chiffres ne représentent que les emplois et les activités NOUVELLEMENT CRÉÉS; ils ne tiennent pas compte des travaux projetés actuellement ou à poursuivre dans le cadre des programmes que mènent aujourd'hui au Canada General Dynamics, United Technologies, les entreprises qui leur sont associées et leurs sous-traitants.

- **Des économies d'un demi-milliard de dollars sur le prix d'achat!**

Le Canada a besoin d'au moins 130 nouveaux appareils. L'achat de 130 CF-16 coûterait un demi-milliard de dollars de moins que l'acquisition de 130 CF-18. Avec les fonds nécessaires pour acheter 130 CF-18, le Canada peut acquérir 167 CF-16.

- **Une économie supplémentaire d'un demi-milliard de dollars sur les frais d'exploitation!**

Pendant toute sa vie utile, le CF-16 fera économiser au Canada, en dollars constants, au moins un demi-milliard de dollars de frais d'exploitation. La consommation annuelle de carburant de 130 CF-16 sera inférieure de 11 millions de gallons à celle de 130 CF-18.

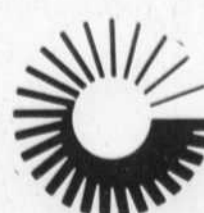
- **De nouvelles économies en matériel et en moyens logistiques!**

L'une des principales missions du nouvel avion de chasse canadien sera de soutenir la défense de l'OTAN en Europe occidentale. En janvier 1980, le F-16 sera opérationnel dans cinq pays alliés du Canada. Si le CF-16 rejoint ces escadrilles de l'OTAN, il aura à sa disposition le matériel et les moyens logistiques déjà aménagés, ce qui donnera lieu à de nouvelles économies.

Le CF-16

Le bon avion... au bon moment et... au bon prix.

GENERAL DYNAMICS



UNITED TECHNOLOGIES®
PRATT & WHITNEY
AIRCRAFT GROUP